

BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc..

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXUS,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAÎTRE LES BONS LIVRES,
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME IX.

NEUVIÈME ANNÉE. 1849 — 1850.

PARIS,
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
RUE CASSETTE, 13.

1849.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

entouré la question capitale de son travail : l'apothéose introduit dans le culte naturaliste de la période des Védas. A.

31. HISTOIRE DE SAINTE CÉCILE, *Vierge romaine et martyre*, par le R. P. Dom PROSPER GUÉRANGER, abbé de Solesmes. — 1 vol. in-12 de 478 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C^{ie}; — prix : 3 fr.

Sainte Cécile est une des plus illustres martyres de l'Église latine. Son culte remonte aux premiers siècles du christianisme, et son nom est depuis longtemps inséré au Canon de la messe. La vie de cette sainte, telle qu'on la lit dans ses Actes, a été donnée par tous les hagiographes français qui ont écrit avant la fin du xvii^e siècle. A cette époque, un critique célèbre, le Nain de Tillemont, tout en reconnaissant que ces Actes étaient anciens, éleva des doutes sur leur authenticité, et son sentiment a été depuis partagé par plusieurs autres érudits. C'est pour défendre ces mêmes Actes, que le R. P. dom Guéranger, abbé de Solesmes, vient de donner au public *l'Histoire de sainte Cécile*. S'aidant des travaux d'un savant Italien, Jacques Laderchi, oratorien, qui, en 1722, publia 2 volumes in-4^o sur les Actes de la sainte et sa basilique à Rome, le R. P. Abbé donne la vie de cette sainte, rapporte son martyre et s'efforce de prouver la réalité de diverses circonstances qui ont paru douteuses. Il a mis en tête de son livre une préface bien écrite, et dans laquelle, à l'occasion de la générosité des saints martyrs qui ont si courageusement souffert la mort pour conserver leur foi, il s'élève avec force contre le sensualisme de nos jours et contre tout le mal moral qui en découle. Après avoir fait connaître le genre de mort de sainte Cécile, il offre au lecteur des détails curieux touchant la conservation de ses reliques, son culte et la belle basilique qui lui est dédiée à Rome dans le quartier de Transtevere, basilique qui possède encore sa dépouille mortelle. Il pousse ces détails jusqu'à notre époque, et il joint au volume une gravure qui représente la position dans laquelle se trouvait le corps lors de l'ouverture du tombeau, par les soins du cardinal Sfondrate, en 1599, sous le pontificat de Clément VIII.

Telle est en peu de mots l'analyse du livre que vient de publier le R. P. Abbé de Solesmes. On y remarque beaucoup d'érudition, et même, oserons-nous le dire? nous trouvons qu'il y en a trop. L'auteur ne laisse pas passer le moindre fait sans explication; il retarde ainsi la marche de la narration, et la rend moins coulante. Quoiqu'il cite beau-

coup, nous croyons cependant qu'il n'a pas connu un ouvrage dont, du moins, il ne fait aucune mention ; c'est une traduction italienne des Actes de sainte Cécile, imprimée à Rome, format in-8°, par Salomoni, en 1775, et que nous avons sous les yeux. Dans une préface savante et très-curieuse, le traducteur examine l'authenticité des Actes. Il rapporte d'abord l'opinion du savant Mazzochi, qui, dans son Calendrier Napolitain, est favorable à ces Actes et combat le sentiment de Tillemont, mais qui croit que la persécution dans laquelle sainte Cécile souffrit le martyre fut celle de Marc-Aurèle. Le traducteur cite enfin l'opinion du docte Lesley, jésuite écossais, qui a vécu en Italie dans le xviii^e siècle, et qui, dans ses notes sur le Missel mozarabe, croit que le pape Urbain, dont il est fait mention dans les Actes, n'est pas le souverain Pontife de ce nom, mais bien un évêque suburbicaire auquel ces Actes donnent le titre de pape, parce que ce titre, à cette époque, n'était pas exclusivement réservé au chef de l'Église.

Nous n'avons pu nous rendre raison du motif qui a déterminé le R. P. Abbé à conserver au juge qui condamna sainte Cécile le nom latin d'*Almachius*, tandis qu'il francise tous les autres noms propres, et qu'il ne dit pas *Urbanus*, *Tiburtius*, etc., mais bien Urbain, Tiburce, etc. Le nom d'Almaque a été depuis longtemps admis dans notre langue par les auteurs qui ont écrit les Vies des saints.

Nous avons regretté de trouver dans le livre du R. P. Abbé de Solesmes, au sujet de la légende de sainte Cécile dans le Bréviaire Parisien, le passage suivant : « Lorsque l'Église de Paris eut été de-
» mander à des sectaires de vouloir bien rédiger le livre de ses prières,
» toutes les traditions catholiques relatives à sainte Cécile furent sa-
» crifiées par les novateurs. Ainsi l'exigeaient les instincts de la secte
» et les oracles de Port-Royal. » Ces paroles sont bien amères, et l'on y reconnaît le langage d'un adversaire déclaré des Bréviaires de France ; mais heureusement elles ne sont pas exactes. Jamais M. de Vintimille, qui publia le Bréviaire de 1736, n'a mérité qu'on l'accusât de connivence avec les jansénistes. Un motif bien simple fit alors changer les leçons de sainte Cécile. Ses Actes n'étant plus regardés comme authentiques, on crut avec raison qu'il n'était pas convenable de présenter comme certains des faits qui pouvaient être contestés ; on aima mieux, dès-lors, les passer sous silence. Qu'y a-t-il de janséniste dans cet acte de prudence ? — Le passage que nous venons de citer n'est pas le seul qui nous ait attristés dans le livre

que nous examinons; le R. P. Abbé, en parlant de Henri IV, ce roi pour lequel la France a conservé tant d'affection, ne le désigne que par les noms de *Béarnais* et d'*hérétique relaps*. Sans doute ce monarque eut le malheur de vivre dans l'hérésie; mais pourquoi ne pas penser que sa conversion fut sincère? On a vu, depuis le xvi^e siècle, des hommes embrasser et défendre avec chaleur des opinions erronées que le Saint-Siège a fini par condamner : lorsqu'on les a crus revenus à de meilleurs sentiments, on ne leur a pas donné des qualifications odieuses; pourquoi ne pas en faire autant pour Henri IV? T.

32. INSTITUTIONES PHILOSOPHICÆ ad usum Seminariorum, auctore J. BLATAIROU, canonico ad honorem Eccl. prim. Burdigalensis, doctore theologo, necnon professore in S. Theologiæ Facultate Burdigalensi : tom. II, pars 2^a. — 1 vol. in-12 de 247 pages (1849), chez l'auteur, rue de la Miséricorde, 6, à Bordeaux; — prix de l'ouvrage entier : 7 fr.

Nous avons, il y aura bientôt un an, rendu compte des deux premières parties de cet ouvrage (voir notre t. VIII, p. 126), et nous n'avons eu que des éloges à donner à l'auteur, soit pour le fonds, soit pour la forme, en ajoutant que la *Psychologie* et la *Théodicée*, que nous avions déjà sous les yeux, nous assuraient d'avance que la *Morale*, qui restait à paraître, ne serait pas traitée avec moins de précision et de sagesse. Nous n'avons pas été trompés dans notre attente, et le complément de ces *Institutions philosophiques* a parfaitement justifié nos prévisions. — Deux grandes divisions partagent ce Traité élémentaire; la première embrasse la morale générale, la seconde descend dans les détails de la morale particulière.

Pour bien comprendre la morale dans sa généralité, il faut considérer la loi naturelle qui règle nos actions, et nos actions qui doivent se mettre en rapport avec la loi naturelle. Donc, d'un côté, la loi naturelle, son existence, son objet, son immutabilité, le mérite ou le démérite attaché à son observance ou à sa violation, la sanction qu'elle porte avec elle, son influence sur les autres lois; d'un autre côté, les conditions requises pour la bonté ou la perversité de nos actes, conditions prises soit de l'objet et des circonstances, soit de l'intellect, soit de la liberté, soit de la fin, ce qui conduit à rechercher si l'on peut admettre des actes humains indifférents, et si tout bien moral est obligatoire; tel est le plan que l'auteur s'est tracé, et la marche qu'il a suivie.

La morale particulière nous amène à examiner les différents devoirs

âge, les remèdes à apporter aux affections qui les atteignent, tous ces sujets forment autant de chapitres remplis d'idées pratiques basées sur une observation de plusieurs années. Quelques tableaux démontrent combien la nourriture peut être variée et abondante presque sans déboursé. — La minutie avec laquelle ils ont voulu se rendre compte de tout, donnant des noms à chaque femelle, à chaque mâle, pour éviter toute erreur, a rendu les bons Pères un peu sévères à l'endroit de quelques écrits antérieurs; ils en avaient le droit, et nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à tirer bon parti de cette publication en la répandant et en propageant le plus possible tout le bien qu'elle peut faire. Ce sujet si simple, si humble, ainsi traité par des hommes d'un mérite reconnu, montre que rien ne les rebute quand ils aperçoivent, comme récompense de leurs labeurs, quelque avantage pour leurs semblables.

37. LA TRIPLE COURONNE de la bienheureuse Vierge mère de Dieu, par le R. P. POIRÉ, de la Compagnie de Jésus. — Nouvelle édition, revue, collationnée et publiée par les RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — 3 vol. in-8° de xxvi-527, 664 et 688 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C^{ie}; — prix : 18 fr.

Il est des ouvrages que l'on a justement loués quand ils ont paru pour la première fois, et qui, dès-lors, n'ont plus besoin d'éloges quand ils reparaissent, même après un temps d'oubli trop prolongé, parce qu'ils portent en eux-mêmes, avec le mérite qui les caractérise, la plus éclatante approbation. Tel est le livre du P. Poiré sur la *Triple Couronne de la bienheureuse Vierge mère de Dieu*, livre que sa rareté avait rendu ou presque inconnu à la plupart des lecteurs, ou difficile à trouver pour ceux qui en conservaient encore le souvenir. Nous ne saurions qu'applaudir à l'idée des RR. PP. Bénédictins de Solesmes, qui ont jugé à propos de populariser de nouveau ces excellents Traités, en en donnant une édition nouvelle et en les réduisant à un format plus commode; car les deux premières éditions, publiées à trois ans de distance, en 1630 et 1633, étaient in-4°, et celle qui parut dix ans après, en 1643, avait pris l'effrayante étendue de l'in-folio. Dom Guéranger a mis à la tête une Préface sagement pensée et rédigée avec élégance, où il fait connaître l'auteur et il expose en détail le plan de son travail. Ce que nous pouvons faire de mieux ici, c'est de donner un court abrégé de cette Introduction.

Le R. P. François Poiré naquit à Vesoul, en 1584, et entra dès l'âge de

dix-sept ans dans la Compagnie de Jésus, où, après avoir passé par tous les degrés de l'enseignement, il fut successivement appelé à gouverner la maison professe de Nancy, à diriger le collège de Lyon, et à remplir les mêmes fonctions dans celui de Dôle, où il termina sa carrière en 1637. Porté par son attrait aux travaux de la littérature mystique et ascétique, il composa, avec toute la précision de la haute science théologique qu'il possédait, son beau *Traité de la Science des Saints* (1638, in-4°) et son *Recueil de Méditations*, qui ne vit le jour que quatre ans après sa mort (1641, in-4°).

Mais son plus important ouvrage est la *Triple Couronne de Marie*, œuvre immense, où il s'agissait de faire entrer tout ce que les siècles ont produit de plus riche et de plus éloquent à la louange de cette incomparable Vierge. Si le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre porte une triple couronne, pour signifier la plénitude de la royauté spirituelle qui réside en lui, Marie méritait à plus forte raison de recevoir les honneurs du *tri-règne*, et avec d'autant plus de justice que nous honorons en elle trois qualités principales dans lesquelles se résument toutes ses grandeurs, *l'excellence, le pouvoir, la bonté*. Mais ces couronnes doivent être relevées par l'éclat des plus riches joyaux, et l'Écriture en a déterminé le nombre prophétique dans les douze étoiles qui brillent sur la tête de la Mère de Dieu. Ainsi, par la réunion des nombres les plus sacrés, l'auteur a, en combinant le trois et le douze, préparé à Marie le plus brillant diadème qu'on put tresser en l'honneur d'une si auguste reine.

Première couronne, couronne d'excellence. Elle entoure de douze étoiles la tête de Marie, et ces étoiles sont l'éternité de sa prédestination, la gloire des prophéties et des figures qui l'ont annoncée, sa qualité de fille du Père, son alliance avec l'Esprit saint qui l'a choisie pour son épouse, l'assemblage des perfections naturelles qui ont fait d'elle la merveille de la création, la réunion des dons de la grâce dont elle a été comblée, l'exemption absolue de tout péché, la bénédiction qui la distingue entre toutes les femmes, la combinaison des sept dons et des douze fruits du Saint-Esprit ainsi que des huit béatitudes dans son cœur pour l'établir la reine des vertus, les merveilles de gloire qui ont éclaté dans sa mort et dans son triomphe, le concert de toutes les générations à la proclamer bienheureuse, la concentration enfin de toutes les perfections départies aux divers ordres de la création, et rassemblées en elle par la main de Dieu lui-même.

Seconde couronne, couronne de pouvoir, qui doit aussi laisser échapper les rayons de douze étoiles. Pouvoir d'attirer par de saints désirs le Verbe divin sur la terre, de fournir au Fils de Dieu la matière de son corps adorable, de le nourrir de sa propre substance en l'allaitant de ses chastes mammelles, de devenir, par une ineffable alliance, la vraie épouse du Sauveur, d'être faite la mère du siècle à venir et la réparatrice de notre race, de régir et de gouverner l'Église, de la protéger, d'être la générale de ses armées, la directrice de ses finances et la trésorière des grâces de Dieu, l'avocate des hommes et leur médiatrice auprès de Jésus, la souveraine du monde, l'associée de la toute-puissance de son divin Fils.

Troisième couronne, couronne de bonté, qui doit aussi refléter sur le monde les splendeurs de douze étoiles. Marie est pour ses serviteurs le principe du bonheur éternel, une mère d'amour, une source de faveurs, une merveille de soins charitables, un modèle de libéralité, un prodige de reconnaissance, une mère de miséricorde, une puissante défense, une habile maîtresse, une douce consolation offerte aux affligés, un asile assuré ouvert aux pécheurs, une sauvegarde à l'heure de la mort.

Quoique chaque livre paraisse devoir se borner au développement mystique des douze étoiles, il ont cependant tous les trois quatorze chapitres, parce que le sujet est d'abord exposé d'une manière fondamentale dans une sorte d'introduction, et qu'à la fin une conclusion pratique, résumant les conséquences morales de chaque Traité, en déduit l'obligation d'honorer Marie, de l'aimer et de la servir.

Il semble que l'on ne pouvait rien désirer de plus ; cependant, pour rendre son ouvrage plus complet et plus utile, l'auteur a ajouté au quatrième livre, qu'il intitule *La pratique des reconnaissances dues à la Mère de Dieu pour toutes les grandeurs susdites, d'excellence, de pouvoir et de bonté*. Là, après un Discours préliminaire sur les titres divers qui nous obligent à la reconnaissance envers la Mère de Dieu, il montre que nous devons entrer envers elle dans les sentiments d'une haute estime, d'une confiance sans borne, d'un ardent amour, d'un grand zèle pour les âmes, d'une tendre miséricorde, d'une humble action de grâces, d'un soin continuel à l'honorer, d'une dévotion pratique, d'une sainte mortification, d'une imitation fidèle, d'un pieux empressement à nous inscrire dans ses associations, d'une étude généreuse à avancer son service et à augmenter sa gloire.

Tel est le canevas, ou, si nous pouvons parler ainsi, le squelette dé-

charné de cet ouvrage; mais pour en comprendre toute la beauté, il faut le voir revêtu, pour ainsi dire, de sa chair, de sa peau, de ses couleurs, de ses ornements. Quelle abondance de citations! quelle richesse d'idées! quelle variété d'images! quelle profondeur de raisonnements! quel charme même de style dans ce langage suranné, mais si plein de grâce et de naturel! Ou n'a pas touché au genre de la diction, et l'on a bien fait; elle n'est pas encore assez vieillie pour être intelligible, et un ouvrage perd toujours à ces rajeunissements qui sont quelquefois aussi ridicules que les ornements de la jeunesse attachés à une figure décrépite. Il est bon de laisser à chacun son allure et son langage. Peut-être aurait-on dû agir de même pour le fonds de l'ouvrage, et n'y pas joindre, au moins à travers le texte, les additions de la Mère de Blémur, d'abord prieure de la Trinité à Caen, et ensuite religieuse des Bénédictines du Saint-Sacrement à Paris, femme vertueuse et savante, qui en 1681 publia, sous le titre de *Grandeurs de Marie*, deux volumes in-4° qui n'étaient qu'une reproduction ou plutôt une corruption du travail du savant jésuite, qu'elle gâta plus qu'elle ne le perfectionne, en lui ôtant sa marche poétique, et en donnant à son style la forme du jour. Quelques additions semblaient mériter d'être conservées; nous regretterions qu'on les eût passées sous silence; mais au lieu de les voir insérées dans le texte, bien que distinguées par des guillemets, nous aurions préféré qu'on les eût mises en notes au bas des pages, laissant ainsi au lecteur la liberté de les parcourir ou de les omettre à volonté.

Il est un défaut pour lequel les éditeurs demandent une indulgence que nous leur accorderons de bon cœur: il fallait réduire un volume in-folio en trois volumes in-8°, et faire les divisions de manière à ne pas mettre trop de différence entre les uns et les autres. De là l'obligation de couper quelquefois un volume avant la fin d'un Traité, avant même la fin d'un chapitre qui, par sa longueur, aurait entraîné trop loin. Nous comprenons l'embarras de cette position, nous excusons le défaut à cause de sa nécessité, et cette légère et inévitable imperfection ne nous empêchera pas de remercier les RR. PP. Bénédictins de Solesmes du riche trésor qu'ils ont remis entre les mains des serviteurs de Marie. Cette bonne Mère, nous n'en doutons pas, ne laissera pas leurs efforts sans récompense.

A.-B. C.

38. LA VENDÉE : le Pays, les Mœurs, la Guerre, par M. Eugène Loudun. — 1 vol. in-8° de m-450 pages (sans millésime, mais publié en 1849), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 5 fr.

Les trois divisions de cet ouvrage sont nettement tracées et n'exigent, pour être comprises, aucune explication. — En décrivant le *pays*, c'est-à-dire la Vendée et le Bocage, M. Eugène Loudun ne s'est pas contenté de dire ce qu'ils étaient avant les guerres, et ce que celles-ci leur ont laissé de leur ancien aspect autrefois bien plus pittoresque; mais touriste enthousiaste du caractère de ses habitants, il a cru devoir faire de fréquentes excursions dans le domaine de l'histoire, toutes les fois qu'un lieu célèbre lui en a fourni le sujet. Ce mélange de descriptions et de récits offre un grand intérêt, et en présenterait bien plus encore si l'auteur avait pu contenir sa verve et se laisser moins entraîner à prodiguer de minutieux détails sur des choses secondaires, se contentant trop souvent, pour les faits plus importants, d'écrire de longues phrases où la sonorité des mots et l'énergie de l'expression remplacent les idées justes et positives. Quelquefois même ces descriptions ne le cèdent en rien aux pages si étranges de nos romanciers les plus excentriques; telle est, entre autres, celle du château de Tiffauges (p. 51) terminée ainsi : « ... Un paysan chargé de fourrages » qui traverse et passe; un petit berger qu'on aperçoit sauter de rocher » en rocher à travers les brèches; un chant de laboureur qui arrive » par delà l'enceinte; c'est tout ce que l'on voit dans le château du » maréchal de Raiz.. » — Mais ceci n'est rien; nous considérons comme bien plus grave la sévérité avec laquelle M. Eugène Loudun juge les princes que servaient les Vendéens, accepte des récits dont l'atrocité est révoltante (p. 68), et ses idées au sujet des *mœurs* de la Vendée. — Il regrette tout le passé, il voudrait vivre dans une société méthodiquement classée, comme était la nôtre avant 93; il attribue à l'esprit d'indépendance, bien différent de celui de la vraie liberté, tous les malheurs, toute l'immoralité, toutes les dégradations de notre temps; toujours entraîné par une malheureuse facilité, à laquelle il sacrifie trop fréquemment le style, il entremêle les raisons philosophiques et les raisons politiques, et il affirme (ce que nous acceptons) que les droits et les devoirs n'étant pas établis, le principe de liberté ne peut régner, les idées d'indépendance seules dominant, et avec elles nulle société n'est possible, nulle religion ne peut se maintenir;

de là l'affaiblissement du culte religieux en France ; on est tombé dans l'indifférence par esprit d'indépendance, et pour n'avoir pas voulu se soumettre à accorder à Dieu ce qui lui est dû. Mais, toujours selon l'auteur, l'indifférence n'a pas pénétré partout au même degré ; il fait la part de chacun en cette matière, et met impitoyablement la haute classe, les gouvernants et la bourgeoisie ; bien au-dessous du peuple, de celui des campagnes surtout ; les hautes classes sont plus instruites et conservent certaines convictions que, par politique, elles manifestent quelquefois par le culte extérieur ; la bourgeoisie, au contraire, a des idées d'autant plus retrécies que son instruction est bornée, incomplète, et que tous ses instincts, toutes ses préoccupations se concentrent sur un but unique : une petite aisance à accroître ; pour satisfaire cette passion du gain, il lui faut de l'indépendance et non de la religion. Le jugement est sévère ; pourtant il nous paraît juste, même quand l'auteur ajoute que, forcé par le principe d'égalité que l'on voulait introduire, de modifier sa position, chacun a cherché à *monter* et nul n'a consenti à *descendre* ; de là est venu l'égoïsme et la triste maxime *chacun chez soi, chacun pour soi*. — Si M. Loudun a une telle idée de notre société actuelle « dont l'état est l'anarchie (p. 120), » il n'en a pas une plus haute du gouvernement constitutionnel, et il le déclare soumis à tous les vices qui rongent la société ; « il n'a point de force de conservation, » dit-il, il ne règle aucun avenir ; il agit comme une femme qui raccommo-derait une broderie sur un canevas qui se brise : il fait des reprises au milieu. » Le principe d'indépendance a pénétré aussi dans la famille, et l'a perdue : nulle part, dit M. Loudun, on ne rencontre cette autorité du père sur ses fils qui naguère faisait la force de la famille ; et gémissant sur tout l'ensemble de ce désordre d'une éducation imparfaite, il termine ainsi ce chapitre : « Nous préparons une génération » naissante qui rendra impossible tout gouvernement, toute société, et » qui sera instruite et châtiée par des catastrophes inattendues. » — On le voit, il y a là beaucoup d'idées, d'observations, malheureusement trop justifiées, et les détails du livre en présentent bien d'autres encore ; mais l'auteur est trop absolu dans ses jugements, il ne voit rien de bon dans notre société, et il ne songe même pas à mettre à l'abri de ses coups tant d'âmes pieuses qui, pour n'avoir pas été formées en Vendée, n'en sont pas moins dignes de la plus haute estime. — Mais pourquoi, dira-t-on, avoir si longuement discoursu sur l'état de notre société ? Pour en venir à chanter les louanges du peuple vendéen, à exalter ses

mœurs antiques, sa fidélité à la religion, et c'est là principalement que nous sommes en désaccord avec l'enthousiaste écrivain toujours disposé à trouver, quand il s'agit de sa chère Vendée : « que tout est au mieux » dans le meilleur des mondes possibles. » Si nous regrettons avec lui cette sorte de vénération que les pères savaient inspirer aux enfants, nous ne pouvons nous résoudre à regretter les droits souvent trop absolus que la législation leur conférait ; nous ne pouvons pousser l'admiration pour tout ce qui a fait la force et le beau côté du caractère vendéen, jusqu'à ne pas trouver une parole de blâme pour ces prêtres qui ne voulurent point accepter le Concordat, refusèrent de se soumettre à la règle nouvelle imposée à l'Église de France par le souverain Pontife, et formèrent ce que l'on appelle la *petite église*. M. Eugène Loudun ne voit en cela qu'une exagération de l'observation d'un principe ; nous y voyons une coupable désobéissance et un schisme justement condamné.

A la suite de toutes ces digressions, que nous ne recommandons à personne parce qu'elles sont plutôt l'œuvre d'une imagination exaltée en religion, exaltée en politique, que d'un esprit froid et sagement réfléchi, l'auteur a consacré la troisième partie du volume au récit des *guerres* de la Vendée. Nous sommes portés à croire que c'est un Vendéen qui raconte ; mais, comme ces combats extraordinaires sont bien connus, il n'a pu ajouter à ce que l'on trouve dans les autres auteurs que l'expression de son admiration pour les uns, de son indignation contre les autres. Le mouvement du style est ici fort convenable, et quand on n'en abuse pas il produit souvent un heureux effet ; mais nous ne comprenons pas qu'un auteur aussi franchement catholique puisse approuver autant des propos et des actes fort guerriers sans doute, mais point du tout catholiques (p. 334 et passim). — En résumé, ce livre offre de l'intérêt ; cependant, pour être conseillé à tous, il faudrait qu'il fût écrit avec moins de passion et d'exagération. F.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Séance publique annuelle (jeudi 5 juillet 1849).

Ces solennités ont le privilège d'attirer un public nombreux, qui saisit avec une merveilleuse promptitude les moindres allusions et ma-

nifeste librement ses émotions ou ses sympathies. On aime d'ailleurs à contempler d'un même coup d'œil toutes les gloires scientifiques, littéraires et artistiques de la France. Car les autres Académies se font un honneur de venir relever par leur présence la gloire de l'Académie française, qui a sur ses sœurs le droit d'aïnesse, et aussi de popularité. Cette fois, à l'intérêt ordinaire qu'excitent ces sortes de réunions, il se mêlait un souvenir puissant. On voulait savoir comment la poésie avait célébré le noble dévouement de l'archevêque martyr, et avait tiré de ce drame funèbre de pathétiques leçons.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Villemain, a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur le Concours et l'examen des prix proposés pour les années 1850, 1851 et 1852. Le talent du célèbre professeur n'a pas vieilli dans la solitude. On retrouve dans ses appréciations le même éclat, la même jeunesse et cette sobriété qui parfois s'élève jusqu'à la vigueur. Si nous osions hasarder ici une opinion, nous ajouterions que cette pensée, qui était souvent un peu indécise et flottante, a pris plus de profondeur. Les opinions du catholique se sont fixées. Il en est résulté dans les conceptions de l'écrivain une allure plus décidée, un accent plus mâle, et qui annonce, sinon l'inspiration, ce mot ne va point au style travaillé de M. Villemain, au moins des convictions assises et le repos de la foi. L'illustre rapporteur a annoncé que le prix de M. le baron Gobert, pour l'ouvrage le plus savant et le mieux écrit sur l'histoire de France, était maintenu aux *Considérations* de M. Augustin Thierry. L'auditoire n'a pu entendre sans un léger sourire ce jugement, quoiqu'il fût prévu, puisqu'il se répète depuis dix ans. Il est bien convenu que la gloire et le mérite de ce lauréat en permanence sont stéréotypés. Aucun souffle ennemi ne doit détacher une seule feuille de cette couronne qui conservera une immortelle fraîcheur. Pour justifier cette éternité de la victoire, le même honneur, ou pour mieux dire les mêmes avantages pécuniaires sont confirmés en faveur de M. Bazin. On déclare son *Histoire du règne de Louis XIII* un ouvrage instructif et qui demeurera longtemps nouveau, quoique l'auteur ait commis plusieurs inexactitudes, et n'ait pas même songé à mentionner les grandes créations religieuses qui datent de cette époque. M. Bazin a inventé contre les œuvres et les hommes du catholicisme la conspiration du silence. Les uns et les autres ne brillent dans ses pages que par leur

haute poésie qui déborde en sentiments affectueux et remplit l'âme des plus douces émotions; ou plutôt on y entend la parole de la sagesse incréée elle-même, et tout ce qu'elle a inspiré de plus pur aux grands hommes que l'Église a honorés du nom de saints. — Ce livre, d'une belle exécution, se recommande à tous les catholiques qui voudront, quand ils liront plus tard les décisions du Concile, s'édifier en voyant de quelle manière elles auront été rendues. Il sera également recherché dans les diocèses où se tiendront d'autres Conciles, et où l'on ne voudra rien faire d'arbitraire, mais où l'on désirera se conformer aux pieuses traditions de l'Église.

41. CONFÉRENCES DONNÉES A NOTRE-DAME DE PARIS par M. l'abbé PLANTIER.—*Carême 1847, Des erreurs actuelles sur la religion; — Avent 1847, De l'Église comme autorité doctrinale.* — 1 vol. in-8° de VIII-448 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C^{ie}; — prix : 5 fr.

Ce volume qui, nous l'espérons, sera bientôt suivi d'un second, ne renferme que les Conférences données pendant le Carême et l'Avent de 1847. Elles sont comme les premières pierres d'un édifice déjà complet dans la pensée de l'auteur, et qui sera, à en juger par ce frontispice, un monument nouveau, glorieux, sévère, élevé au triomphe de la vérité catholique. Nous disons sévère, et ce mot, dans notre pensée, est un éloge. Oui, la parole de l'apologiste chrétien doit être grave et majestueuse; son élocution vive et entraînant, mais toujours pure et correcte; son style coloré, vivant, mais toujours simple et précis; sa logique irrésistible; son amour de la vérité supérieur à tout autre sentiment; sa conviction profonde, et irrécusable pour ses ennemis eux-mêmes; sa critique douce et respectueuse; en un mot, tout en lui doit respirer la dignité, le calme, la sérénité : et voilà ce qui nous a frappés dans l'étude attentive que nous avons faite de ces Conférences. L'auteur a raison de laisser dormir dans le mépris et le silence les calomnies surannées d'une impiété sceptique et railleuse dont notre siècle, plus sage, semble avoir fait justice. Profondément versé dans l'étude de la philosophie qui règne aujourd'hui dans l'école, ayant vu le fort et le faible de ses enseignements; ayant médité, pesé, analysé tous ses principes et toutes ses tendances, M. l'abbé Plantier, homme de son siècle, place la discussion sur un terrain où doivent se rencontrer tous les esprits sincères. C'est de front, et pour ainsi dire corps à corps, qu'il combat les erreurs actuelles d'abord sur

la religion, ensuite sur l'autorité doctrinale de l'Eglise. Sa marche est naturelle et logique. Il expose avec autant de délicatesse que de franchise les principes de ses adversaires, et quand il les attaque, c'est toujours avec une politesse et une modération de langage qui laissent aux vaincus le plaisir si doux de ne céder qu'à leur propre raison. Le style est grave, précis et coloré; parfois les traits en sont un peu forcés, mais ils brillent toujours par l'énergie. Les images sont bien choisies, les comparaisons heureuses et souvent nouvelles, et si l'on ne rencontre que rarement de ces mouvements qui captivent et entraînent, on trouve toujours cette éloquence non moins puissante d'une logique accessible à toutes les intelligences. Nous regrettons de ne pouvoir entrer avec nos lecteurs dans les détails de cette discussion. Mais tous doivent la lire et la méditer : les jeunes gens, pour y secouer le joug des préjugés, cette source inépuisable de nos erreurs ; les gens du monde, pour s'affermir de plus en plus dans leurs croyances ; les prêtres, pour s'armer d'armes nouvelles contre de nouvelles erreurs. Un mot seulement sur la méthode suivie par l'auteur. — Il n'est pas de système, si mauvais qu'il soit, pas de doctrine, si fausse qu'on puisse l'imaginer, qui n'offrent à un examinateur impartial, parmi des erreurs quelques bons principes, quelques pensées heureuses. Quels sont donc les bienfaits, quels sont les torts de la philosophie contemporaine ? Recherches précieuses sur l'histoire de l'esprit humain ; spiritualisme ramené en psychologie ; justice et surtout gravité dans la controverse religieuse, voilà ce que nous avons gagné sur la philosophie du XVIII^e siècle, et M. l'abbé Plantier le proclame avec une franchise et un bonheur qui donnent à sa parole une haute autorité, lorsqu'il reproche à nos philosophes des abus de langage déplorables, des prétentions dérisoires d'orthodoxie ; dans la doctrine, un vague et une incertitude qui désolent ; dans la méthode, des premiers principes non moins imprudents que faux. Et il le prouve en prenant ces principes un à un pour mieux les combattre. Non, la religion, dans son sens le plus large, n'est pas le résultat d'un progrès humanitaire : une telle croyance est évidemment contraire aux instincts de notre nature qu'elle désespère, avilit et déprave. Et, d'ailleurs, les faits la démentent. L'histoire religieuse de tous les peuples, loin de présenter un progrès continu, est caractérisée par ces trois états : de déchéance, d'immobilité et de retour aux croyances premières qu'on avait abandonnées. Mais si cette loi du progrès est fautive pour expliquer l'origine de la religion, elle l'est surtout quand

il s'agit du catholicisme. En effet, qu'a-t-on dit? que le dogme catholique avait été puisé dans le platonisme; sa morale tirée du stoïcisme; sa constitution moulée sur celle de l'empire romain. Mais ces trois assertions sont absurdes; et quand elles seraient vraies, il faudrait encore reconnaître dans celui qui aurait ainsi coordonné ces éléments épars, la puissance et la sagesse d'un Dieu.

Eh bien, oui! l'origine du christianisme est divine; mais les dogmes qu'il enseigne, utiles, nécessaires même au peuple, ne sont pour le sage que de brillants symboles qu'il peut briser afin de voir à nu la vérité pure. Erreur monstrueuse, qui calomnie l'intelligence du peuple, blesse ses droits les plus sacrés et lui enlève ce qui console et adoucit ses peines; erreur qui ferait de Jésus-Christ un séducteur, de ses apôtres des tyrans, et de tous les prêtres des hypocrites et des menteurs; car tous, depuis dix-huit siècles, ils proclament la vérité, la réalité, la certitude du dogme, et cent fois ils ont lancé l'anathème contre quiconque a voulu l'ébranler. En effet, toucher au dogme, c'est toucher à l'édifice religieux et social, c'est attaquer et détruire la morale qui lui est inséparablement unie : M. l'abbé Plantier le démontre dans la cinquième Conférence, avec une richesse de preuves et d'évidence qui coupe par la racine cette erreur si commune aujourd'hui, qu'il est permis de penser en spéculation tout ce qu'on veut, pourvu qu'on vive bien; comme si des croyances dépravées n'amenaient pas la dépravation des mœurs et la ruine des peuples.

Vient ensuite une question qui est de toutes la plus importante peut-être, et l'une des mieux résolue. Quels sont les droits de la raison en matière de religion? Ces droits sont énumérés et définis avec une précision parfaite : droit de spéculation, qui renferme la liberté de conscience, la liberté d'opinion; mais ce droit évidemment ne peut être absolu; droit d'intelligence, droit de discussion, et pour tout homme raisonnable, la discussion sera non-seulement un droit, mais encore un devoir, devoir qu'il devra remplir en suivant des règles que nous dictent la justice et le bon sens. — La septième Conférence, qui est la dernière du Carême, est un parallèle entre la philosophie et la religion : celle-ci paraît supérieure comme objet, comme organisation, comme ministère, et par conséquent il faut la placer à la tête de toutes les études comme la plus digne et la plus belle.

Si nous le pouvions, nous voudrions suivre M. l'abbé Plantier dans ses Conférences sur l'Eglise, où il traite avec le même ordre et la

même lucidité toutes les grandes questions soulevées depuis un demi-siècle : L'Église est-elle un pouvoir dogmatique qu'on puisse accepter même à notre époque ? Quel est l'objet de son infailibilité ? quelles en sont les limites ? Est-ce une force brutale qui s'impose à l'intelligence en détruisant la liberté de discussion ? Que faut-il penser de ce reproche si grave que l'Église est intolérante ? Ici se présente dans toute son étendue la question si controversée des inquisitions du moyen âge et l'explication de ce principe : Hors de l'Église point de salut. M. l'abbé Plantier en montre la justice en détruisant les préjugés et en rendant à des termes mal compris leur juste valeur. Il examine ensuite les droits de l'Église à vivre indépendante, et les conséquences qui résultent pour elle et pour la société de ces droits imprescriptibles. Les grandeurs de la Papauté ont inspiré les dernières pages de ce livre que tout chrétien lira avec bonheur, surtout à notre époque, en présence des graves événements qui s'accomplissent, et qui semblent confirmer les paroles de l'orateur sacré. L.

42. CONTES HISTORIQUES pour la jeunesse, par M^{me} Eugénie FOA. — 1 vol. in-12 de 348 pages et 3 gravures (sans millésime), chez Desforges.

Les sept petites histoires qui composent ce recueil, sont toutes écrites dans un style simple et naturel, sans prétention, et à la portée des jeunes lecteurs auxquels elles sont adressées ; quelques-unes même ne manquent pas de grâce et d'intérêt. On prend plaisir à lire les aventures de Valentin Duval qui, dans son enfance, pauvre dindonnier, devint, à force de travail et de génie, l'un des plus savants hommes de son siècle et la gloire de la Lorraine. — Un jeune lecteur, à l'âme sensible, versera des larmes au récit des longues souffrances et de la mort affreuse du fils de Louis XVI, captif dans la prison du Temple. Il y a de l'art, de l'imprévu, du pittoresque dans ce drame intitulé *la Nuit de la Toussaint*. Les caractères en sont bien saisis, les scènes vives et émouvantes ; la morale propre à frapper l'intelligence, à instruire et à toucher les cœurs. — Les souvenirs de la première enfance de Napoléon, et le trait attribué à Mlle Necker paraîtront un peu fades à côté de cette brillante narration. — Nous ne ferons à la *Jeune Livonienne* que ce reproche : « Le » vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. » — Quant à l'historiette intitulée *Le petit Roman*, nous la condamnons formellement. Notre surprise a été grande de trouver sous la plume d'une femme écrivant pour

Nous persistons à croire, malgré la réserve de l'auteur, que cette proposition est mauvaise de tout point. Elle froisse tous les sentiments des catholiques qui s'inclinent avec respect devant le nom sacré de Jésus-Christ, en reconnaissant que rien ne peut en approcher, encore moins l'égaliser. Au point de vue de l'histoire, quelle qu'ait été l'influence d'Horace et même de Virgile dans le moyen âge, c'est l'exagérer visiblement que de la traduire en termes semblables.

Le volume de M. Patin se termine par une Notice sur Bernardin de Saint-Pierre, un Éloge de ce même écrivain, un examen des Méditations et des Harmonies de M. de Lamartine, une Préface des œuvres de M^{me} de Souza, une autre Préface pour les œuvres de M. Joseph de Maistre, des réflexions sur quelques romanciers étrangers, imitateurs de Walter Scott, et enfin un article sur Walter Scott considéré comme critique. Ces comptes-rendus et ces examens, déposés dans des recueils périodiques qui depuis ont disparu, ou mis à la tête des ouvrages qu'ils annonçaient, répondent à l'idée que nous nous sommes faite du talent de l'auteur. Quoique moins travaillés que les opuscules précédents, ils portent toujours la trace d'un esprit solide, étendu, et qui fut mûr de bonne heure. Sa critique n'est ni de la partialité, ni du dénigrement. Juste et réfléchie, érudite et variée, elle dit constamment, dans une langue élégante et polie, pourquoi elle blâme et pourquoi elle loue. Y.

55. MISSION DU MADURÉ (LA), *d'après les documents inédits*, par le P. J. BERTRAND, de la Compagnie de Jésus, missionnaire du Maduré. — Tome II de VIII-416 pages (1848), chez J.-B. Pélagaud et C^{ie}, à Lyon, et chez Poussiègue-Rusand, à Paris; — prix : 6 fr.

Nous avons déjà fait connaître le premier volume de cet ouvrage (voir notre tome VII, p. 329) consacré tout entier à des notions générales sur l'Inde, et à une discussion de faits et de doctrines touchant les missions. Ici commence l'historique de la mission du Maduré : sa fondation et ses progrès sont exposés dans une suite de lettres adressées par les missionnaires à leurs supérieurs ou à leurs confrères. C'est donc un récit fidèle, et qui mérite toute confiance, car il ne repose que sur le vrai, et ne cherche pas, comme celui de certains touristes, l'éclat du style et le brillant des descriptions. Ces lettres n'étaient même pas destinées à la publicité, et le P. Bertrand, en les tirant des archives de la Compagnie de Jésus, où elles étaient ensevelies depuis deux cents ans, a dû plus d'une fois, sans

toucher au fond, en modifier la forme, afin d'en rendre la lecture plus facile et plus attrayante. Toutes ont été écrites en italien, en portugais et en latin; il a fallu les traduire. On comprend qu'elles ont le caractère des lettres du même genre qui composent le recueil des *Lettres édifiantes écrites des Missions* et les *Annales de la Propagation de la Foi*, si connues des lecteurs chrétiens; seulement, par leur réunion elles offrent un ensemble sur une même mission. Elles sont édifiantes pour tous les fidèles, et curieuses pour les érudits, particulièrement en ce qui concerne la question des rites malabares, et la discussion soulevée par la ligne de conduite adoptée par le P. de' Nobili, qui occupent une partie assez notable de ce volume, auquel sont jointes quelques pièces justificatives relatives au même sujet.

56. MOÏSE RÉVÉLATEUR, ou *Exposition apologétique de la théologie du Pentateuque*, par l'abbé Charles-Marin ANDRÉ, professeur de rhétorique au petit séminaire de Villiers-le-Sec, diocèse de Bayeux. — 1 vol. in-12 de xxvii-341 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C^{ie}; — prix : 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage, destiné à montrer la supériorité de la théologie du Pentateuque sur toutes les autres théologies, renferme trois livres. — Dans le premier, intitulé *Dieu d'après Moïse*, M. l'abbé André donne un précis de la vie de Moïse, une idée générale de ses livres, et finit par exposer les perfections que l'auteur inspiré attribue au vrai Dieu. C'est la matière de trois chapitres. — Le second livre traite de *Dieu d'après les philosophes*. L'ancienne et la nouvelle philosophie viennent tour à tour déposer tout ce qu'elles ont dit de vrai et de faux, de sublime et de ridicule sur les perfections du premier des êtres. Anaxagore, Platon, Aristote, chez les anciens; Kant, Fichte, Hegel, chez les modernes, sont ceux que l'auteur a choisis pour rendre témoignage de ce que peut enseigner la raison humaine sur la première des vérités, lorsqu'elle veut se séparer de la révélation. — Le troisième livre renferme les notions de Dieu fournies par *les révéléateurs*. Il comprend cinq chapitres qui traitent séparément de la doctrine renfermée dans les Védas, le Mánava-d'Harma-Sastra, le Zend-Avesta, les Kings et les Tao-sse. Chaque chapitre commence par une notice sur les livres sacrés dont il doit exposer la doctrine; viennent ensuite les notions vraies sur la nature divine, lesquelles sont suivies de quelques-unes des erreurs auxquelles elles se trouvent mêlées. On a ainsi sous les yeux un précis

de la doctrine des sages de la Grèce et de l'Allemagne et des livres sacrés des Chinois, des Perses et des Indiens. Ce parallèle est terminé par cette conclusion. « Il est donc démontré que non-seulement l'homme n'a pas pu formuler, dans la durée des siècles, une notion de Dieu satisfaisante, mais qu'il n'a pas même su conserver, par ses seuls efforts, le trésor des traditions primitives. Ainsi, malgré les Védas, malgré Zoroastre, malgré Manou, malgré Khoung-sou-Tseu (Confucius), malgré Lao-Tseu, le Dieu de Moïse reste le Dieu des dieux. »

Cette analyse montre tout à la fois l'excellence du but de l'auteur et la marche qu'il a suivie pour l'atteindre. Écrit avec facilité, élégance, et néanmoins sans trop de prétention, son travail sera lu avec intérêt et avec profit par tout le monde, et en particulier par les jeunes gens qui n'ont pas fait une étude spéciale de l'Écriture sainte, et qui ont assisté aux cours ou qui ont lu les ouvrages des admirateurs des livres indiens et chinois. L'approbation que lui a donnée Mgr l'évêque de Bayeux est un sûr garant de l'orthodoxie de l'auteur. Aussi n'avons-nous à signaler, comme critique, que des défauts bien peu importants, et qu'il nous suffira d'indiquer. Par exemple, la raison pour laquelle Dieu ne permit pas à Moïse d'entrer dans la Terre promise ne paraît pas convenablement désignée par cette phrase : « Cependant il n'y entra pas, pour avoir cru la malice humaine plus profonde que la miséricorde de Dieu n'est incompréhensible (p. 5). » Les preuves du panthéisme du Zend-Avesta laissent à désirer (p. 221 et suiv.), surtout la doctrine du dualisme n'y étant pas clairement enseignée (p. 235 et suiv.). Enfin M. l'abbé André aurait pu, ce nous semble, ajouter quelques autres philosophes à ceux qu'il cite, et ne pas oublier, à propos de la signification des mots *tien* et *charig-ti* (p. 290), que plusieurs pontifes, et en dernier lieu Benoît XIV, ont examiné et résolu cette question. (V. dans le Bullaire de Benoît XIV la bulle *Ex quo singulari*, du mois de juillet 1742.).

57. LA PAPAUTÉ peut-elle et doit-elle demeurer pouvoir politique ?
Par J.-P. SCHMIT, ancien chef de division au Ministère des Cultes, ancien maître des Requêtes. — Épigraphe : *Traitez le Pape comme s'il avait deux cent mille hommes.* — In-8° de 32 pages (1849), chez Adrien Le Clère et Cie ; — prix : 50 cent.

Cette brochure se compose de trois articles déjà un peu anciens pour notre époque d'agitation, où l'évènement du lendemain vient si

paroles et les sentences. On comprend par cette explication le titre de *Psautier* donné à cet ouvrage ; celui de *pèlerin* indique qu'il est destiné à être le guide et le consolateur de l'homme dans le pèlerinage de cette vie. Pour notre compte, nous avons lu avec édification et avec charme cet opuscule plein d'élévation, de foi, de poésie même, et d'une douce piété, remarquable, en outre, par une grande justesse d'expressions. Nous ajouterons que le traducteur, M. l'abbé Liabeuf, qui s'est appliqué à traduire littéralement, a su le rendre attrayant dans notre langue par la pureté du style. Aussi nous dirons avec Mgr l'évêque de Gap, que « la publication du *Psautier du pèlerin* est une » bonne fortune pour les âmes avides de foi, d'espérance et d'amour. »

59. VIE ET RÉVÉLATIONS de la *Sœur de la Nativité, religieuse converse au couvent des Urbanistes de Fougères, écrites, sous sa dictée, par le rédacteur de ses Révélations.*— Troisième édition, collationnée avec le plus grand soin sur la deuxième, et augmentée d'un volume qui contient tout ce qu'elle a fait écrire peu de temps avant sa mort. — 4 vol. in-12 de 449, 470, 472 et 538 pages (1849), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 12 fr.

Révélations, Prophéties, ce sont là deux mots qui excitent ordinairement la risée des gens du monde, et qui présentent souvent aux yeux mêmes des personnes sages et pieuses quelque chose de douteux et de suspect. C'est là surtout qu'il est nécessaire de marcher avec précaution entre les deux excès opposés, et de se garantir autant d'une sottise crédulité que d'une incrédulité irréfléchie. Ne croyez pas à tous les esprits, mais aussi ne refusez pas à l'esprit de Dieu le droit et le pouvoir de communiquer quand il le veut ses secrets aux âmes simples et profondément établies dans l'humilité. Or, en examinant d'après ces règles l'ouvrage qui nous est soumis, nous pouvons, sans prétendre porter sur un point si important, et que l'Église seule peut décider, un jugement définitif, assurer du moins que tout, dans les écrits comme dans la vie de la pieuse Sœur de la Nativité, semble respirer un parfum surnaturel et divin. Quoi de plus édifiant que cette vie d'une simple fille de la campagne, prévenue des grâces de Dieu dès l'enfance, et, après quelques infidélités passagères, avouées avec une admirable candeur, consommée tout entière à l'ombre du sanctuaire dans la pratique de toutes les vertus religieuses ? Quelle foi, quelle confiance, quelle charité, quelle soumission à la volonté du Seigneur, quelle patience dans les maladies,

quel éloignement du monde, quel dévouement à la pratique de la chasteté ! Le schisme, se glissant dans l'Église comme un serpent, voudrait-il s'introduire jusque dans la maison des épouses de Jésus-Christ ? quelle fermeté à le rejeter et à se relier plus fortement que jamais au Siège de Pierre ! Une effroyable révolution vient-elle les arracher du cloître ? quelle noble et sublime résistance, quelle généreuse réclamation, quelle persévérance au milieu du monde dans la fidélité toujours exacte aux exercices, aux vertus religieuses ! Si la bonne vie est la première marque qui distingue les vraies inspirations des rêves chimériques d'une imagination égarée, quel préjugé plus favorable pour la pauvre religieuse de Fougères ! Examinons-nous le genre des sujets qu'elle aborde et la manière dont elle les traite ? Comment expliquer dans une pauvre fille des champs cette hauteur de pensées, cette exactitude d'expressions, cette richesse d'images que l'on ne trouverait qu'avec peine dans les théologiens les plus corrects et chez les plus brillants littérateurs ? L'accomplissement littéral des prédictions qu'elle a faites sur les temps malheureux de notre Révolution, et sur les calamités qui devaient à cette époque fondre sur l'Église de France, n'est-il pas un nouveau motif de croire à la réalité des prédictions qu'elle a faites pour les temps plus reculés ? Dira-t-on que son opinion sur les enfants morts sans baptême, et qu'elle place sur la terre renouvelée, quoique privés de la vue de Dieu, ne s'accorde pas bien avec la doctrine commune des théologiens ? Mais c'est là une question sur laquelle l'Église n'a pas définitivement prononcé, et qui, laissée encore à la liberté du jugement particulier, ne peut fournir une raison de rejeter un livre qui la résout de la manière la plus favorable à ces êtres plus infortunés que coupables, et la plus conforme à la divine miséricorde.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage recueilli d'après les communications ou les notes de la Sœur de la Nativité, ainsi que la Vie dont l'a enrichi l'éditeur, ne peut être pour les lecteurs qu'un grand sujet d'édification : c'est la foi, c'est la piété qui parle, qui se manifeste d'un bout à l'autre. On lit avec un charme indicible ce que cette humble fille a fait écrire sur les grandeurs de Dieu, les mystères de Jésus-Christ, les vertus chrétiennes, les perfections religieuses, les fins dernières de l'homme, les caractères des vraies et des fausses révélations, la pratique des sacrements, les caractères de la dévotion véritable ; tout, jusqu'à ses rêves, est plein d'éclat et d'onction. Tandis que l'on savoure ce fruit délicieux de la plus pure dévotion, on s'étonne de ces vues si claires, de ces prédictions si

formelles et si justes sur la ruine de la royauté et de la religion en France, et l'on aime à suivre la servante de Dieu dans ce qu'elle annonce par rapport aux derniers combats de l'Église à la fin des temps. Un seul point pourrait paraître extraordinaire, c'est la disparition subite de tous les vrais fidèles, transportés par l'archange saint Michel dans un désert pour échapper à la fureur de l'antechrist. On se demande naturellement si l'Église doit jamais disparaître, quoique l'on puisse répondre que comme elle fut cachée dans les premiers temps au fond des catacombes, ainsi le sera-t-elle à la fin dans la profondeur des plus secrètes solitudes.

C'est, on le sait sans doute, à son directeur, M. l'abbé Genet, que la pieuse Sœur fit ses communications et plus tard envoya les notes qu'elle dicta à sa supérieure et à une autre religieuse du couvent, qui était seule dans le secret. Ce prêtre respectable est à l'abri de tout soupçon, et son témoignage se trouve d'ailleurs confirmé par les deux religieuses susdites, qui ont déclaré la conformité parfaite de la rédaction avec les idées bien connues de la Sœur. Cependant le quatrième volume ne sort pas de la même plume; il renferme les derniers Mémoires que la servante de Dieu avait fait passer à son directeur, et que celui-ci devait abrégé en supprimant tout ce qui pouvait déjà se trouver dans les publications précédentes. Mais M. l'abbé Genet fut prévenu par la mort avant d'avoir mis la main à ce travail. Le dépositaire de ses papiers n'a pas laissé périr ces précieux cahiers, dont d'ailleurs une seconde copie fut fournie par la Supérieure et sa compagne, cette autre confidente des secrets de la Sœur de la Nativité. C'est sur cette double copie que l'on a fait ce dernier volume où, s'écartant un peu de la marche du premier éditeur, on ne s'est pas contenté comme lui de prendre les pensées de l'auteur, et de les revêtir d'un style étranger; mais « on a cru
« d'une part, plus conforme à la vérité, et de l'autre plus agréable au
» lecteur de laisser parler la Sœur elle-même, se bornant seulement à
» corriger les fautes d'orthographe, les expressions trop choquantes con-
» tre la langue, quelques constructions vicieuses, quelques mots trans-
» posés, oubliés, ou répétés inutilement, peut-être plus par la faute des
» secrétaires que par celle de la Sœur; de plus les matières éparses dans
» les cahiers et dictées par la Sœur selon qu'elles se présentaient à elle,
» ont été réunies dans plusieurs articles divisés par paragraphes
» avec des titres et avec des notes marginales (t. iv, p. 8)... Ainsi
» dans ce dernier volume, la Sœur de la Nativité se montre telle qu'elle

» est, sans voile et sans nuage ; on l'entendra parler sans interprète et » sans truchement ; on la connaîtra, on la jugera (ibid. 9). »

Malgré l'ordre que M. l'abbé Genet et ses continuateurs se sont efforcés de mettre dans leur travail, il faut avouer que la disposition de l'ouvrage est loin d'être parfaite. Ainsi la Vie de la Sœur commence dans le premier volume, et finit dans le troisième ; les répétitions abondent et fatiguent le lecteur ; le quatrième volume n'est pas assez dégagé de ces redites qui ne peuvent causer que l'ennui. Disons cependant que, malgré ces légers défauts de rédaction, l'ouvrage n'en reste pas moins très-intéressant, très-utile et très-propre à allumer dans les cœurs les sentiments de la foi, de la piété et de l'amour de Dieu.

Un mot sur l'exécution typographique : le caractère est bon, le papier convenable, mais on n'a pas su corriger les épreuves ; les fautes d'impression sont innombrables, et souvent assez lourdes pour changer le sens total des phrases : Ainsi, un *poison* au milieu de la mer... Les péchés commis *lors* (hors) du mariage... Apparition d'une jeune vierge qui reproche à la Sœur ses négligences et *son peu d'amour-propre* (d'amour pour Dieu)... Être tourmenté par un *berceau* (bourreau)... En coûterait-il donc beaucoup pour avoir un prote capable, ou pour apporter un peu plus d'attention à la lecture des épreuves ?

A.-B.-C.

Du colportage des livres.

L'article 6 de la loi du 27 juillet dernier, s'il est bien compris et surtout bien exécuté, peut mettre un terme aux abus du colportage des mauvais livres, abus contre lesquels nous nous sommes élevés si souvent. — Nous croyons donc utile de reproduire cet article, et d'y joindre quelques extraits de deux circulaires de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 1^{er} août dernier et du 6 septembre courant. — On ne saurait donner trop de publicité à des documents de cette importance. Il est essentiel surtout que MM. les maires et les juges de paix de toutes les communes connaissent bien les droits que leur confère la loi du 27 juillet 1849, et ne craignent pas de les exercer. Nos lecteurs pourront les rappeler, au besoin, à ceux qui les oublieraient.

Voici d'abord l'article 6, qui a pour objet le colportage : « Tous dis- » tributeurs ou colporteurs de livres, écrits, brochures, gravures et » lithographies, devront être pourvus d'une autorisation qui leur sera

commanderez aux maires, aux commissaires de police et à la gendarmerie d'exercer la plus attentive surveillance. »

Le Ministre termine en demandant aux préfets de lui faire connaître, par *un rapport spécial*, quels fruits la loi du 27 juillet 1849 a déjà produits, dans leurs départements, sous le rapport du colportage.

Nous engageons tous ceux de nos lecteurs qui sont investis de quelque autorité dans le lieu de leur domicile, ou qui y jouissent d'une heureuse influence, à veiller à l'exacte observation des instructions qui précèdent ils auront contribué à faire disparaître un des fléaux qui exercent le plus de ravages dans les campagnes, s'ils peuvent en éloigner les émissaires de la propagande démagogique, impie et immorale.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

La sacrée Congrégation de l'Index, convoquée à Naples par ordre spécial de Pie IX, a mis à l'index, par un décret du 30 mai dernier, approuvé par le souverain Pontife le 6 juin, les ouvrages suivants :

Des cinq Plaies de la sainte Eglise, Traité dédié au clergé catholique, avec Appendice de *deux Lettres sur l'élection des évêques*, par l'abbé Antoine Rosmini Serbati.

La Constitution suivant la justice sociale, avec un Appendice sur l'unité de l'Italie, par le même.

Le Jésuite moderne, par M. l'abbé Vincent Gioberti.

Discours funèbre pour les morts de Vienne, prononcé le 27 novembre dans l'église Saint-André-della-Valle, par le P. Gioacchino Ventura, avec Introduction de l'auteur. — (Nous avons rendu compte de ce Discours dans notre tome VII, page 422.)

Déjà M. l'abbé Rosmini s'est soumis à ce décret de la manière la plus édifiante, et le P. Ventura vient à son tour de publier, datée de Montpellier, le 8 septembre, une lettre dans laquelle nous lisons avec bonheur :

« Ayant toujours déclaré et protesté vouloir soumettre au jugement

» du Saint-Siège apostolique et du Souverain Pontife toutes mes ac-
» tions, et ayant par là contracté l'engagement solennel envers le pu-
» blic chrétien, de lui prouver par des faits, le cas échéant, la loyauté
» de mes déclarations et protestations, et la sincère volonté que j'avais
» de les mettre au besoin en pratique ;

» Sans y être contraint ni conseillé par personne, mais n'écoutant que
» mes propres sentiments, qui sont ceux d'un vrai catholique dont,
» grâce à la divine miséricorde, mon cœur n'a jamais dévié ;

» Librement et de mon propre mouvement, je déclare que j'entends
» accepter, comme j'accepte en effet le susdit décret qui condamne mon
» opuscule ci-dessus indiqué, et que je le condamne sans restrictions ni
» réserves, mais dans toute l'étendue du sens dans lequel il a été con-
» damné par l'autorité légitime.

» Je réproouve encore, rejette et condamne toutes et chacune des
» doctrines, maximes, expressions et paroles qui, dans mondit livre
» ou tout autre de mes écrits, se trouvent ou pourraient se trouver en
» contradiction avec l'enseignement de la sainte Église catholique, apo-
» stolique et romaine, la seule véritable.

» Je proteste en terminant que c'est dans cette sainte Église qu'avec
» l'assistance de Dieu j'entends et espère mourir, quoi qu'il arrive et au
» prix de quelque sacrifice que ce soit. »

Nous ne doutons pas que M. l'abbé Gioberti ne suive ces deux beaux
exemples, et nous serons heureux d'avoir à citer bientôt une aussi no-
ble démarche de sa part.



MOSAÏQUE LITTÉRAIRE.

DU CANGE.

Une population qui, dans les traditions de l'histoire et dans les habitudes de la vie politique ou administrative, n'est pas suspecte d'enthousiasme, rendait, il y a quelques semaines, de grands honneurs à un de ses compatriotes. Elle lui érigeait une statue sur une des places les plus fréquentées de sa ville natale ; le Ministre de l'Instruction publique se faisait représenter à cette solennité littéraire ; l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres y assistait par une commission nombreuse ; toutes les autorités religieuses, civiles et militaires du département étaient convoquées autour d'un monument qui, voilé encore, allait bientôt se découvrir à tous les regards ; un concours immense de spectateurs était accouru à cette fête de tous les points de la France ; enfin, comme dernier triomphe pour cet illustre mort, à l'avenir le lycée d'Amiens devra porter son nom, et la jeunesse de cette province est comme placée sous son patronage. — Quel est donc l'homme qui provoquait ainsi les respects des corps savants et les éclatantes manifestations de la sympathie populaire ? D'où lui vient, un siècle et demi après qu'il a commencé de reposer dans la tombe, cette posthume mais brillante ovation ? Qu'a-t-il fait pour la grande patrie qui lui a donné le jour ? Il nous a paru intéressant de le rechercher un moment. Ce sera peut-être raviver dans la pensée de nos lecteurs une renommée qui, toute légitime, toute consacrée qu'elle est, n'est pas sans doute aussi connue qu'elle mérite de l'être.

Charles Dufresne, seigneur du Cange, naquit à Amiens, le 18 décembre 1610, et fut baptisé le même jour dans l'église de Saint-Firmin-à-la-

Pierre. Il descendait d'une famille que les Anglais avaient expulsée de Calais, à l'époque de leurs déplorables succès, et que le roi Jean anoblit onze ans plus tard pour la récompenser de sa belle conduite dans ces temps calamiteux. Le premier instituteur de Charles fut son père, helléniste distingué, qui le familiarisa de bonne heure avec la langue grecque. A treize ans, le jeune disciple lisait à peu près couramment Homère, Sophocle, Thucydide, Démosthène. Les jésuites d'Amiens secondèrent habilement les soins du père et les heureuses dispositions du fils. Sorti du collège de ces Pères avec une instruction déjà variée et profonde, il fut envoyé à Orléans pour y étudier le droit. Le 11 août 1631, il était reçu avocat au parlement de Paris. Après avoir fréquenté quelque temps le barreau, mais plutôt pour se former à l'art de la parole qu'avec le dessein d'embrasser cette honorable carrière, il revint se fixer au sein de sa famille. Là, il se livra tout entier à une occupation favorite, l'étude de l'Histoire de France, dont toutes les autres n'étaient pour lui qu'un accessoire. Le voilà donc enfermé dans sa studieuse solitude, parcourant et dépouillant un à un les auteurs de l'antiquité, ainsi que du moyen âge. Rien n'échappe à son active et curieuse avidité. Quand il a épuisé les Bibliothèques, il explore les chartes et les diplômes. Ceux de la Picardie surtout l'occupèrent longtemps. Un événement cruel vint l'arracher à ses travaux. Son père, qu'il aimait avec une sorte de culte, lui fut enlevé le 9 janvier 1638. La passion de l'érudition n'avait desséché en lui aucun des généreux sentiments du cœur. Il veilla constamment au chevet du malade, lui prodigua tous les soins de la tendresse filiale et eut la consolation de lui fermer les yeux. Cette perte fut un grand coup pour sa sensibilité. Il ne put reprendre complètement ses travaux qu'après s'être reconstitué une famille. Son âme avait encore plus besoin de douces et sympathiques affections, que son esprit de savoir. Il épousa, le 19 juillet suivant, Catherine Dubos, fille d'un écuyer de ce nom, seigneur de Drancourt. Un demi-siècle de bonheur récompensa une union commencée et achevée sous l'inspiration de la foi catholique.

Le jour même de son mariage, disent ses biographes, il put dérober six heures d'études à sa jeune fiancée. Ce vol de la science se renouvela souvent, et dans des proportions beaucoup plus étendues. Cependant les nécessités de la famille le contraignirent d'ajouter à ses travaux spontanés un travail obligatoire. Le 10 juin 1645, Du Cange se fit recevoir comme collègue de son beau-père, dans une charge de trésor-

rier général des finances au bureau d'Amiens. Avec le caractère que nous lui connaissons déjà, nous sommes sûrs d'avance que ses études les plus chères ne nuiront en rien à l'application que réclament ses fonctions. En effet, jamais il ne sacrifia son devoir à ses goûts : il trouva même assez de temps pour surveiller lui-même l'éducation de dix enfants, six garçons et quatre filles, que lui donna la vertueuse compagne à laquelle il avait uni son existence.

Trente années s'écoulèrent ainsi, sans que rien interrompît ce calme heureux et occupé du foyer domestique, sinon de rares absences que nécessitaient ses investigations savantes, poussées jusque dans les dépôts de Paris. — Sa vaste érudition lui avait créé, dans la capitale, des relations avec tout ce que la science y comptait alors de noms illustres. Dachery, Mabillon, d'Hérouval étaient devenus ses admirateurs. Il se détermina enfin à venir se fixer au milieu du mouvement de toutes les idées. Mais là encore, il cédait bien moins aux désirs et aux applaudissements de ses amis, qu'à sa sollicitude pour les siens. Il voulut arracher sa femme et ses enfants aux menaces de l'épidémie qui décimait alors la province (1668). — Au centre des relations et des dépôts littéraires, il sut grossir encore les trésors de cette science qui, pour ses contemporains, semblait tenir du prodige (*vir ad miraculum doctus*), et que notre siècle, accoutumé à dissiper sa vie en frivolités criminelles ou en dangereuses utopies, sera tenté de regarder comme une fable.

L'exemple de Du Cange nous révèle tout ce qu'il y a de fécond dans une sage distribution du temps. Le travail n'était pour lui qu'un délassement agréable. « Jamais, disent encore ses biographes, il n'étudia » ni par un vain désir de briller, ni par aucune pensée de fortune, mais » par l'obligation de se procurer, en dehors de ses devoirs, une récréation agréable et honnête. » Aussi avait-il pris pour devise : *Mihi cano et musis*. Dans sa modestie, il était loin d'accorder à ses travaux l'estime dont les environnait déjà le monde savant : « Il ne faut, disait-il, » pour mes ouvrages, que des yeux et des doigts. Chacun pourrait en » exécuter autant. » Faisant allusion à l'une de ses œuvres les plus renommées, il ajoutait parfois : « On lit ordinairement pour tirer des auteurs ce qu'ils renferment de bon ; pour moi, je les ai lus pour en extraire ce qu'ils ont de mauvais. Les autres jouent le rôle de l'abeille, » moi je me suis réservé celui de la sangsue. » Non moins obligeant que modeste, on eût dit que ses recherches étaient un patrimoine commun. Les érudits pouvaient y puiser à loisir. « Que voulez-vous ? répondait-il

» à ses amis qui lui en témoignaient leur surprise ; ils me rendent service.
» Ce sont autant de matières dont je n'ai plus à m'occuper. » Mais ce
» n'était pas envers des hommes d'étude seulement qu'il se montrait libéral ; il savait l'être pour tout le monde. Aux uns il donnait sa science, aux autres son temps. Lorsque, dans son salon, une table de jeu se trouvait incomplète, un simple avertissement l'arrachait à son cabinet, d'où il apportait la sérénité de son âme et l'affabilité la plus hospitalière. Il était savant avec grâce. Il l'était aussi avec désintéressement. « Un homme de lettres, disait-il encore, doit être satisfait s'il » a de quoi manger, se vêtir et acheter des livres. » A ces conditions, il en ajoutait, dans la pratique, une quatrième, sans laquelle les autres eussent été inutiles : l'amour de la paix. Il poussa si loin l'esprit de conciliation, qu'on le vit un jour, lui, ancien avocat, demander à genoux qu'on lui épargnât les ennuis d'un procès. Mais l'homme qui sollicitait le repos avec tant d'insistance, soutint ses droits avec une noble et mâle fermeté lorsqu'on l'eut réduit à les défendre.

La mort le trouva doux, pieux et résigné. Le 10 juin 1688, il se sentit attaqué du mal héréditaire (une violente dysurie) qui avait emporté son père. Après une trêve de deux mois, la maladie reparut le 17 août. Le 29 septembre, il demanda et reçut une première fois les sacrements. Un abcès, survenu dans les reins, compliqua ses souffrances sans parvenir à ébranler sa résignation. Il consolait sa famille, évitait d'affliger ses amis et se prémunissait par la prière contre sa propre faiblesse. Le 17 octobre, il voulut recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Six jours après il rendait son âme à Dieu. Il fut enseveli à Saint-Gervais. De ses dix enfants, quatre seulement lui survécurent : deux filles mortes sans postérité, Philippe, l'aîné de ses fils, qui ne fut jamais marié, et François, qui fut trésorier à Poitiers. Celui-ci est le seul qui ait perpétué sa famille ; l'aîné de ses fils mourut garçon ; le second entra dans les chanoines réguliers de Saint-Victor ; sa fille unique épousa un maréchal-de-camp, appelé de Torcy. Ainsi, le grand nom de Du Cange se serait éteint avec ses petits-fils, si ses travaux ne l'avaient rendu immortel.

Nous énumérerons maintenant, dans l'ordre chronologique de leur publication, ceux de ses ouvrages qui sont imprimés. Qu'on ne demande pas de nous une longue analyse. Ses travaux ont été si nombreux que nous sommes réduits, faute d'espace, à une simple nomenclature.

La première production de Du Cange remonte à l'année où il perdit

son père. C'était un hommage à la mémoire de sa mère, Hélène de Rely. Il dressa la généalogie de sa maison, qui fut insérée par La Morlière dans les *Antiquités d'Amiens*. Mais son véritable début dans le monde érudit n'eut lieu qu'en 1657. Il avait quarante-sept ans lorsque l'imprimerie royale publia son *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage comprend le texte de Villehardouin ; un fragment de Philippe Mouskes qui le complète jusqu'en 1243 ; un appendice de Villehardouin ; des observations de Du Cange ; un Glossaire des mots employés par ce premier historien des Croisades ; l'histoire générale des Français à Constantinople, depuis le moment où ils s'en sont emparés jusqu'à la chute de cette ville envahie par les Turcs ; enfin, des tables généalogiques et des chartes pour l'éclaircissement de cette Histoire.

En 1660, Du Cange ne crut pas s'abaisser en écrivant sur un sujet religieux qui exciterait aujourd'hui le sourire des incrédules. Il déploya une vaste érudition dans son *Traité historique sur le chef de saint Jean*. Par là il voulut assurer à sa ville natale la possession de la tête du saint Précurseur au moment où plusieurs Églises se prétendaient dépositaires d'une semblable relique. Il compléta ce Traité par quelques pièces grecques inédites relatives au même sujet.

L'année où il fixa sa résidence à Paris, Du Cange fit paraître l'*Histoire de saint Louis par le sire de Joinville*, dont il remania légèrement le texte çà et là, de manière à le rendre intelligible à tous, mais point assez pour effacer cette fleur de naïveté qui nous plaît dans ce vieux langage. Les présents de l'érudit n'arrivaient jamais seuls. A cette Histoire, il joignit encore un fragment de *La branche aux royaux Lignages*, de Guillaume Guiart ; diverses pièces inédites concernant le saint roi et sa famille ; la généalogie de la maison de Joinville ; les observations de Du Cange sur Joinville ; trente dissertations du même sur autant de sujets intéressants pour l'histoire du XIII^e siècle ; les observations de Cl. Mesnard sur Joinville ; les Etablissements ; le conseil de Pierre-des-Fontaines et enfin des notes sur les Établissements.

La Byzantine s'enrichit, en 1670, des *Gestes de Jean et de Manuel Comnène*, par Cinname, suivis d'une *Description de Constantinople* par le florentin *Buondelmonti*, des annotations de Du Cange sur le *Commentaire* de Nicéphore-Bryenne et sur l'*Alexiade* de Anne Comnène son épouse. Il ne faut pas oublier dans cette liste la *Description de Sainte-Sophie* par Paul le Silenciaire.

Les éditions qui précèdent, et qui presque toutes ont pour but d'éclairer la période durant laquelle la France, comme excitée par le souffle de Dieu, se précipita sur l'Orient pour reconquérir le tombeau du Sauveur, inspirèrent à un illustre ministre, contemporain de Du Cange, le désir de le voir s'occuper plus spécialement de notre histoire. Colbert venait d'acquérir les matériaux qu'André Duchesne avait recueillis pour la collection des historiens de France, dont cinq volumes étaient déjà publiés. Il fit demander à notre savant quelles seraient ses vues pour la continuation de ce recueil. Dans une assemblée qui eut lieu chez Colbert même, et qui se composait de Lecomte, d'Hérouval, d'Adrien de Valois, de Gallois, de Baluze et de Du Cange, ce dernier proposa, non de continuer ce travail, mais de le refondre. Il avait conçu et dressé un nouveau plan de publication qui, depuis sa mort, a été imprimé dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong. Ce plan, il l'exposa, il le défendit, et n'ayant pu le faire prévaloir, il le retira avec une fermeté qui, dit-on, blessa Colbert, et que le puissant ministre aurait punie par le retrait d'une pension. Le chancelier d'Aguesseau fit plus tard ce qu'avait projeté Colbert. Les Bénédictins réalisèrent à peu près ce qu'avait voulu Du Cange. Mais il est remarquable et glorieux pour la ville d'Amiens que cette grande tâche n'ait échappé aux mains de Du Cange que pour passer dans celles d'un autre enfant de cette ville, aux mains de Dom Bouquet. Il semble que cette cité était prédestinée à être le berceau de l'*Histoire de France*.

Deux ans après cet échec immérité, l'illustre érudit prit une noble revanche. Il publia son *Glossaire de la basse latinité*. Ce Dictionnaire, qui n'avait pas de précédent, est un chef-d'œuvre de patientes recherches. Quelles immenses lectures il a fallu pour encadrer ainsi, sous forme alphabétique, toutes les déviations de la noble langue qu'avaient parlée Tite-Live et Cicéron ! Que de chartes, que de diplômes, que de capitulaires, que d'actes de toute nature à interroger ! Quelle sagacité pénétrante pour fixer le sens de toutes ces expressions, créées ou détournées de leur signification primitive par une civilisation nouvelle, et cela à travers des mœurs à demi effacées ou des habitudes qui avaient remplacé les anciennes ! A combien de monastères éteints, à combien de donations oubliées il a été demander les secrets de cette vie du moyen âge, pour les produire au grand jour ! Quelle foule d'usages féodaux ou roturiers, que de procédés industriels ou mercantiles, victorieusement exhumés de la nuit des temps où ils demeuraient

raient ensevelis ! Dans l'applaudissement universel que fit éclater ce prodige de science, deux voix seulement protestèrent : celle d'Adrien de Valois d'abord ; un peu plus tard celle de Brussel. Mabillon n'en reconnaissait pas moins Du Cange comme un prodige d'érudition, et le *Glossaire* comme une mine précieuse d'où il avait extrait la plus grande partie de ses richesses. Fabricius, dont le nom est si considérable dans l'empire des lettres, déclare assez peu importantes les observations du premier de ces critiques. Quant aux observations de Brussel, Dom Carpentier, dans son *Supplément du Glossaire*, ne leur prête quelque attention que pour les réduire à leur valeur. De nos jours, M. Pardessus, en rendant compte de la nouvelle édition dans laquelle M. Henschel vient de fondre le *Glossaire* et le *Supplément*, ajoute l'autorité de sa science aux conclusions de Fabricius.

Comme transition entre son *Glossaire* latin et le *Glossaire* grec, sur lequel il allait bientôt reporter ses études, Du Cange se fit, en 1679, l'éditeur d'un volume in-folio, où il réunissait d'anciens glossaires latins et grecs, dont les principaux sont attribués à Cyrille et à Philoxène. Il les fit paraître sous le nom de Charles Labbe, qui les avait transcrits et légués à Ménage. Mais celui-ci a violé l'incognito sous lequel s'était dérobée la modestie de l'auteur.

L'illustre savant entremêlait habilement ses travaux d'éditeur et ses productions personnelles. En 1680, il consigna le résultat de ses études historiques sur les auteurs byzantins, dans un volume in-folio, qu'il intitula *Histoire Byzantine*, et qu'il divisa en deux parties. La première abonde en recherches sur les différentes familles qui ont donné des empereurs à l'Orient, sur les monnaies de ces souverains, et sur les dynasties dalmates, slaves ou turques, qui se sont trouvées en rapport avec l'Empire grec. La seconde porte le nom de *Constantinople chrétienne*. Elle contient la topographie de cette ville, avant qu'elle tombât aux mains des Turcs.

Deux ans après, Du Cange fit mieux qu'un bon livre : il fit une belle action en bravant les injures d'une corporation religieuse pour défendre celle qui l'avait élevé. Les Jésuites d'Anvers poursuivaient depuis un demi-siècle l'œuvre colossale de Bollandus, et la poursuivaient avec autant de savoir que de bonne foi. Ils ne croyaient pas qu'il fût dans l'intérêt de la religion d'admettre tous les récits de quelques hagiographes qu'ils publiaient. Les traditions des Carmes, qui prétendaient remonter jusqu'au prophète Élie, avaient provoqué leurs critiques.

L'Ordre attaqué, ou qui se crut attaqué, répliqua par des libelles in-folio. L'ancien élève des Jésuites, qui d'ailleurs comptait deux de ses frères dans l'Institut de saint Ignace, vint en aide aux Bollandistes dans une lettre qu'il adressa à son ami d'Hérouval, et que d'Atigny a reproduite dans ses *Nouveaux Mémoires de littérature*. Cette démarche attira un instant toute la fureur de l'orage sur la tête de Du Cange. Mais les Carmes, voyant qu'ils ne venaient pas facilement à bout de sa science, eurent recours à l'Inquisition. Ils traduisirent devant ce tribunal les Bollandistes comme hérésiarques et mécréants. La science et les vertus de leurs pieux antagonistes ne les sauvèrent pas d'une condamnation. Plus tard un jugement du Saint-Siège confirma la sentence, et maintint dans la possession de ses traditions l'Ordre qui réclamait ses privilèges.

Le savant était promptement revenu à ses paisibles travaux. En 1686, il ajouta aux textes de la Byzantine, celui de Zonare en deux volumes in-folio. Cette fois, il eût été à peu près exclusivement éditeur, si les critiques d'Adrien de Valois ne l'eussent engagé à placer à la suite de Zonare une dissertation sur l'Hebdome, ou Champ-de-mars de Constantinople.

L'année même où il publia Zonare, il fut chargé par le chancelier Boucherat de corriger les cartes historiques et chronologiques de l'avocat Jean Rou, suspect de calvinisme. Ce que n'avaient pu obtenir auprès de Du Cange Villehardouin, Joinville, Cinname, le *Glossaire* et tant de merveilleux travaux, vingt jours d'obéissance aux volontés de Louis XIV, qui désirait ce travail, l'accomplirent. Une modique pension lui fut accordée. Elle était de 600 livres : il en jouit deux ans. Après sa mort, sa famille reçut une gratification de 200 livres, plus modique encore.

Avant l'époque fatale qui l'enleva à la science dont il était une des lumières les plus brillantes, il eut encore le temps de donner à l'érudition son admirable *Glossaire des mots corrompus de la langue grecque* (1688, 2 vol. in folio). Il n'y a de comparable à ce magnifique monument que le *Glossaire* latin. La *Bibliothèque universelle* de Leclerc dans son quatorzième volume, et celle de Fabricius dans son sixième, ont judicieusement apprécié cet immense travail. Dans l'impossibilité où nous sommes de répéter ici leurs éloges faute d'espace, nous y renvoyons nos lecteurs. On a prétendu que les libraires de Paris n'avaient pas osé entreprendre cette belle publication, dont se chargea Anisson,

savant libraire lyonnais. Mais la librairie parisienne a protesté contre cette imputation, et ses réclamations paraissent mériter d'être admises. Pour être juste envers tout le monde, il ne faut pas oublier qu'Emeric Bigot fournissait à Du Cange des notes qui n'ont pas été inutiles à ses deux *Glossaires*, et que Thomassin en a donné un Supplément.

Du Cange préparait pour la Byzantine une édition de la *Chronique pascale* lorsque la mort le saisit. Avant lui, cet ouvrage était connu sous le nom de *Fastes de Sicile*, ou de *Chronique d'Alexandrie*. Dans une savante Préface, il établit les motifs du changement qu'il introduisit dans le titre, et il apprécie le document auquel il le donne. Baluze le chargea d'en achever la publication, et le fit précéder d'une lettre qui contient la biographie de son illustre ami.

Un autre volume de la Byzantine dont on doit la publication à Boivin, celui qui renferme le Nicéphore Grégoras, contient aussi les notes que Du Cange avait préparées pour cette édition, entreprise par ses conseils.

Enfin le comte de Buzin, noble Croate, mit, en 1746, ses *Antiquités d'Illyrie*, 1 vol. in-folio, sous le patronage du nom de Du Cange. Mais il ne s'y trouve de notre savant écrivain que ce que l'étranger emprunta, dans sa reconnaissance, à la partie de l'*Histoire Byzantine* où il est question des familles Slaves et Dalmates.

L'esprit s'effraie devant l'immense série de ces ouvrages. Toutefois, nous n'avons pas tout indiqué encore. Il nous reste à parler des œuvres encore inédites de cet infatigable travailleur. A sa mort, ses manuscrits passèrent avec sa bibliothèque à son fils aîné, Philippe Dufresne Du Cange, qui ne lui survécut que quatre ans. François, frère puîné de Philippe, et ses deux sœurs recueillirent sa succession. François conserva quelques-uns des manuscrits de son père, et vendit le reste à l'abbé De Camps. Vers 1715, celui-ci en revendit une partie — 11 portefeuilles — au libraire Mariette, qui les céda au prince Eugène. Un legs de l'irascible et belliqueux Piémontais les fit passer dans la Bibliothèque impériale de Vienne.

Quand l'abbé De Camps eut rendu le dernier soupir, son neveu, l'abbé Denison, conserva quelques-uns des papiers de Du Cange : le reste fut acquis par Mariette. Le lot de ce dernier fut cédé à d'Hozier. Pendant que les héritiers directs de l'illustre savant laissaient ainsi disperser ses véritables richesses, un héritier plus éloigné de son nom, Jean-Charles Dufresne d'Aubigny, surintendant des études de l'École militaire,

arrière-petit-neveu du grand homme, jeta les yeux par hasard sur la *Bibliothèque historique* du P. Lelong (1735), y vit indiqués plusieurs ouvrages inédits de son grand-oncle, et se fit un devoir de les recouvrer. Il n'épargna dans ce but ni les fatigues ni la dépense. Il s'adressa d'abord au généalogiste d'Hozier, qui, sur la demande du chancelier d'Aguesseau, lui remit ce qu'il avait en sa possession. François Dufresne mourut au moment même où son parent mettait la main sur cette précieuse conquête. D'Aubigny acheta d'après son inventaire tout ce qu'il crut provenir de son immortel aïeul. Une partie cependant des manuscrits de ce dernier était restée en la possession de Louis Jacques, qui voulut les vendre à l'Angleterre. D'Aubigny paya mieux que l'étranger, et les obtint. Il croyait avoir tout acheté; mais, à la mort de Louis Jacques, il se trouva poussé à de nouvelles acquisitions. Le frère de Louis, le chanoine Jacques, avait recouvré le lot distrait par l'abbé Denison. Ce lot rentra également dans la main de d'Aubigny. Un sous-bibliothécaire de Saint-Victor, M. Perruquier, et un libraire de Paris, M. Guérin, se dessaisirent aussi de quelques lambeaux qui leur étaient échus. On le voit, l'infatigable neveu, le véritable héritier de Du Cange, n'eut plus à convoiter que le dépôt dont s'était enrichie, à nos dépens, la Bibliothèque impériale de Vienne. La guerre, qui sévissait alors, ne put dompter sa courageuse persévérance. Il pria, il sollicita, il écrivit lettres sur lettres, il se fit donner les renseignements les plus exacts par Laugier, médecin de Marie-Thérèse, par le comte de Richemont, ambassadeur de cette reine, par le cardinal Passionei, et dut enfin à Duval, bibliothécaire de Florence, une notice détaillée des onze portefeuilles après lesquels il soupirait. Cette notice servit de base à un travail que le chancelier d'Aguesseau fit insérer dans le *Journal des Savants* (1749, p. 774), et dont l'abbé Belay est l'auteur. Ce n'est pas tout encore. D'Aguesseau se fit négociateur au profit de la pieuse opiniâtreté de d'Aubigny, et bientôt le marquis de Stainville, depuis duc de Choiseul, obtint de la cour de Vienne qu'elle se dessaisît des conquêtes scientifiques du prince Eugène sur le siècle de Louis XIV. Marie Thérèse les restitua avec grandeur. Elle en fit présent au roi de France. Louis XV en gratifia d'Aubigny, qui, rivalisant de générosité avec les têtes couronnées, déposa, le 11 février 1756, dans la Bibliothèque du roi, et les portefeuilles objet de tant et de si longues poursuites, et les manuscrits qu'il y avait réunis. Une pension viagère de mille écus lui fut offerte; mais sa plus précieuse récompense fut de savoir son véritable trésor, son

trésor si péniblement amassé, désormais à l'abri d'une nouvelle dilapidation. Au reste, il se prémunit contre ce malheur en conservant des principaux manuscrits de son grand oncle des copies qui passèrent entre les mains du marquis de Paulmy, et font maintenant partie de la Bibliothèque de l'Arsenal. La liste de ces manuscrits se trouve dressée dans les deux Mémoires in-4° de d'Aubigny (1752-1766), dont il faut rapprocher le *Journal des Savants* de 1749, que nous avons déjà indiqué, et l'*Essai historique* de Le Prince sur la Bibliothèque de la rue de Richelieu.

Tel a été l'illustre Du Cange. La piété fut chez lui profonde, sincère, éclairée. Bien différent des savants de nos jours, qui soumettent aux calculs d'une orgueilleuse raison la révélation et ses mystères, il s'inclina toujours humblement devant les dogmes de la foi catholique, et se tint constamment en garde contre les séductions de cette science qui enfle, suivant l'expression de l'Apôtre. Sa fervente assiduité au travail ne déroba rien à l'aménité de son caractère. Il sut concilier avec une facilité qui surprend notre faiblesse tous les devoirs du magistrat, du citoyen, du père de famille, et de l'érudit. Les facultés heureuses et bien dirigées de ce grand esprit suffisaient à tout sans efforts. Par nature, d'ailleurs, il recherchait les tâches difficiles. Linguiste éminent, savant universel, un de ces hommes que l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre nous envient, il peut être regardé à bon droit comme le père de la grande école historique française. « En effet, » pour emprunter ici le jugement d'un critique bien digne de louer, « par les voies qu'il a » ouvertes, par les instruments d'investigation qu'il a créés, par les » belles et innombrables applications qu'il a faites des plus excellentes » méthodes, Du Cange a agrandi le champ des études historiques. Avec » Adrien de Valois, Denis Godefroid et Baluze, il a fondé parmi nous » l'érudition laïque et a fait sentir la nécessité de confier à des compa- » gnies savantes le dépôt et la culture de ce précieux héritage. Les » beaux exemples de ces hommes admirables ont préparé et dicté, en » quelque sorte, les réglemens qui, en 1701, ont définitivement consti- » tué l'Académie des Belles-Lettres. — Les caractères distinctifs des » œuvres et du génie de Du Cange sont la hardiesse et la fécondité. » Nul n'a pressenti de plus loin ni discerné d'un coup-d'œil plus sûr, » les questions qui devaient occuper et intéresser l'avenir. — Le moyen » âge, par exemple, qui attirait à peine un regard au seizième et au » dix-septième siècle, et que la science et même la mode explorent au- » jourd'hui dans tous les sens, le moyen âge a été ouvert par Du Cange.

» Aurions-nous pu faire un seul pas dans ces routes obscures, si nous
» n'avions eu pour nous guider le secours de ses deux admirables *Glos-*
» *saires* ? Personne, nous ne craignons pas qu'on le conteste, n'a com-
» pulsé, déchiffré, interprété plus de documents originaux, secoué
» la poussière de plus de chartes, pour en tirer la connaissance des lieux,
» des institutions, des mœurs et des idiomes. » — Par sa patience, son
activité, sa pénétration si sagace et si peu accoutumée à broncher, par
son pur et sévère dévouement au génie de l'histoire, il s'est placé, dans
l'opinion publique, à côté de ces Congrégations religieuses qui ont dé-
friché les ronces et les épines des temps barbares.

Voilà pour le polyglotte. Il n'a pas rendu des services moins impor-
tants sous un autre point de vue. Ainsi les Croisades, l'Empire latin,
l'occupation française et normande de la Grèce et de la Sicile, ces épi-
sodes lointains et compliqués de notre activité conquérante, ont trouvé
dans le laborieux et modeste magistrat un annaliste dont l'autorité ne
sera point surpassée. C'est parmi les ouvrages inédits de cette classe
que le goût éclairé de M. le Ministre de l'instruction publique nous pro-
met de puiser les éléments d'une nouvelle et prochaine publication.
Grâce à cette généreuse pensée, l'histoire des familles d'outre-mer,
publiée aux frais de l'État, sera le digne complément du glorieux monu-
ment que la ville d'Amiens inaugurerait naguère en l'honneur de celui
qui a mis le plus d'originalité réelle au service de l'application la plus
prodigieuse.

Nous n'avons qu'un vœu à former, c'est que la France produise sou-
vent des génies de cette trempe. Nous ajouterons : Puisse la science
moderne imiter la gravité de ces mœurs, la sage direction de ces idées,
et ce respect pour les choses saintes qui doivent toujours demeurer
sacrées et invariables pour la plus haute intelligence comme pour
l'intelligence la plus vulgaire.

H. D.

60. ABRÉGÉ DE LA VIE de la *servante de Dieu sœur Thérèse-Mar-*
guerite Redi, du Cœur de Jésus, religieuse carmélite, dont le corps se
trouve dans le couvent de Sainte-Thérèse, à Florence. — Traduit, pour
la première fois, de l'italien, par M. l'abbé Th. B., curé de Domazan,
sur la 2^e édition de 1835. — 1 vol. in-12, de 184 pages (1848), chez Se-
guin, à Avignon, et chez Périsset frères, à Lyon et à Paris ; — prix :
1 fr. 50 cent.

Issue d'une noble famille de Florence, et non moins illustre par ses an-

cêtres que par ses vertus, Marguerite-Thérèse Redi, modèle des jeunes filles chrétiennes au sein de la famille et sous le toit paternel, devint dès l'âge de dix-huit ans, en se consacrant au service de Dieu dans l'ordre des Carmélites, un modèle accompli de pénitence, de charité et de ferveur pour les religieuses. Elle ne vécut que quatre années dans le monastère de Sainte-Thérèse de Florence où elle mourut, laissant sa patrie et l'Italie tout entière embaumées du parfum de sa sainteté. Le souverain Pontife lui-même (Clément XIV) s'émut au récit de tant de vertus, et désira voir Thérèse Redi placée au rang des Bienheureux. Toutefois, la vie de cette jeune sainte n'offrira au lecteur rien d'extraordinaire, rien qui le surprenne; rien qu'il ne puisse facilement imiter : c'est la vertu dans toute sa perfection, mais aussi dans toute sa grâce et sa simplicité. C'est la vertu telle qu'elle se montra sous les traits de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas de Kostka : piété tendre et affectueuse dès le berceau ; horreur de tout péché, même véniel ; innocence angélique ; candeur naïve ; docilité, obéissance, travail ; et, dans le cloître, mortifications de chaque instant, union à Dieu, charité brûlante, ferveur toujours croissante, humilité profonde, voilà quelques-uns des traits que nous avons saisis en lisant cette Vie touchante, écrite en italien par un saint évêque, et traduite en français avec assez de facilité et d'élégance pour faire oublier quelques longueurs. Ce sera une lecture à la fois utile et agréable pour les personnes vouées à Dieu, ou qui, dans le monde, aspirent à une haute vertu.

61. BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE. — 20 vol. in-18 par an, d'environ 106 pages chacun (année 1848), chez Lefort, éditeur, à Lille, et chez Ad. Le Clère et C^{ie}, à Paris ; — prix de chaque volume : 30 cent., et de la souscription pour l'année 6 fr., par la poste 9 fr.

62. A LA REINE DES ANGES, *Lectures de piété courtes et pratiques pour chaque jour du Mois de Marie.* — 1 vol. — Nous n'ajouterons rien à ce qu'annonce le titre de ce petit livre, si ce n'est que les lectures qu'il contient ont toutes pour objet des points de morale chrétienne, et qu'elles seront instructives et édifiantes pour beaucoup de lecteurs.

63. CLAIRE GAMBACORTI, ou le *Pouvoir de la religion dans le pardon des offenses, par un prêtre du clergé de Paris.* — 1 vol. — Claire était fille de Pierre Gambacorti, qui arriva au pouvoir suprême de la République de Pise en 1369. Mariée à l'âge de douze ans et veuve à quinze, elle refusa tout autre parti pour se consacrer à Dieu ; mais ce ne

l'œuvre que nous analysons. Nous n'avons pas saisi une phrase, un mot, une pensée dont une âme pure et chrétienne puisse rougir. Ajoutons à ce titre glorieux un style large, correct, quelquefois élégant; une versification abondante et facile, des périodes heureuses et bien soutenues, de l'harmonie, de l'imagination, du sentiment; mais, hélas! comme trop souvent, rien, ou presque rien pour le fonds. Quelques sujets de circonstance, des tristesses, des rêveries, des joies, des craintes, des souvenirs, çà et là quelques pensées philosophiques, presque aussitôt ensevelies sous un flot de *sentimentalité* vague et rêveuse; et puis, surtout, *moi*; *moi* toujours, partout *moi*. Sans doute la vie et les aventures de nos poètes sont pleines d'intérêt; mais quand donc nous donneront-ils autre chose que des impressions et des personnalités qui, si elles séduisent d'abord, lassent bien vite? Nous devons cependant à la justice d'avouer ici que, parmi les *Délassements poétiques* de M^{lle} Virginie Letaillandier, un grand nombre sont purs de tout défaut et dignes de fixer l'attention d'un lecteur ami des bons vers. Les fables sont moins heureuses, ou, pour mieux dire, indignes des pièces qui les entourent. Quelques vues assez gracieuses, des ruines, etc., une impression fort belle, font de ce livre un présent agréable et un encouragement du moins sans danger pour la jeunesse.

77. DÉMONSTRATION DE L'IMMACULÉE CONCEPTION de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, par Mgr PARISIS, évêque de Langres et membre de l'Assemblée nationale. — In-8° de 80 page (1849), chez Jacques Lecoffre et C^{ie}; — prix : 1 fr.

La croyance au privilège de la Conception toute sainte et immaculée de Marie, bien que l'Église n'en ait point fait encore un dogme de foi, est tellement générale et si chère aux cœurs des catholiques vrais et sincères, que tous semblent aujourd'hui unanimes à la professer, et appellent de tous leurs vœux une décision sur ce point. Plus que jamais le Saint-Siège paraît disposé à ajouter ce nouveau fleuron à la couronne de la Mère de Dieu, et c'est quelque chose de merveilleux et de bien consolant que de voir le saint Pontife qui préside en ce moment aux destinées de l'Église, s'élever au-dessus des tempêtes qui, après l'avoir jeté dans un douloureux exil, ne cessent de l'assaillir, pour occuper ses pensées d'un des points les plus mystérieux de la gloire de Marie. On sait qu'il a adressé à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques de l'univers catholique une lettre Encyclique,

datée de Gaëte, le 2 février dernier, pour leur demander de lui faire connaître les désirs, les dispositions du clergé et des fidèles de leurs diocèses relativement à ce privilège incomparable de la plus sainte des créatures. Mgr l'évêque de Langres, malgré les nombreux travaux qui absorbent tous ses instants, s'est empressé de répondre à cette invitation par une Instruction pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse ; il en a ensuite modifié la forme pour en faire une brochure sous le titre de *Démonstration de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie*.

C'est, en effet, une véritable démonstration de la vérité de cette pieuse et sainte croyance, qui ressort de l'argumentation du vénérable prélat. Ce sont d'abord des inductions frappantes, les raisons de convenance qui découlent du dogme de la maternité divine, qui sont développées avec beaucoup de logique et de force. Ce sont ensuite des textes sacrés dont l'Église se sert dans le culte même qu'elle rend à Marie, et que les plus graves docteurs appliquent à cette Vierge immaculée. Les textes empruntés aux saints docteurs et à la liturgie sont nombreux, et on ne peut plus formels et précis. A eux seuls ils méritent l'attention des lecteurs. Il en ressort manifestement l'antiquité, l'universalité, la perpétuité de la croyance à l'immaculée Conception. Mgr l'évêque de Langres termine par des arguments théologiques tirés de la décision du Concile de Trente touchant le péché originel, de l'Office célébré en l'honneur de l'immaculée conception, de l'autorité de quelques docteurs illustres, qui complètent sa démonstration. A notre avis, il ne manque plus que la décision dogmatique de l'Église, et, nous l'espérons, elle ne se fera pas longtemps attendre. — La brochure de Mgr. l'évêque de Langres consolera, édifiera et fortifiera la foi des fidèles. Nous la recommandons à tous, prêtres et laïques.

78. LE DIMANCHE, par M. F.-J. LE COURTIER, théologal de l'Église de Paris, ancien curé des Missions étrangères. — 2^e édition, revue et corrigée avec soin. — 4 vol. grand in-18 de xxiv-402 pages (1849), chez Vaton ; — prix : 2 fr. 50 cent.

La première édition de cet ouvrage est de 1839, et cette date explique comment nous n'avons pas eu occasion d'en parler dans notre recueil, qui n'a commencé à paraître qu'en juillet 1841. Le succès qu'elle a obtenu, malgré son prix élevé (6 fr. le volume), rend notre tâche plus facile, et notre recommandation ne fait que constater le jugement

prise bien audacieuse, après l'essai du grand Corneille. *Audaces fortuna juvat*. Oui, la fortune sourit quelquefois à l'audace, et l'œuvre de M. V. Edan en est une preuve nouvelle. Une fidélité parfaite, qui suit presque mot à mot la phrase latine sans nuire à la tournure de la phrase française, une piété douce et onctueuse, voilà les deux qualités qui nous ont frappés en lisant ce chef-d'œuvre de patience. Les vers sont coulants et faciles. On pourrait leur souhaiter plus de grâce, et quelques-uns de ces traits heureux que le génie sème sur ses pas, alors même qu'il traduit la pensée d'autrui. Toutefois, malgré ces éloges et ce succès mérités, nous demeurons convaincus, avec Corneille et Fontenelle, qu'il est presque impossible de faire vivre dans notre poésie les charmes inimitables de ce livre divin. Ce qui frappe surtout en le lisant, c'est la simplicité et la naïveté; or elles se perdent dans la pompe et la majesté du vers, qui leur paraissent absolument contraires. On lira cependant cette traduction nouvelle avec plaisir, car elle est remarquable; avec fruit, car elle est pieuse.

84. MANUEL DU MISSIONNAIRE, par le R. P. NAMPON, de la Compagnie de Jésus. — 2^e édition, revue et augmentée. — 1 vol. in-12 de x-479 pages (1848), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 3 fr.

Nous avons déjà parlé de cet important ouvrage (t. VII, p. 221), et nous avons eu soin d'en relever le mérite par une approbation justement méritée. C'est donc avec une joie sensible que nous le voyons, une année seulement après sa première apparition, se représenter au public, revu, corrigé, et augmenté par son auteur. — Nous n'avons pas à rentrer dans l'exposition du plan et de la marche de cet intéressant travail, ni à en faire de nouveau sentir l'opportunité, dans un temps où le renouvellement des peuples peut seul ramener la paix et le calme dans la société. Il nous suffira de constater les additions et les changements qui donnent un nouveau prix à cette seconde édition.

Parmi les nouvelles richesses qu'elle nous offre on remarquera : 1^o la Méthode du vénérable Grignon de Montfort intercalée entre les pages 304 et 315, avec une pagination redoublée et marquée d'une étoile depuis la page 315 jusqu'à la page 318; 2^o le rit pour la bénédiction du scapulaire rouge en l'honneur des sept douleurs (page 398); 3^o la bénédiction des enfants d'après le rituel de Limoges (page 401); 4^o la consécration d'une paroisse au saint Cœur de Marie (page 409); 5^o l'affiliation des congrégations de la bonne mort à la *primaria* de Rome

(page 418) ; 6° les réponses du Saint-Siège par rapport au jeûne (page 427) ; 7° les décisions sur les affiliés aux loges maçonniques (page 429) ; 8° le règlement d'une association réparatrice des blasphèmes et de la violation du dimanche (page 454) ; 9° l'indication de quelques imprimés à répandre en temps de mission (page 456) ; 10° enfin quelques avis utiles à observer pendant ce saint temps (page 458).

Nous avons paru regretter qu'en citant les glorieux travaux du P. Guyon on eût gardé le silence sur deux missionnaires distingués, dont il avait longtemps partagé les fatigues, M. l'abbé de Forbin-Janson, et le P. Rauzan, autrefois et longtemps son guide et son modèle. Sans rien dire de positif sur le premier, on a du moins fait droit à notre réclamation par rapport au second, et ajouté ce passage qui fait autant d'honneur à l'écrivain qu'à celui dont il relève les talents : « Par- » mi les missionnaires de Lyon, et plus tard aux missions de France, » le P. Guyon avait rencontré des maîtres et des émules : il dut sur- » tout s'applaudir d'avoir été formé par le célèbre abbé Rauzan, mo- » dèle accompli de l'orateur et de l'ouvrier apostolique, dont l'histoire » de l'Église racontera les vertus et les travaux (page 328). » Ces paroles si précises dessinent plus clairement la position de cet ardent missionnaire, que ne pouvait le faire un simple renvoi à l'*Ami de la Religion* sur la suite de ses prédications (page 339), ou l'éloge de la méthode du P. Bridaine adoptée dans la maison dont longtemps il avait fait partie avant de se consacrer à la Compagnie de Jésus (page 335). Elles apprennent au lecteur, sans travail et sans recherches, où le P. Guyon avait fait ses premières armes et remporté ses premières victoires. A chacun est rendue la gloire qui lui revient, et par là tombe et se dissipe, nous aimons à le reconnaître, le mot de reproche qui terminait notre précédent article.

Nous remercions le R. P. Nampon de nous avoir fait connaître le texte même de la décision de Grégoire XVI sur le scapulaire. Jamais encore nous n'avions pu avoir cette pièce entre les mains, et plusieurs docteurs, soit de vive voix, soit par écrit, l'interprétaient comme donnant seulement le droit de gagner l'indulgence avant l'inscription du nom des associés sur le registre régulièrement établi, sans ôter l'obligation subséquente de cette inscription en temps convenable. Le bref de Sa Sainteté, daté du 30 avril 1838, lève à cet égard tous nos doutes : c'est une concession formelle, qui supprime l'obligation de se faire inscrire.

Restaient quelques questions que nous avons proposées par manière

de consultation, et sans prétendre imposer notre jugement. Il est une opinion surtout que nous avons rencontrée avec peine dans la première édition, et qu'avec peine nous voyons reparaître dans la seconde sans modification, quoique ce sentiment n'appartienne pas à l'auteur, mais à Lohner dont il cite les propres paroles, et que d'ailleurs il compte de graves défenseurs. C'est la décision qui touche aux circonstances notablement aggravantes, dont on ne soumet point les détails à la nécessité de la confession. Que les théologiens raisonnent tant qu'il leur plaira, il sera toujours bien difficile de croire que le même aveu suffit pour le pécheur qui a pris vingt francs, et pour celui qui en a volé vingt mille ; pour l'homme emporté qui a cassé un membre à son prochain, et pour celui qui lui a fait seulement une grave meurtrissure ; pour le libertin qui a passé un quart d'heure à lire un ouvrage impudique, et pour celui qui y a consacré une demi-journée. Comment croire que sous le règne d'un Dieu juste, qui veut que ses prêtres portent un jugement équitable, on puisse se contenter, pour des hommes si différemment coupables, de cette même déclaration : J'ai volé en matière grave ; j'ai maltraité mon prochain en matière grave ; j'ai fait en matière grave une mauvaise lecture ? Cependant nous respectons les opinions que l'Église n'a pas cru devoir condamner par égard pour le sentiment de quelques anciens théologiens ; mais nous serions fâchés de les voir réduites en pratique par des missionnaires surtout, qui viennent pour rétablir le règne de la religion et des mœurs. C'est pour cette même raison que nous ne saurions approuver la recommandation faite aux prédicateurs, des ouvrages de M. l'abbé Favre (page 461), missionnaire de Savoie, dont nous avons sévèrement et justement blâmé les principes relâchés, pour ne rien dire de plus, dans notre tome II (pages 394 et 457) ; nos lecteurs pourront consulter ces articles pour former eux-mêmes leur jugement sur ce point.

Nous avons cru que Lohner conseillait de laisser sans interrogation un pénitent qui témoignait de la peine à être interrogé, et cette condescendance nous avait paru excessive. L'auteur fait observer qu'il s'agit dans ce passage non d'interrogations, mais d'interpellations qui interrompraient la confession et pourraient troubler le pénitent, auquel cas Lohner conseille de les différer jusqu'à ce que le pénitent ait terminé ses aveux. Dès lors il n'y a plus de difficultés, et nous nous empressons de nous rallier à cette décision pleine de sagesse.

Il nous avait encore semblé que la reconnaissance du baptême protestant était admise avec trop de facilité. Nous devons cependant re-

marquer que le R. P. Nampon s'en remet sur ce point à l'autorité des évêques, qui doivent seuls décider en matière si grave. Mais il faut observer que plus le protestantisme se dégrade et se perd dans l'indifférence, plus il devient difficile de croire avec une légitime certitude à l'administration régulière de ce sacrement. Qui interroger? à qui s'adresser? quelle attestation présentera une garantie suffisante? Aussi la plupart de nos Rituels prescrivent-ils le renouvellement du baptême sous condition. Quand on connaît la France protestante, il est presque impossible d'être tranquille sur le christianisme si incertain des disciples de Luther et de Calvin. Telle était la pensée que nous n'avions pu développer tout entière, et que nous nous étions contentés de désigner par un doute, par une simple interrogation.

Nous appelons surtout l'attention des lecteurs sur le plan de missions diocésaines tracé à la page 376, et où l'on montre comment, au défaut de Congrégations instituées pour la prédication, on pourrait, jusqu'à un certain point, organiser dans les paroisses un enchaînement d'instructions très-utiles et très-efficaces, surtout pour répandre les lumières de la religion et de la morale dans les campagnes trop souvent abandonnées. Puissent les efforts combinés du clergé séculier et régulier dissiper ainsi les ténèbres de l'ignorance et les désordres du vice! Puisse cette sainte et fraternelle croisade triompher de tous les ennemis de Dieu non en les détruisant, mais en les ramenant au bonheur et à la vertu!

Nous prions l'auteur, en l'assurant de toute notre sympathie et pour la Société à laquelle il appartient, et pour l'ouvrage si solide dont il a doté le clergé, de recevoir nos remerciements pour la bienveillance qu'il témoigne à notre *Bibliographie*, en la conseillant comme un guide sûr pour l'établissement des Bibliothèques paroissiales (page 217). C'est une bonne recommandation que celle d'un livre qui mérite de se trouver entre les mains de tous les ministres de Jésus-Christ.

A.-B. G.

85. LA MORT CHRÉTIENNE, ou *Moyen de s'assurer la grâce d'une bonne mort*, par le R. P. BELLÉCIUS, traduit par M. L. BERTON, chanoine honoraire de Poitiers. (Tome III^e de Œuvres de Bellécius.) — 1 vol. in-12 de viii-364 pages (1849), chez Oudin, à Poitiers.

Quiconque lira avec attention cet excellent livre, saura bientôt par une heureuse expérience combien est vraie cette parole de l'Écriture : « Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais ».

et lui fasse éprouver des émotions plus profondes ; et nous ajouterons, rien qui soit plus propre à développer ses nobles sentiments, et à étendre le cercle de ses connaissances. Sans doute les faits en eux-mêmes sont palpitants d'intérêt et liés intimement à l'histoire de notre pays ; leur utilité est donc évidente ; mais l'auteur, dont nous ignorons le nom, et qui n'est peut-être pas notre contemporain, a su profiter de ces riches matériaux ; il y a ajouté le mérite d'un style qui respire un peu le bon vieux temps et qui unit l'élégance à la naïveté. Les personnages mis en scène sont dépeints avec fidélité, groupés avec art et fidèles à leur caractère chevaleresque et chrétien. Les faits, quelquefois difficiles à bien apprécier, nous ont paru jugés avec sagesse et impartialité ; le bien et la vertu y sont rendus aimables, le crime justement flétri. En un mot, cette Histoire est une véritable Histoire digne de ce nom. Destinée à l'enfance, elle sera utile à la jeunesse et lue encore avec plaisir par un âge plus avancé. Ce sera un très-beau et très-bon prix à donner en récompense au travail.

102. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE,
par M. l'abbé ROHRBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tome XXIX^e et dernier, in-8° de xxviii-463 pages (1849), chez Gaume frères ; — prix : 6 fr.

Si ce dernier volume renfermait seulement la Table alphabétique de l'ouvrage, nous nous contenterions de dire en deux mots que cette table nous a paru exacte et qu'elle complète bien le travail de l'auteur, en facilitant aux lecteurs les vérifications et les recherches ; mais nous devons constater d'abord deux ou trois rectifications placées par l'auteur en tête du volume, où nous remarquons surtout l'analyse du savant ouvrage de M. l'abbé Fayon sur les trois Maries et sur la venue de sainte Madeleine, de saint Lazare, de saint Denis et des autres apôtres de la France au premier siècle. C'est là un point d'une haute importance, et qui paraît incontestable à M. l'abbé Rohrbacher ; nous nous garderons de le contredire dans cette occasion, quoiqu'il nous paraisse à propos d'étudier plus à fond cette grande question, avant de nous décider entièrement.

A la suite de ces pages intéressantes, l'historien a cru devoir publier une petite brochure avec ce titre : *Observations à M. l'abbé Caillau sur ses douze articles de critique concernant l'Histoire universelle de l'É-*

glise catholique, et cette courte dissertation exige quelques mots de réponse, que le texte de nos articles précédents et surtout les citations exactes que nous avons faites nous mettront à même d'abrégé. Nous suivrons pied à pied l'auteur dans ses réflexions.

1° Il fait sa profession de foi et déclare être décidé à s'en tenir *uniquement aux doctrines et à toutes les doctrines du Saint-Siège, non à aucune autre*. Ainsi, que les évêques de France fassent entendre leurs voix, l'auteur n'en sera ni étonné, ni effrayé. Nous avons vu, en effet, comment il traite la décision de ces prélats dans l'affaire de M. de Lamennais. Partant du principe ci-dessus émis, et qui, en ajoutant un correctif respectueux pour l'épiscopat, est digne de toute approbation, M. l'abbé Rohrbacher se tire d'embarras sur toutes nos objections en disant simplement qu'il ne pense pas comme nous et qu'il n'est pas forcé de partager nos sentiments, ni même ceux de Bossuet. Mais qu'il prenne bien garde ! nulle part nous n'avons prétendu l'attaquer parce qu'il ne suivait pas nos sentiments : nous lui avons reproché de le mettre en opposition soit avec les décisions de l'épiscopat, soit avec les jugements du Saint-Siège, soit avec le sentiment général de l'Église. Sa réponse est donc un subterfuge, et rien de plus.

2° Il nous apprend que « les originalités de style, de récit ou de » réflexions qui ont pu nous offusquer de temps à autre sont bien sou- » vent un fait-expès (p. 2) ; » son intention a été « d'éviter la monoto- » mie, et de divertir, de dérouter en quelque sorte l'esprit du lecteur » pour le délasser, et lui faire avaler en passant bien des vérités assez » dures (ibid.). » Le motif est bon, mais l'invention n'est pas heureuse. L'auteur peut en juger par l'effet produit sur tous les lecteurs, qui n'ont qu'une voix pour condamner ces excentricités, que le bon goût lui fera supprimer, nous l'espérons, dans une nouvelle édition. On peut faire *avalé des vérités dures* beaucoup mieux avec le style mâle de Bossuet, ou avec l'amabilité de Fénelon, qu'avec des expressions triviales ou de bizarres plaisanteries.

3° Si l'auteur a parlé de lui-même, c'est qu'on l'y a forcé, parce que, « n'ayant jamais été assez heureux pour trouver un adversaire qui » voulût bien examiner, dans tout ce qu'il a écrit, ce qui ne serait » pas exactement conforme aux doctrines du Saint-Siège, » mais n'ayant trouvé que des gens « qui, comme nous, voulurent bien lui apprendre » qu'il ne pensait pas comme eux, et ont même pris la peine de lui at- » tribuer des choses qu'il n'a dites ni faites, il a cru nécessaire de dire

» un peu en détail ce qu'il a dit et fait (p. 5). » Qui a reproché à M. l'abbé Rohrbacher de ne pas penser comme lui? Toutes nos observations ne roulent-elles pas sur des points opposés à la doctrine catholique? Qui lui a attribué ce qu'il n'a ni dit ni fait? Qu'on relise nos articles; tous les passages ne sont-ils pas clairement et positivement indiqués? Les citations sont-elles inexactes? qu'il le prouve. Mais, sous le prétexte que l'on a été inculpé à tort, faire dans une Histoire de l'Eglise sa propre biographie en trente-sept pages, quand l'Eglise de France et d'Espagne en occupe à peine sept ou huit, est-ce là une conduite que l'on puisse justifier par cette parole apostolique bien mal appliquée dans cette circonstance : *Factus sum insipiens; vos me coegistis?*

4^o Pour ce qui regarde le système du sens commun, l'auteur remarque ceci : « Dans le vingt-cinquième volume, paru avant notre premier » article, il disait, dans l'Avertissement, qu'il avait découvert une rectification importante à faire concernant le système philosophique » de Descartes sur la certitude, et qu'ainsi ce système se concilie très- » bien avec celui d'Aristote et celui de tout le monde (p. 5). » Si cette note se trouve dans le vingt-cinquième volume, comment pouvions-nous la connaître en jugeant les deux premiers? comment pouvions-nous savoir que M. l'abbé Rohrbacher la répéterait au volume vingt-huitième? Nous allons plus loin : Comment bien concevoir le sens et la portée de ces passages? nous les avons relus plusieurs fois, et nous n'avons pas assez compris que l'auteur revenait entièrement sur ses anciennes pensées, et convenait que le sens commun, c'est-à-dire le jugement général des hommes, qu'il faut bien distinguer du sens intime ou de l'évidence, n'est pas le criterium unique et infallible de la vérité. Si l'auteur a fait ce pas important, nous ne saurions trop l'en féliciter, et une autre édition rectifiera sans doute tous les passages faux ou suspects que nous avons indiqués.

5^o Nous ne nous arrêterons pas sur ce qui regarde la grâce, où nous avons observé seulement de trop fréquentes, et par conséquent d'ennuyeuses répétitions. L'auteur en a agi ainsi, parce que, dit-il, l'étude du Traité de la grâce est souvent négligée, et que, dans ce siècle, rien d'exact n'a paru sur ce sujet. Elevé par les respectables prêtres de Saint-Sulpice, nous avons tellement appris ces vérités dès notre jeunesse, que nous ne pensions pas qu'on pût les ignorer, et nous croyons encore que, quand même on les ignorerait, il ne faudrait pas dix ou douze leçons de théologie pour les retenir. Libre après cela à l'auteur de

s'exposer à ennuyer son lecteur par de continuelles redites ; là, du moins, nous n'avons pas d'erreur à lui reprocher, seulement nous ne pensons pas comme lui.

6° Un blâme plus mérité, c'est celui qui a pour objet les tendances politiques. L'auteur esquivé habilement la difficulté en supposant que nous lui reprochons seulement de dire que la souveraineté temporelle vient de Dieu par le peuple. Mais est-ce là le pivot sur lequel roulent nos observations principales ? Ce que nous avons relevé, n'est-ce pas l'espèce d'affectation à exalter les peuples aux dépens des rois, à témoigner pour tout ce qui porte une couronne une espèce de haine qui ressemble à de la fureur, à exalter les idécs d'une liberté souvent trompeuse et mensongère ? Que M. l'abbé Rohrbacher relise tous les passages politiques que nous avons ou cités ou indiqués, et il pourra juger si l'on n'a pas eu raison de dire que certaines de ces pages ressemblaient plutôt à des articles de l'*Avenir* qu'à des narrations historiques.

7° Une erreur plus réelle et plus importante encore serait d'attribuer aux païens, non à quelque païen en particulier, mais à la masse des nations païennes, une connaissance assez complète des vérités religieuses pour suffire au salut éternel. Nous avons vu par de nombreuses citations l'opinion manifeste de l'auteur à cet égard ; cette opinion découle même de son principe fondamental : l'Eglise a toujours été catholique, donc il faut que dans tous les temps la vérité ait eu dans le monde une étendue prédominante. Aujourd'hui M. l'abbé Rohrbacher assure qu'il pense comme nous, qu'on l'a mal compris, qu'on a mal interprété ses paroles, et il cherche à montrer, par plusieurs passages de son ouvrage, qu'il n'a jamais admis dans les païens qu'une connaissance imparfaite, que des lambeaux de vérité, qui ne les préservaient pas de l'idolâtrie. Dieu soit béni ! nous sommes d'accord : mais puisque les nombreux passages cités par nous nous ont fait croire que l'auteur pensait autrement, n'est-il pas à craindre que d'autres lecteurs ne soient comme nous induits en erreur ? Il faut bien que son langage ne soit pas clair, pour avoir jeté dans notre esprit des nuages fâcheux. Il résulte donc de là que bien des pages de l'ouvrage sur cette matière ont besoin d'être revues, retouchées, modifiées et ramenées à une expression si claire et si précise qu'il n'y ait plus lieu au moindre doute. C'est ce qui s'exécutera, nous l'espérons, dans une édition nouvelle.

8° A propos de *cette pleine connaissance* des vérités de foi, M. l'abbé Rohrbacher s'oublie jusqu'à une grossière injure. Il semble supposer

que nous n'agissons pas avec *une pleine connaissance*, ou que, si nous le faisons, nous commettons *un faux en écriture publique, un faux contre l'honneur du prochain; nous calomnions un simple prêtre sans aucun appui humain; nous trompons le public sur son compte pendant trois et quatre années consécutives; nous violons le commandement de Dieu : Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement. Tout le monde ne nous croira-t-il pas de mauvaise foi?* — C'est là de l'humeur, de l'outrage, et rien de plus. De pareilles sorties ne prouvent rien; elles font plus de tort à celui qui les écrit qu'à ceux auxquels elles sont adressées. Si nous avons calomnié, nos calomnies peuvent être facilement connues et relevées; nous avons toujours cité, que l'on vérifie nos citations.

9° L'auteur continue, et en semblant adoucir le coup qu'il vient de porter, il cherche à le rendre plus violent. Il nous juge, dit-il, moins sévèrement; « il ne nous trouve pas si malins que nous pouvons en » avoir l'air (p. 8). » Malins! nous ne nous vantons pas de l'être; nous ne croyons *pas même* être infaillibles. Dans un moment de distraction, voulant citer un philosophe, nous avons substitué le nom de son pays à son nom de famille (*Eutin* au lieu de *Stolberg*). Rien de plus simple à expliquer, quand on a sous les yeux de longues notes, des notes multipliées à coordonner et à rédiger. De là que conclut M. l'abbé Rohrbacher? c'est qu'ayant pris un nom pour un autre, nous avons pu sur tout le reste nous égarer et nous tromper. La conséquence est-elle juste? Ceux qui nous liront pourront en juger. Du reste, nous sommes si peu *malins*, et nous tenons si peu à le paraître, que nous lui signalerons nous-mêmes une autre erreur presque semblable qu'il n'a pas sans doute aperçue. A propos du P. Baltus, nous avons dit qu'on avait omis de mentionner son excellent *Traité de la vie religieuse* (Voir notre tome VIII, page 460), ouvrage qui appartient au P. Platus, que la similitude des noms nous a fait confondre. L'homme est sujet à l'erreur; qu'il sache le reconnaître, voilà tout ce que l'on peut exiger de lui.

10° Vient ensuite le grand cheval de bataille : l'Église catholique commençant avec, et même avant le monde, singulière marotte où s'est pris l'esprit de l'auteur, et dont il serait cependant si facile de se débarrasser. Que M. l'abbé Rohrbacher nous comprenne bien! Nous convenons que tout, dès le commencement, se rapporte à l'Église catholique, car tout se rapporte à l'Église de Jésus-Christ, qui devait

avoir ce titre. Mais cette Eglise n'a pas été catholique dès le commencement, elle a été longtemps renfermée dans la Judée presque seule : *Notus in Judæa Deus* ; elle n'a reçu ce caractère de catholicité que du privilège accordé par le Sauveur après son triomphe. Donc avant lui on ne peut pas la dire catholique ; car il faudrait supposer alors que la vérité dominait sur la terre, ce qui est une grande erreur. Quant aux textes cités par l'auteur, et surtout à celui de Bossuet, ils portent tous à faux ; car tous ces écrivains disent que la religion, que l'Eglise, que l'assemblée des fidèles remonte jusqu'à l'origine du monde ; mais jamais ils ne disent que cette société, cette Eglise, remontant à l'origine du monde, est et s'appelle catholique. Saint Epiphane seul paraîtrait plus embarrassant ; mais rien n'est plus facile à expliquer que les paroles dont nous avons donné une interprétation analytique sur laquelle M. l'abbé Rohrbacher plaisante, sans doute parce qu'il ne l'a pas comprise. Nous nous exprimerons plus clairement. Ce grand docteur dit que *la sainte Eglise catholique a existé la première de toutes*. Mais comment ? est-ce en tant que catholique ? est-ce parce que toute vérité était connue dans tout le monde ? Non, sans doute, il se garde bien de le dire ainsi ; mais elle existait seulement dans un sens : c'est qu'elle était le but, auquel tout se rapportait : *Dummodo scopum ipsum consideret*. Ainsi saint Epiphane dit ce que disent tous les auteurs : à considérer le but auquel tout s'est rapporté dans le monde dès le commencement, l'Eglise catholique tient la première place ; mais de ce qu'elle a été le but auquel tout se rapportait, il ne s'ensuit pas qu'elle était dès le commencement. Tout se rapportait dès le principe à Jésus-Christ, en ce sens que Jésus-Christ dès le principe existait déjà, et ne peut-on pas dire de lui ce que saint Epiphane disait de l'Eglise *Personne ne doute que Jésus-Christ ne soit le principe de tout, si l'on considère le but où tout se rapporte*. Que M. l'abbé Rohrbacher ôte donc le mot catholique appliqué à l'Eglise avant Jésus-Christ, et qu'il dise avec tous les auteurs cités par lui-même que l'Eglise se divise en trois périodes : l'Eglise patriarchale, l'Eglise judaïque et l'Eglise catholique ; que toutes trois, mais avec différentes modifications, ne forment qu'une seule Eglise, dont il ne faut pas confondre cependant les titres caractéristiques.

Nous avons dit notre dernier mot. Nous ne désirons et nous ne souhaitons que la paix de l'Eglise. Puisse M. l'abbé Rohrbacher travailler à la cimenter en évitant toute nouveauté profane qui ne saurait amener que le trouble et le désordre!

mariage et devient sœur de charité. Ces enfants avaient découvert le crime de leur père, qui, frauduleusement, avait frustré un neveu de la succession de son oncle. Une restitution et la conversion de leur père sont le fruit de cette découverte et de leur conduite désintéressée; et c'est ainsi que la Providence fait souvent servir au bien ce que l'homme se propose dans des vues coupables. — Cette lecture a de l'intérêt; mais nous reprochons à l'auteur de classer, sans aucune restriction, parmi les livres à la fois innocents et amusants, ceux de Bernardin de Saint-Pierre, de M. Xavier de Maistre, de Walter-Scott et de Cooper (p. 58).

Nous continuerons l'examen de cette série de volumes, dans notre prochain numéro.

127. CATÉCHISME DU CONCILE DE TRENTE, traduction nouvelle, par M. l'abbé DASSANCE, chanoine honoraire de Paris, vicaire général de Montpellier. — 2 vol. in-8° de 546 et 476 pages (1850), chez J. Leroux, Jouby et Cie; — prix : 8 fr.

Après avoir publié en 1842 une traduction du saint Concile de Trente (V. notre tome II, p. 272), M. l'abbé Dassance a voulu compléter son œuvre en y joignant une traduction du Catéchisme du Concile, et ne s'est point arrêté devant une concurrence qui pouvait lui paraître assez redoutable, nous voulons parler de la traduction du même Catéchisme par Mgr Doney, évêque actuel de Montauban, et dont une nouvelle édition avait paru en 1840, et a été réimprimée en 1844. C'est pour nous une bonne fortune dont nous devons nous réjouir, car un ouvrage aussi important ne saurait être trop répandu et mis à la portée de trop de lecteurs par de bonnes et fidèles traductions. — Ce Catéchisme, dont saint Charles Borromée avait eu la première idée, fut commencé pendant la tenue même du Concile, vers la dix-huitième session, et la rédaction en fut confiée aux plus savants et aux plus pieux d'entre les Pères. Le travail n'étant point achevé quand eut lieu la clôture du Concile, les hommes les plus capables furent choisis pour le continuer et le compléter. A la demande de saint Charles, il avait été lu à plusieurs reprises dans des réunions de théologiens instruits, et cependant, avant sa publication, qui est due au Pape saint Pie V, ce zélé Pontife voulut encore le soumettre à l'examen de plusieurs docteurs distingués, et ce n'est qu'après leur rapport, et sur leur présentation, qu'il lui donna son approbation en ces termes : « De notre

» propre mouvement, en qualité de pasteur de l'Église universelle, dé-
» sirant, avec la grâce de Dieu, remplir tous nos devoirs avec la fidélité
» dont nous sommes capable, et mettre à exécution les décrets et or-
» donnances du Concile de Trente, nous avons fait composer par des
» théologiens choisis, un Catéchisme où fussent renfermées toutes
» les vérités de la religion que les pasteurs doivent enseigner aux fidè-
» les. » Que pourrait-on dire de plus sur un livre dont l'autorité est, en
matière de foi, presque égale à celle même du Concile de Trente, puis-
qu'il en expose fidèlement toute la doctrine? Nous avons donc seule-
ment à parler de la traduction, et tout d'abord nous déclarons que nous
n'avons pas pu lire celle de M. l'abbé Dassance sans la rapprocher de
celle de son prédécesseur, Mgr l'évêque de Montauban. Si, après cet
examen, il fallait se prononcer entre l'une et l'autre, nous l'avouons
franchement et en conscience, nous serions embarrassés de dire à
laquelle on doit donner la préférence. Quant au mérite intrinsèque
comme traduction, nous croyons que celle de M. l'abbé Dassance est
plus élégante, sans avoir cependant mieux vaincu toutes les difficultés,
dont quelques-unes nous ont paru seulement éludées, et sans avoir
toujours rendu littéralement le texte. Nous en avons noté quelques
exemples, dont il nous paraît inutile d'occuper nos lecteurs; car,
après tout, nous ne voudrions pas nous livrer à des remarques trop
peu importantes sur un travail dont nous avons plutôt à féliciter
l'auteur. Quant aux accessoires, nous remarquons dans l'édition de
Mgr Doney, en tête de chaque chapitre, un sommaire par demandes
et par réponses, qui en expose la doctrine, et, à la fin, des notes
courtes, mais solides et substantielles. Dans l'édition de M. l'abbé Das-
sance, au lieu de ces sommaires, on trouve, à la fin du deuxième vo-
lume, comme un abrégé du Catéchisme par demandes et par réponses,
puis une table alphabétique des matières principales auxquelles le
lecteur veut recourir. — La traduction nouvelle est honorée de l'appro-
bation de Mgr l'Archevêque de Paris. Pour notre compte, nous savons,
gré à l'auteur d'avoir consacré ses loisirs à un travail aussi utile. Tous
les prêtres devraient étudier ce livre avant de monter en chaire et de
faire le catéchisme, les fidèles eux-mêmes devraient le lire, pour ac-
quérir une instruction religieuse dont l'absence se fait déplorablement
sentir aujourd'hui.

128. LES CONFESSIONS D'UN RÉVOLUTIONNAIRE, pour servir à l'histoire de la Révolution de Février, par P.-J. PROUDHON. — 1 vol. in-12 de 327 pages (1850), chez Garnier frères ; — prix : 2 fr. 50 cent.

On se demande involontairement, après avoir lu ces *Confessions*, s'il a été possible à un homme sensé de les écrire, si elles ne sont pas plutôt le rêve d'une imagination malade, et si l'auteur jouit bien de la plénitude de sa raison. Jamais peut-être on n'avait entassé comme à plaisir, dans aussi peu de pages, tant d'impiétés, tant de blasphèmes, tant d'absurdités et tant de sottises mêlées à quelques éclairs de raison bientôt éteints sous l'orgueil le plus monstrueux qui se soit jamais vu. Analyserons-nous cette production étrange? Pourquoi pas? Elle peut être utile et avoir une grande portée, si on sait profiter des enseignements qu'elle contient et des lumières qu'elle jette tant sur les hommes que sur les choses du moment. — Chef d'une école que nous appellerions volontiers l'école du chaos, M. Proudhon, qui a déjà inventé ces deux axiomes remarquables : « Dieu, c'est le mal, — La propriété, c'est le vol, » a découvert encore celui-ci : « La véritable forme de gouvernement, c'est l'anarchie (page 131), » et ne demande rien moins que « l'abolition de tous les pouvoirs, spirituel, temporel, législatif, » exécutif, judiciaire, propriétaire (page 24) ; » donc : « Plus d'autorité, » plus de partis ! liberté absolue de l'homme et du citoyen (pag. 20) ! » Voilà ce que M. Proudhon veut obtenir, et voici comment il procède ; l'aveu est précieux : « Pendant que la réaction dénonçait notre athéisme, ce qui nous inquiétait fort peu, nous racontions chaque matin » quelque épisode de la ligue sainte (de l'autel, de l'autorité et du coffre-fort), et, sans déclamation, sans argument, *le peuple était démocratiquement et décatholicisé*. Tel fut, à partir du 10 décembre, le plan de » de bataille indiqué par *le Peuple* et suivi généralement par les journaux de la démocratie sociale ; et, j'ose le dire, si ce plan n'a pas obtenu tout le succès qu'on en attendait, il a produit déjà des résultats » impérissables : *le reste est une question de temps...* Le capital ne ressaisira jamais sa prépondérance... le pouvoir est perdu en France.... » l'expédition d'Oudinot a donné à la papauté le coup de grâce.... En » Pie IX s'est écroulé le trône de saint Pierre. Or, la papauté démolie, » le catholicisme est sans vertu : *morte la tête, mort le venin* (pp. 253- » 254). » Notre plume frémit en transcrivant de pareilles lignes ; nous

apparaître les deux patriarches de la vie solitaire, saint Antoine et saint Pacôme. Vivant à peu près à la même époque que saint Athanase, ils se rattachent comme naturellement à son Histoire. Antoine a quitté le désert pour venir défendre contre Arius la cause de l'Église; Pacôme a reçu dans sa solitude le saint patriarche banni et fugitif, qui s'estimait heureux de passer quelques jours paisibles au milieu de ces oasis où régnaient le calme et la tranquillité la plus pure. Cette double Notice est donc comme un complément de celle de saint Athanase, et nous applaudissons à l'idée qui a réuni comme dans un même faisceau la plus belle fleur de l'épiscopat avec les fleurs plus humbles, mais non moins odorantes, produites par le désert.

Que ce livre soit donc entre les mains de tous, prêtres et fidèles, peuple et savants ; qu'il se propage, qu'il se répande dans le presbytère comme dans les familles : il produira partout d'heureux fruits d'édification et de salut.

A.-B. C.

138. SAINT CYPRIEN, *Histoire de sa vie et extraits de ses écrits, avec un beau portrait du saint docteur.* — 1 vol. in-8° de 324 pages plus un portrait (1849), chez Lefort, à Lille, et chez Adr. Le Clère et Cie, à Paris; — prix : 3 fr.

C'est un beau sujet à traiter que l'histoire de la vie du grand saint Cyprien et l'analyse de ses ouvrages. Qui ne se sentirait inspiré par cette vie de persécution, si glorieusement couronnée par le martyre? Qui pourrait surtout ne pas éprouver un saint enthousiasme en relisant ces pages si énergiques et si brûlantes? Mais plus est admirable dans ses actes le héros dont il faut reproduire les traits, plus sont serrés et sublimes les ouvrages qu'il faut faire connaître par des extraits aussi fidèlement rendus que sagement choisis, plus aussi l'entreprise devient difficile et le succès incertain. Cependant l'auteur anonyme n'a pas faibli dans cette double tâche, et il marche à la hauteur de son sujet dans la partie littéraire aussi bien que dans la partie purement historique.

Comme historien, il fait ressortir avec avantage le noble caractère de son héros, soit pendant sa vie, exposée à tant de périls, soit à sa mort, consommée avec un si intrépide courage. Il ne souffre pas que le moindre soupçon de faiblesse paraisse ternir cette âme généreuse. Dans les premiers jours de la persécution, saint Cyprien se cacha et se déroba à la rage de ses ennemis; mais ce n'est pas par une basse lâcheté; il

saura bien montrer plus tard qu'il n'en est pas susceptible : c'est pour se conformer au conseil de Jésus-Christ; c'est pour ne pas aigrir, par sa présence, la rage des oppresseurs; c'est pour se conserver à son troupeau et ne pas l'abandonner sans pasteur et sans guide; c'est pour obéir à une révélation expresse de Dieu, qui lui a fait connaître sa volonté sur ce point, le réservant à de plus tardifs et de plus rudes combats. Justifié sous ce rapport, saint Cyprien était-il aussi excusable dans sa discussion avec saint Corneille sur le baptême des hérétiques? L'auteur ne dissimule pas ses torts; il reconnaît que, dans l'ardeur de la dispute, il a montré trop de vivacité et d'aigreur, tandis que, pour le fond même de la question, il se fondait mal-à-propos sur un abus récemment introduit dans les Églises d'Afrique; mais il l'excuse, avec saint Augustin, parce que la question n'avait pas encore été pleinement décidée, et il fait valoir surtout la grâce du martyr, dont la faux a purgé ce qu'il pouvait y avoir eu de trop humain dans cette fâcheuse altercation.

La partie littéraire ne le cède pas aux narrations historiques. On relit avec délices, dans une suite de dix chapitres, ce que renferment de plus frappant les lettres à Donat et à Démétrius, le traité de la mortalité, l'éloge de la pudicité, l'exposition de l'Oraison dominicale, l'exhortation aux bonnes œuvres et à l'aumône, le panégyrique du martyr, l'examen de la cause des *tombés*, le livre admirable de l'unité de l'Église, l'encouragement à la patience. Partout le style français est noble, énergique, facile, élégant, soutenu; quand on tient le livre, il est difficile de le quitter; il intéresse, il attache, il captive. Quel lecteur n'en tirerait pas un saint avantage?

C'est donc un bon livre dans l'ordre littéraire et dans l'ordre spirituel; c'est en même temps, dans l'ordre matériel et typographique, un beau livre par les soins donnés à l'exécution. L'imprimeur, comme l'auteur, a droit à des éloges mérités; nous aimons à le redire dans un temps où la presse s'avilit par la cupidité, au lieu de se maintenir, par un désintéressement plus attentif, dans la haute position que lui avaient faite ses premiers propagateurs.

A.-B. C.

139. JACQUES BALMÈS, *sa vie et ses ouvrages*, par A. DE BLANCHE-RAFFIN. — 1 vol. in-8° de VIII-340 pages (1849), chez Sagnier et Bray; — prix : 4 fr.

Tout le monde connaît aujourd'hui le nom de ce prêtre tout à la fois théologien, littérateur, politique distingué, dont l'Espagne porte encore

le deuil : Balmès. Mais ce ne serait pas assez de le connaître et de le vénérer, il faut le lire, l'étudier, le méditer. Ses ouvrages sont pour tous, et sur tous les sujets, une mine féconde de pensées nobles et élevées, de saintes inspirations, de vues neuves et vraies, de jugements sages et saisissants. Religion, littérature, science, politique, tout vit, tout s'anime, tout grandit sous sa plume. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'ouvrage intéressant que vient de publier un de ses amis, M. de Blanche-Raffin. Ayant vécu longtemps dans l'intimité du docteur espagnol, mieux que tout autre il pouvait nous faire connaître la beauté de son caractère et la vigueur de son génie. Versé dans l'étude de toutes les questions qui agitent l'Espagne depuis un demi-siècle, il juge avec impartialité les opinions défendues par ce publiciste savant et pieux. Aussi y a-t-il deux parties distinctes dans son livre : la vie de Balmès et la critique de ses œuvres. — La première partie, qui est la moins considérable, offre un récit charmant, où respirent la simplicité, la fraîcheur du style, quelquefois la profondeur de pensées et d'observations. C'est l'histoire d'un pauvre enfant des montagnes de la Catalogne, craignant le regard sévère de sa mère, et, dès son premier âge, passionné pour l'étude. Sans fortune, sans nom, se défiant de lui-même malgré les succès du collège, il passe dix années dans la solitude et le silence. La tête appuyée sur ses mains, les yeux fixés sur la *Somme* de saint Thomas, il pense, il réfléchit. Après avoir embrassé dans ses méditations le cercle entier des connaissances humaines, et mûri son intelligence aux rayons de la vérité religieuse, un jour, presque sans le vouloir, il prend la plume, il écrit, et voici que l'Espagne étonnée admire et applaudit. Son esprit, enhardi par ce premier succès, prend l'essor, et lorsque, après quelques années de triomphes, la mort vient trancher cette vie si courte, mais si belle et si bien remplie, on verse des larmes sur la tombe du pauvre enfant des montagnes, et des voix parties du Siège de Pierre le saluent l'Augustin des temps modernes.

Pour mieux faire connaître les ouvrages de Jacques Balmès, M. de Blanche-Raffin les divise en trois catégories : Ouvrages religieux, politiques, et philosophiques. Parmi les ouvrages religieux, le plus important, le plus connu en France, le plus remarquable peut-être, est le *Protestantisme comparé au Catholicisme* (V. notre t. iv, p. 184), réfutation victorieuse des assertions d'un protestant célèbre. On connaît assez ces belles pages : mais les eût-on lues cent et cent fois, l'analyse

qu'en donne M. de Blanche-Raffin serait encore utile pour en faire mieux saisir l'ensemble et la liaison. On suit sans effort la marche de l'auteur ; l'esprit se repose dans ces méditations élevées ; la raison brille de tout son éclat, et l'on voit Balmès, fort de la vérité, écrasant par des faits palpables les prétentions mensongères du Protestantisme appuyé sur le rationalisme moderne. — Ses œuvres politiques embrassent toutes les questions à l'ordre du jour : origine du pouvoir, monarchie, république, autocratie, liberté, autorité populaire, civilisation, progrès, etc. ; mais on peut résumer Balmès et ses opinions dans cette phrase : *La liberté et l'ordre* ; et l'expression sera complète en ajoutant : *l'ordre pour la liberté, et la liberté par l'ordre*. — Enfin viennent les ouvrages philosophiques. Ce que nous en avons lu nous fait désirer de les voir bientôt traduits en français. M. de Blanche-Raffin a entrepris ce travail, qui sera un vrai service rendu à la saine philosophie. Nous aimerions surtout à voir répandu parmi nous ce Cours élémentaire de philosophie que Balmès composa pour le clergé espagnol, et qu'il traduisit en latin sur la demande de Mgr Affre, toujours si désireux d'offrir à ses prêtres de nouvelles armes pour défendre la vérité. En attendant, cette Vie de Jacques Balmès sera lue avec intérêt par tous les hommes sérieux ; elle sera utile à tous.

140. BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE. — 20 vol. in-18 par an, d'environ 106 pages chacun (année 1849), chez Lefort, éditeur, à Lille, et chez Ad. Le Clère et Cie, à Paris ; — prix de chaque volume : 30 cent., et de la souscription pour l'année 6 fr. ; par la poste 9 fr.

141. HORTENSE DE LUSSAN, ou l'Amour filial, par le vicomte de L***. — 1 vol. — Le comte de Lussan, obligé de s'expatrier devant la tempête révolutionnaire et de fuir de ville en ville à l'approche des armées françaises qui envahissent l'Allemagne, se voit bientôt privé de sa femme, que la mort lui enlève, et de ses dernières ressources, qui se sont épuisées. Dans cette triste situation, le prince-archevêque d'Augsbourg lui offre son appui, fait placer son fils à l'Académie des Cadets, à Dresde, et sa fille dans un couvent de demoiselles nobles. Le comte se rend aussitôt au poste où l'honneur l'appelle, et va rejoindre l'armée de Condé. Il y reçoit une blessure grave, qui le laisse privé de la vue. Alors sa fille Hortense, qui allait prendre le voile, se dévoue à lui donner les soins de la plus tendre affection. Ce dévouement filial attire sur elle tout l'intérêt de ce récit touchant, et qui, s'il ne re-

faut ramener les mœurs et les lois de la France. « De sorte que la conclusion des études contemporaines est de savoir si la société restera hors du christianisme ou rentrera dans le christianisme. Le choix est entre le matérialisme abrutissant et désespéré, et la liberté féconde et réglée.... Le christianisme a illuminé tour à tour toutes les barbaries; il lui reste un miracle à montrer à la terre, c'est de sauver la civilisation (p. 181, 182). » — Nous nous bornons à cette rapide analyse d'un travail remarquable, plein de raison et de foi, qui donne beaucoup à réfléchir tant sur le passé que sur le présent et sur l'avenir, et que nous voudrions voir méditer par les hommes éminents de tous les partis, comme par ceux qui, sans avoir une grande influence personnelle, agissent cependant dans un cercle borné, au milieu duquel ils peuvent faire beaucoup de bien.

150. LES DEVOIRS D'UNE FEMME, par Adolphe ARCHIER, etc. (V. p. 204 de notre numéro de novembre).

Nous avons dû remplir un devoir en relevant, dans notre avant-dernière livraison, un passage de cet ouvrage qui nous était signalé par un de nos abonnés, et que nous eussions trouvé nous-mêmes répréhensible, après une lecture attentive. Nous remplissons aujourd'hui un devoir plus doux en faisant connaître à nos lecteurs le résultat de notre critique. M. Adolphe Archier s'est empressé de nous écrire que sa pensée a été mal comprise, et que les expressions blâmées ne sont qu'une ironie. Très-disposés à admettre la pureté des intentions, surtout chez les auteurs qui ont fait leurs preuves, comme M. Archier, et tout en aimant à la reconnaître dans tout l'ensemble de son livre, nous avons dû lui faire observer que la tournure de la phrase avait trompé sa volonté, que beaucoup de lecteurs pourraient la croire sérieuse, sans même remarquer la contradiction qui existerait entre cette page et le reste du livre. M. Archier, affligé de l'idée qu'il ait pu produire une mauvaise impression dans l'esprit d'une seule personne, s'est aussitôt empressé de faire imprimer un carton destiné à remplacer le passage en question. Nous prévenons nos lecteurs que ce carton sera non-seulement inséré dans les exemplaires de l'ouvrage encore en vente, mais qu'il en est déposé un certain nombre à notre bureau, pour être envoyés, dans un des numéros de la *Bibliographie*, à toutes les personnes qui nous en feront la demande. — Nous regrettons d'avoir employé un langage un peu sévère à l'égard de M. Adolphe Archier; mais nous l'avions cru motivé, et il

l'était par un texte d'un sens très-incertain. C'est avec bonheur que nous donnons cette explication, en rendant à un auteur estimable toute la justice qu'il mérite, et en offrant sa conduite dans cette circonstance comme un nouvel exemple de l'utilité de notre œuvre, et de l'excellent esprit que nous sommes heureux de rencontrer dans quelques écrivains religieux d'un incontestable talent.

151. DISCOURS DE M. L'ABBÉ PARISIS, Évêque de Langres, Représentant du peuple (Morbihan), dans la discussion générale du projet de loi sur l'instruction publique (séance du 15 janvier 1850). — In-8° de 16 pages, chez Vaton ; — prix : 5 centimes.

152. DISCOURS de Mgr Parisis, Évêque de Langres M. de Montalembert M. Thiers, sur la loi organique de l'enseignement présentée par M. de Falloux. — 1^{re} délibération. — Publiés par le Comité électoral de la liberté religieuse. — 1 vol. in-18 (1850), chez Jacques Lecoffre et compagnie.

Nos lecteurs connaissent déjà, mais d'une manière incomplète, par les comptes-rendus des journaux politiques, ces Discours, remarquables à tant de titres ; mais ce n'est pas assez de les connaître par des extraits, il faut les lire en entier ; ce n'est pas assez de les lire, il faut les propager autour de soi. La gravité du sujet, le poids que doit avoir, dans une pareille question, surtout la parole éloquente d'un évêque, défenseur des libertés de l'Église, le besoin qu'éprouvent de toutes parts les amis de la religion d'être fixés sur cette loi si importante, jugée de tant de manières diverses, tout fait un devoir aux catholiques de répandre ces Discours, et d'appeler spécialement l'attention sur celui de Mgr l'Évêque de Langres. — Il nous aura donc suffi de leur donner les indications qui précèdent ces quelques lignes.

153. ÉLÉMENTS DE LITTÉRATURE spécialement destinés aux études françaises, par L.-L. BURON. — 1 vol. in-12 de III-172 pages (sans millésime), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 1 fr. 40 c.

154. NOS SOUVENIRS, Recueil de morceaux de vers choisis dans les auteurs contemporains ; Nouveaux Exercices de mémoire. — 1 vol. in-12 de IV-279 pages (sans millésime), chez Giberton et Brun, à Lyon.

Nous réunissons ces deux ouvrages comme offrant, l'un la théorie, l'autre la pratique ; le premier, les règles ; le second, leur application. Tous deux sont destinés à la jeunesse studieuse ; mais les *Souvenirs* conviendraient peut-être plutôt à l'enfance ; les *Éléments de littérature*,

Arrêtons-nous ici, pour résumer en quelques mots notre opinion sur cet ouvrage : Plusieurs parties assez bien traitées ; de bonnes intentions, souvent démenties par les préjugés ou trahies par l'ignorance ; une malignité secrète, qui verse le poison de l'injure ou de la calomnie sur le sacerdoce, tout en respectant l'Eglise ou le christianisme, mais en séparant habilement le prêtre d'avec la religion qu'il représente, sans se douter qu'on ne peut guère diffamer le ministre sans soulever la haine de la multitude contre les idées dont il est le symbole. On fait tout cela quelquefois sans le savoir, par habitude, par prévention. On craindrait de passer pour un dévot ; ne faut-il pas d'ailleurs se ménager les applaudissements de la philosophie ou de l'incrédulité, avec lesquelles il est dangereux de se brouiller ? Souvent aussi on est entraîné par le désir de viser à l'effet. On charge alors les couleurs, et d'épithète en épithète, on arrive tout doucement à la calomnie. — Finissons par une dernière observation critique. L'écrivain a rencontré sur son passage des mœurs infâmes. Quoique aucune de ses paroles, et il faut l'en remercier, ne blesse la pudeur chrétienne, quoique ses tableaux paraissent inspirés par une horreur bien légitime pour le vice, il a décrit, avec toute la liberté d'un historien qui s'adresse à des hommes faits, les turpitudes d'une époque licencieuse. C'est avertir les parents et les instituteurs chrétiens qu'il ne faut pas mettre ces pages entre les mains de la jeunesse, avant que l'âge, la raison et la solidité des principes aient enlevé à ces révélations tout ce qu'elles pourraient avoir de périlleux pour son inexpérience.

H. D.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

Un décret de la sacrée Congrégation de l'*Index*, en date du 12 janvier dernier, a condamné les ouvrages suivants :

Discours sur l'ontologie et la méthode, par Terenzio Mamiani.

Dialogues sur la science première, recueillis et publiés par le même.

Deux lettres, une à ses électeurs, l'autre à S. S. Pie IX, par le même.

Discours sur la nature et les effets du domaine temporel des papes, par Domenico Morgana.

Discours sur la nécessité d'abolir tous les Ordres religieux dans la Sardaigne, par le prêtre D. Gaetano Guttierrez.

Plus de tiare! paroles d'un Catholique.

Liturgie. Introduction à des leçons académiques sur la liturgie chrétienne, sur les principes de l'Eglise catholique, par Joseph Gehringer.

Théorie du soin des âmes, par le même.

Concorde de la raison avec quelques-unes des plus importantes questions catholiques, c'est-à-dire la propagation du péché originel, et preuve directe de l'immaculée conception de la très-sainte-Vierge; éclaircissement sur la liberté humaine, sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, etc., etc., Discours par le chanoine Pietro Cavaliere. Bologne, 1849.

167. BEAUTÉS DES FÊTES DE L'ÉGLISE, et moyens pour les sanctifier, par l'abbé P. PASCAL. — 1 vol. in-18 de 370 pages (1848), chez Lamarzelle, à Vannes.

Toute la religion est dans ses fêtes, et quiconque connaît l'esprit de ses solennités, connaît par là même à fond ses enseignements et ses mystères. L'on peut même avancer, sans crainte d'être démenti, que de toutes les méthodes imaginées pour apprendre aux ignorants la doctrine évangélique, c'est tout à la fois et la plus agréable et la plus facile : la plus agréable, puisqu'au lieu de procéder par des questions sèches et de froides réponses, elle se manifeste avec éclat par la splendeur des plus imposantes cérémonies ; la plus facile, puisqu'il n'y a que des faits à recueillir et des conséquences à tirer de ces faits placés matériellement sous les yeux.

C'est ce qu'a parfaitement senti l'auteur de ce petit livre, qui, après deux chapitres préliminaires où il traite d'abord des fêtes en général et ensuite des dévotions attachées à chaque jour de la semaine, surtout au saint dimanche, partage, conformément à l'ordre de l'office divin, toutes les solennités de l'Eglise selon le temps des quatre saisons de l'année, et s'attache à faire puiser aux chrétiens dans chacune d'elles les bénédictions et les grâces qui y sont renfermées. Mais là deux dangers étaient à craindre : celui d'une trop grande prolixité, qui eût trop augmenté le volume d'un ouvrage destiné au peuple, et celui d'une brièveté trop grande, qui n'aurait pas permis d'introduire suffisamment les âmes dans l'esprit de la sainte Eglise. M. l'abbé P. Pascal a su éviter l'un et l'autre. Là point de ces recherches scientifiques qui n'auraient servi qu'à dissiper au lieu d'édifier ; là nulle de ces

lui-même y a ajouté de nombreuses fautes d'impression. — Voilà donc un livre composé dans de très-bonnes intentions, et qui ne produira pas l'effet qu'on devait en attendre. Nous le regrettons, car il importe, puisque d'audacieux admirateurs des Montagnards de 93 se rencontrent encore, de montrer ce qu'ont été ces hommes dont l'histoire n'est qu'une série d'atrocités sans exemple. Ce travail est encore à faire, car celui de M. Jamet est trop facilement attaquant, et ne résisterait pas à la critique la moins sévère.

La presse périodique en Espagne.

Nous trouvons dans le journal *la Epoca* quelques détails intéressants sur l'état de la presse périodique à Madrid, le 1^{er} janvier 1850.

Il se publie dans cette capitale 13 Journaux quotidiens, qui sont :

El Heraldo (ministériel) 4 à 5,000 exemplaires. — Créé en 1842.

El Clamor publico (progressiste), 4 à 5,000 exemplaires. — Créé en 1844.

El Observador, 4 à 5,000 exemplaires. — Créé en 1848.

La España, 2,300 à 2,500 exemplaires. — Créé en 1848.

La Nacion, 2 à 3,000 exemplaires. — Créé en 1849.

La Epoca, 3,000 exemplaires. — Créé en 1849.

La Esperanza (carliste), 4 à 5,000 exemplaires. — Créé en 1845.

La Reforma, 2 à 3,000 exemplaires. — Créé en 1848.

El Pais, 4,000 exemplaires. — Créé en 1849.

La Patria, 4,000 exemplaires. — Créé en 1849.

El Catolico, 1500 exemplaires. — C'est le plus ancien ; il fut créé en 1840.

El Popular, 1500 exemplaires. — Créé en 1849.

El Pueblo, 1500 exemplaires. — Créé en 1850.

MOSAÏQUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE DU SONDERBUND

Par J. CRÉTINEAU-JOLY,

2 vol. in-8^o de 536 et 540 pages (1850), chez Plon frères ; — prix : 15 fr.

L'écrivain qui, après avoir raconté les glorieuses luttes de la Vendée militaire, enregistra éloquemment les nombreux services rendus, depuis son origine jusqu'à nos jours, par l'Institut de saint Ignace à l'Église, à l'humanité, aux sciences et aux lettres, vient de rencontrer un nouveau sujet digne de son courage et de son talent. Nouveau, disons-nous ; le mot n'est pas exact. Sous des formes et des noms divers, il s'agit encore de la même cause. Ce sont toujours la raison, la justice et la vérité qu'il défend contre l'insolent et brutal triomphe des passions humaines. Ces augustes intérêts de la créature intelligente avaient déjà succombé deux fois dans les combats que l'historien a retracés ; ils viennent de subir, sous nos yeux, une troisième défaite, dans les lieux mêmes où les Suisses primitifs avaient secoué jadis une tyrannie qui se jouait de leur conscience et de leur dignité d'hommes. Mais, pour avoir été vaincu, le droit n'en demeure pas moins ce qu'il est en lui-même, c'est-à-dire la loi immortelle et divine qu'on ne peut violer sans mettre en péril la société. Tant que le droit est debout, il se manifeste par les bienfaits qu'il répand autour de lui. Disparaît-il un moment dans la guerre impie qui lui est suscitée ? Il laisse après lui un long ébranlement, de sorte que pour ceux qui le nient ou qui l'attaquent avec le plus d'audace, il s'atteste par les malheurs mêmes qui sont la conséquence de sa chute.

C'est une lamentable histoire que celle du Sonderbund. En effet, il faut qu'on le sache bien : ce qui a été étouffé, écrasé à nos portes, suivant l'expression d'un grand orateur dont l'œil perçant ne lisait que trop bien dans l'avenir, c'est l'ordre, c'est la paix européenne, c'est la sécurité du monde et de la France. Une nouvelle invasion des barbares a été préparée, lentement et à petit bruit d'abord, ensuite à main armée et par la force ouverte. Elle est parvenue aux fins qu'elle se proposait depuis longtemps, par le concours des Sociétés secrètes, par l'énergie ordinaire des hommes de désordre, par l'incurable mollesse des honnêtes gens, par les lâches tergiversations de la politique étrangère, disons-le aussi, par la trahison ou l'impéritie de quelques chefs, indignes de tenir entre leurs mains débiles les destinées d'un pareil peuple. Tout le monde a donc des reproches à s'adresser dans ce cruel et irréparable désastre.

La campagne qui se dénoua par la chute du Sonderbund avait besoin d'une exposition pour introduire le lecteur au milieu des événements dont il allait être le triste témoin. M. Créteineau-Joly a consacré la plus grande partie de son premier volume à des détails qui servent de prélude et comme d'ouverture à ce drame lugubre. Il commence par rappeler en quelques mots l'acte de médiation qui, pendant toute la vie politique du puissant empereur de qui il émanait, demeura la Charte constitutionnelle de la Suisse. Le rôle que cette noble contrée avait joué dans les guerres de la Révolution, lui avait attiré l'estime et l'admiration de l'illustre capitaine. Il rendit un public hommage aux vertus de cet Aloys de Reding, qui avait déployé des talents et un courage dignes des temps primitifs. Il respecta donc l'indépendance d'un pays qui produisait de tels hommes ; celui auquel il fallait tant de couronnes pour les placer sur la tête de ses frères ou de ses maréchaux, consentit à garder autour de lui un peuple libre et fier, dont il s'était fait le législateur. Mais l'œuvre de Napoléon tomba avec sa fortune. La plupart des cantons déchirèrent eux-mêmes la Constitution que leur avait imposée le redoutable vainqueur de l'Europe, du moment que son nom ne fut plus qu'un lointain souvenir. Force fut donc de remettre à neuf cette Confédération helvétique, déjà plusieurs fois remaniée depuis sa naissance, et si profondément troublée par le schisme de Luther, de Zwingle et de Calvin. Par le traité du 30 mai 1814, les Puissances alliées reconnurent l'indépendance de la Suisse ; quelques mois plus tard, elles garantirent sa neutralité, à la condition que l'existence des cantons, en tant que corps politique, reposerait sur la base du système fédéral : on n'en comptait

alors que dix-neuf. Trois nouveaux cantons, les États du Valais, de Neuchâtel et de Genève, entrèrent dans l'association. En portant ce nombre à vingt-deux et en donnant à la Suisse des limites plus étendues, les souverains étrangers voulurent lui assurer un meilleur avenir. Le rôle de cette contrée était tout naturellement indiqué : enclavée comme une barrière entre les grands États de l'Europe, elle fut condamnée par la diplomatie et par ses propres intérêts à une sage neutralité. Elle n'avait aucune invasion à redouter de ses voisins ; on dut chercher à la défendre contre elle-même. On décida donc que chaque canton serait, comme par le passé, souverain chez lui, qu'il resterait indépendant du canton voisin, et que la Diète ou tribunal suprême, auquel chaque État se ferait représenter par des députés munis d'instructions spéciales et liés d'avance dans leur vote, ne devrait décider que là où la souveraineté cantonale ne prononçait point. On ajouta que le vorort n'aurait point à s'immiscer dans les rapports confessionnels, c'est-à-dire que tout ce qui se rattachait au culte échapperait à son action. On prit ou l'on crut prendre également toutes les précautions nécessaires pour l'existence des couvents et des chapitres dans les pays mixtes, c'est-à-dire où régnaient plusieurs communions dissidentes. On garantissait la propriété de ces établissements religieux, tout en les soumettant, du reste, aux impôts et aux contributions politiques comme les autres propriétés particulières. Pour mieux assurer à ces Co-Etats le libre exercice de la souveraineté cantonale, il fut décidé que Berne, malgré les quatre cent mille habitants de son canton, ne pèserait pas plus dans les délibérations de la Diète que Zug avec ses quinze mille âmes ; autrement la majorité, qui était protestante, aurait opprimé les catholiques, qui ne formaient que le tiers de la population. Trois cantons devenaient directeurs de deux ans en deux ans ; la diète s'y transporterait tour-à-tour pour régler les affaires de la Confédération ; c'étaient Berne, Zurich et Lucerne. Le nonce du pape, qui exerce les fonctions d'archevêque, devait résider dans cette dernière ville, toute catholique. — Ces stipulations, et d'autres encore que nous ne pouvons énumérer, s'appelèrent le pacte de 1815. Il fut souscrit par toutes les parties intéressées, qui se promirent réciproquement de l'observer avec une religieuse fidélité.

Les choses allèrent bien pendant quelque temps. La Suisse se reposa comme l'Europe de ses longues et cruelles agitations ; elle développa son industrie, agrandit son commerce, améliora ses voies de communication, couvrit de bateaux à vapeur ses beaux lacs, ranima le

goût des études, et marcha à grands pas vers cette civilisation si vantée, qui perd plus d'Etats qu'elle n'en sauve. Malheureusement le malaise, les tiraillements intérieurs et les luttes ne tardèrent pas à naître au milieu de cette prospérité extérieure. La Suisse est un pays profondément divisé, à tous les points de vue où on l'envisage ; diversité de races, de langues et de cultes ; intérêts agricoles et manufacturiers ; tendances opposées ; habitudes et mœurs contraires ; une simplicité primitive dans les cantons antiques avec une rude et austère pauvreté ; ailleurs une opulence fastueuse ; dans quelques villes, tout le luxe, toute l'élégance, tout le raffinement de la corruption la plus avancée ; ici, une foi naïve, pleine de respect et soumise à l'autorité de la religion ; là, toutes les divagations de l'erreur, ou toutes les négations de l'incrédulité. Il aurait fallu, pour contenir tous ces ferments de discorde prêts à faire explosion, plus de raison et de bon sens que l'on ne peut en demander aux multitudes, surtout quand l'unité nationale a reçu de si violentes modifications. A ces causes générales qui tiennent à la situation de la Suisse, il s'en joignit plusieurs autres que M. Crétineau-Joly signale avec une grande justesse d'observation.

La Suisse est sillonnée annuellement par une foule de voyageurs oisifs qui, partis de tous les coins de l'Europe, se donnent rendez-vous dans cette contrée pour admirer cette nature si riche dans ses combinaisons, si variée dans ses sublimes accidents, et raconter à leur retour les sublimes beautés de ces cascades, de ces glaciers, de ces torrents et de ces avalanches qu'ils sont venus chercher de si loin. Un pays peut gagner quelques pièces de monnaie à ces visites continuelles ; mais à la longue il subit la corruption des idées qu'on lui apporte. Le caractère primitif s'y efface ; on se prend de dégoût pour ses propres habitudes et pour les institutions nationales ; les mœurs se dépravent ; or, de la dépravation des mœurs aux convulsions de la place publique il n'y a plus qu'un pas. La Suisse l'a prouvé. Les mille auberges dont elle est couverte commencèrent par être des lieux impurs ; elles finirent par être des clubs politiques, où l'on conspirait contre le salut de la patrie commune.

Il existait dans ce pays une coutume qui remontait aux âges héroïques de l'affranchissement national. Chaque canton s'exerçait à manier l'arbalète, qui avait acquis tant de précision et frappait si juste le but dans les mains de Guillaume Tell et de ses compagnons. Ce fut longtemps un jeu innocent, propre à entretenir l'émulation et à développer

les forces physiques. Après 1815, ces réunions changèrent complètement d'aspect. A l'arme antique avait succédé la carabine ; à des rassemblements peu nombreux une multitude confuse ; à la discipline qui les gouvernait les propos dissolus, les conversations ardentes, les chants politiques, les rivalités menaçantes, les rixes tumultueuses, les vices de l'ivresse, en un mot tous les désordres qui naissent des grandes assemblées. Quand plus tard se formeront les corps francs, c'est dans les tirs fédéraux qu'ils recruteront leurs bandes dévastatrices. C'est là que viendra s'entretenir l'exaltation des esprits ; là qu'enhardis par leur nombre grossissant de jour en jour et par la connivence de leurs cantons, ces soldats de l'insurrection ne cacheront aucun de leurs sinistres projets.

La France des Bourbons a vu surgir dans son sein un libéralisme hypocrite qui, pour tenir en échec le gouvernement, affecta les idées les plus avancées, dénigra la royauté nouvelle par tous les moyens de publicité dont il pouvait disposer, et conduisit peu à peu le pouvoir à l'abîme. Il se passa quelque chose de semblable en Suisse. Une secte politique naquit : elle s'appela le radicalisme. Chez nous, on répéta partout que la Restauration était rentrée dans les caissons de l'ennemi ; on savait que froisser l'orgueil national c'était tuer la monarchie légitime qui avait sauvé le pays ; chez nos voisins, on prêcha l'établissement d'un pouvoir central helvétique sur la ruine des gouvernements cantonaux. La réforme du pacte fédéral de 1815 devint le mot d'ordre de tous ceux qui aspiraient à détruire. Par les clubs, par les journaux, par les Sociétés secrètes, on révéla au peuple, qui les ignorait, toutes les souffrances qu'il avait eues à endurer dans les fécondes et pacifiques années qui s'écoulèrent depuis cette époque. « Cette Constitution, » lui disait-on, était née dans un triste état, dans une année fatale à » l'indépendance des peuples ; elle avait donc nécessairement subi les » stigmates de la flétrissure inhérente à son origine. Qu'on ne nous » parle pas d'égalité, de liberté ; elles n'existent plus : le pacte, quoi- » que valide en apparence, renferme dans son sein tous les symptômes » d'une décomposition inévitable. » De pareilles exagérations se réfutaient elles-mêmes ; mais les radicaux, en hommes qui font métier de tromper les autres, n'ignoraient pas qu'à la longue, un mensonge toujours audacieusement produit, toujours faiblement combattu, finit par se transformer en vérité. Avec sa surabondance de liberté et l'isolement de ses populations, la Suisse ne se prêtait que trop à une rapide

propagande. Les radicaux l'établirent sur une vaste échelle. Ennemis de toute religion positive, persécuteurs acharnés de toute révélation descendant du ciel et s'imposant à l'homme par voie surnaturelle, fanatiques, en apparence, de liberté, tandis qu'ils ne rêvaient au fond que la plus impitoyable tyrannie, ils eurent l'habileté de cacher d'abord leurs vues. Ils ne se donnèrent qu'un ennemi à combattre : le pacte de 1815. Celui-ci une fois renversé, ils démasqueraient leurs batteries.

Ce parti violent se composait d'éléments de toute nature. On y comptait quelques âmes honnêtes qui servaient de drapeau et de point de ralliement. Il y figurait aussi un certain nombre d'enthousiastes qui, lorsqu'ils n'agissaient pas en haine d'une aristocratie quelconque antérieure à la leur, songeaient sérieusement au bien du pays. A tort ou à raison, ils s'imaginaient que la nation helvétique ne formait pas un ensemble assez compact, et qu'il était bon de resserrer par des liens plus puissants le faisceau mal uni de la confédération. Joignons-y encore des esprits incultes ou bornés, qui, une fois lancés dans une mauvaise direction, la suivent aussi loin qu'elle mène. Quant au reste, c'était un amas de niveleurs sans pitié et d'ardents démagogues. Tous les hommes que des passions mauvaises rendaient mécontents de la condition dans laquelle ils vivaient, étaient acquis au parti radical. Les médiocrités envieuses, les vanités non satisfaites, les amours-propres froissés, les ambitions refoulées, les probités équivoques, les réputations souillées, les fortunes ébranlées, les existences dissolues, se rencontraient dans cette confédération de tous les instincts pervers, et s'unissaient dans un besoin commun de renverser ou de troubler, ne fût-ce que pour un temps, l'ordre établi par les lois et par les mœurs. A tous ces conspirateurs en plein vent, qui avaient un plan et un but, s'associait enfin, occasionnellement et sans parti pris, la multitude qui, n'ayant rien à perdre, ne voit dans l'émeute qu'un jour de vacance, qu'une fête où le bruit et l'orgie feront diversion à ses travaux ordinaires. Une troupe ennemie de tout ordre légal, de tout frein moral ou religieux, formait donc le principal corps d'armée du radicalisme.

« Avec de pareils éléments, dit M. Crétineau-Joly, on doit comprendre que ce radicalisme se jugeait l'arbitre définitif des révolutions suisses; il les réduisit à quelques théorèmes insolubles, ou à une agitation perpétuelle et sans cause. Cette monomanie des droits de l'homme et du citoyen, qui n'a jamais abouti qu'au despotisme ou à la terreur, dernière expression du salut public, était partout une utopie

» dans un bain de sang. En Suisse, elle devenait une absurdité. Dans ces
» démocraties pures ou mixtes qui, par des élections régulières, accor-
» daient au peuple souverain la faculté de se choisir lui-même toute son
» administration, le droit insurrectionnel n'avait pas de ressorts. Le
» peuple légalement consulté, répondait légalement par son suffrage.
» La minorité n'était pas plus opprimée que la majorité ; car tous vi-
» vaient sous la même règle; tous pouvaient espérer de la raison publi-
» que le triomphe de leurs opinions. »

Quel que fut le nombre des révolutionnaires, ils auraient échoué si Berne, qui cherchait à faire prévaloir sa prépondérance et ses vues ambitieuses, ne leur avait pas prêté son concours. Les Sociétés secrètes offrirent à ce parti de nouvelles recrues. Mazzini, ce même homme qui ira, dans quelques années, faire subir à Rome l'ignominie de sa dictature, s'adressa aux radicaux pour fonder la *Jeune-Suisse*. C'était une corporation de séides avec des statuts secrets, un mot d'ordre mystérieux, et le poignard pour dernière sanction de leurs projets. Rien n'égalait l'indomptable ténacité des chefs, si ce n'est l'aveugle obéissance des sicaires. L'action de tous ces conspirateurs, dont le centre était alors à Berne, fut néfaste parmi les ouvriers allemands et les nombreux étudiants de la même nation. Ils colportaient partout les principes que leur inculquait cette école de crimes. Ils ne reculèrent devant aucun forfait pour mettre à exécution leurs complots, qu'encourageait encore la Révolution de 1830, victorieuse à Paris. Ils s'affilièrent à toutes les Sociétés qui existaient déjà, à la Société des secours mutuels, à celle des lutteurs, d'histoire, de navigation, d'agriculture, etc. En peu de temps la Suisse se sentit travaillée par un malaise inexprimable. C'était une fermentation de tous les moments; des révolutions commencées et avortées; des révolutions entreprises et triomphantes; partout des gouvernements qui croulaient ou avaient peine à se maintenir. Tantôt Ramorino se jetait comme un brigand sur la Savoie, pour la livrer au pillage; tantôt les cantons couraient aux armes pour défendre leur foi religieuse ou leur vieille indépendance, que l'on menaçait en voulant abolir le pacte qui garantissait leurs droits; tantôt enfin les campagnes qui environnaient Zurich se précipitaient sur cette ville, au bruit de leur ancien cantique Zwinglien, pour chasser le sophiste impie qui venait détruire dans leurs cœurs les derniers vestiges de leur foi à la divinité de Jésus-Christ.

Malgré la violence de ces premières Sociétés secrètes, leur audace

et leur énergie furent bientôt dépassées par d'autres Sociétés plus sinistres encore. On tint longtemps à la lisière tous ces Allemands et tous ces réfugiés qui composaient le personnel des hordes façonnées à l'insurrection et disciplinées pour les jours d'émeutes. Durant plusieurs années, ils se contentèrent de quelques forfaits isolés, par lesquels on entretenait leur main. La sourde agitation qu'ils promenaient de canton en canton leur suffit. Mais un jour, une nouvelle doctrine, beaucoup plus à la portée d'instincts abrutis que toutes les sonores utopies de leurs anciens précepteurs, vint frapper leurs oreilles. Le communisme se révélait avec le *Prolétariat-voleur* du tailleur Weitling. Ici, les préceptes étaient palpables. Point de pouvoir occulte, point de réunions lugubres. La théorie parlait aux sens et à l'ignorance avec la crudité désirée. L'*Alliance des justes*, établie à Genève en 1839, répondit au *Prolétariat-voleur*, né sur une autre terre. Il ne s'agissait de rien moins que de racheter l'humanité par la fondation de droits égaux pour chacun. En termes moins mystiques, on formait en Suisse une légion de misérables qui, à un signal donné, préludaient au triomphe du communisme par le fer et le feu. Mazzini, à cette époque, ne pouvait descendre jusque-là, rendons-lui cette justice. Il abandonna une contrée qu'il avait contribué à corrompre, mais qui le devançait rapidement dans la voie du mal. Il alla porter ailleurs ses prédications et sa propagande.

Nous aurions négligé un des éléments de désordre qui contribuèrent le plus à la ruine de la Suisse, si nous laissions de côté le *Club de l'Ours*, qui se forma dans la ville de Berne vers les derniers temps. Ce sinistre conventicule, où les révolutionnaires de toutes les exagérations se donnaient rendez-vous pour détruire, renfermait des associés de différentes classes, des initiés, des meneurs et un parterre de comparses ou de séides. Les chefs des Sociétés secrètes y avaient leurs tribunaux vehmiques ; ils correspondaient de ce point central avec leurs affiliés des autres cantons ; ils leur dictaient la volonté que de Londres, de Vienne, de Paris, de Naples ou de Milan on leur imposait à eux-mêmes. C'est là que l'on inventait et que l'on propageait le mensonge ; là que l'on altérait sciemment la vérité, que l'on criait à la tyrannie, que l'on apprenait à la Suisse protestante que le Sonderbund se disposait à l'asservir, et que l'on déclarait la patrie en danger. C'est là qu'on parlait de conspirations ourdies dans l'ombre, de coupables intelligences avec les souverains étrangers, d'armements extraordinai-

res à l'intérieur et à l'extérieur. On y forgeait laborieusement quel-
qu'un de ces crimes fabuleux que la Révolution tient en réserve pour
épouvanter les peuples par l'audace même et l'impossibilité de pareils
attentats. La presse suisse et européenne se faisait aussitôt l'interprète
et l'écho de ces chimériques machinations, qui n'existaient que dans
la pensée des conspirateurs. Quand le Club de l'Ours eut une fois
frappé les esprits par cet échafaudage de forfaits, et reconnu que
l'on pouvait tout tenter, il se transforma en véritable pouvoir. Il de-
vint une de ces jacobinières qui exercèrent dans notre première Ré-
volution une si redoutable influence. On lui avait permis de calomnier,
de diffamer à loisir ; on l'avait laissé soudoyer la presse, acheter les
corps francs, les électeurs et les élus ; il avait soulevé l'opinion contre
les capitulations des régiments suisses à l'étranger ; il se mit à voter
les impôts, à décider les séquestres, à organiser le pillage ; bref, il pesa
de tout son poids sur les délibérations publiques du pays et il dicta
ses arrêts à la Diète helvétique, qui baïssa honteusement la tête sous
ces fourches caudines.

On sent après cela que tout était mûr en Suisse pour une explosion
générale. Encore quelques moments de cette rapide décomposition
sociale, et les apôtres de l'égorgeement vont se mettre à l'œuvre.
L'historien qui a interrogé d'une main si sûre toutes les plaies de
cette malheureuse contrée, déroule ici sous nos yeux la première
attaque des corps francs contre Lucerne. C'est une invasion qui
n'a de nom dans les annales d'aucun peuple civilisé ; véritable guerre
de sauvages, elle se trame et s'exécute en pleine paix, sans nulle
provocation de la part des cantons catholiques ; il y a plus, avec
l'assistance de trois ou quatre Co-Etats, qui n'ont pas rougi de
fournir des armes, des munitions et des vivres à ces hordes dévasta-
trices. C'est sur Lucerne que fond la tempête. Heureusement les
cantons qui avaient encouragé les pillards à cette guerre de can-
nibales, avaient oublié de leur donner le courage qui ne devrait
jamais se trouver qu'au service du droit et de la vérité. Honteuse-
ment battus, les agresseurs laissèrent entre les mains de leurs rudes
antagonistes plusieurs milliers de captifs. Les Etats catholiques, si
indignement attaqués, crièrent au scandale, à la trahison : certes,
ils en avaient bien le droit ; ils demandèrent justice à la Diète. Ce
tribunal, vendu en partie aux idées démagogiques ou livré à une in-
curable faiblesse, se conduisit dans toute cette affaire comme dans

celle qui concernait les couvents d'Argovie. Rien n'égale sa lâcheté, si ce n'est la sauvage énergie des Sociétés secrètes et des clubs, qui lui imposaient leurs haines et leurs résolutions. Au bout de quelques mois, c'étaient Lucerne et ses alliés qui étaient coupables de leur victoire. Quant aux corps francs et à leurs auxiliaires, ils étaient amnistiés, ou, pour mieux dire, on ne voyait plus en eux que des victimes du fanatisme catholique. On se mit à plaindre les vaincus et à insulter les vainqueurs. Lucerne avait été clémente jusqu'à la faiblesse ; suivant une tactique familière à l'émeute, on l'accusa, elle et son grand-conseil, de cruauté ; on ne tint aucun compte des réparations qui lui avaient été un moment concédées ; on assassina, par le bras d'un vil sicaire, un de ses chefs politiques les plus purs et les plus vertueux ; on fit plus, après avoir arraché la vie à ce glorieux magistrat, dont les mœurs rappelaient le type patriarcal, on essaya de le flétrir en mettant sur le compte d'un suicide la mort que lui avait donnée un assassin aux gages de la Révolution. Il faut lire dans M. Crétineau-Joly le récit de cette sanglante saturnale des corps francs, leur honteuse déroute, la brillante valeur des cantons catholiques, leur piété quand ils vont déposer aux pieds de la Vierge d'Einsiedlein les étendards qu'ils ont conquis sur leurs ennemis, ou plutôt sur les adversaires de la civilisation. Le portrait de Joseph Leu, cette éloquence du bon sens par laquelle un noble cœur déconcerte toutes les futilités du sophisme et de l'intrigue, les éminents services qu'il avait rendus à sa patrie, ceux qu'elle attendait encore de son dévouement et de sa loyauté, enfin le procès qui suivit sa mort et la condamnation qui frappa son meurtrier, malgré les efforts de ses complices pour le sauver, ce sont là des tableaux intéressants, animés par une généreuse indignation, et où respirent l'amour de la vertu ainsi que l'horreur du crime.

H. D.

(*La fin au prochain numéro.*)

JOURNAUX PUBLIÉS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

(SUITE ¹.)

231. Le Bonnet rouge, Drapeau des Sans-Culottes. — Épi-graphes : *la Vérité.* — *Le Droit*, — et au 2^e numéro : « *Tout citoyen qui*

¹ Voir pages 97, 145, 193, 289, 351, 395, 447 et 529 de notre tome VIII, et pages 5, 97, 289 et 385 du présent volume.

» *n'est ni royaliste, ni aristocrate, ni mauvais riche, ni égoïste, ni mo-*
» *déré, mérite d'être salué du titre honorable de sans-culottes.* (PRU-
» D'HOMME, *Révolution de Paris.*) » — In-folio de 2 pages; 2 fois par
semaine; 5 centimes. — 1^{er} numéro le 11 juin; 2^e et dernier le 15; —
signé *Daroux* une fois, et une 2^e fois *Darroux*, gérant. — Citons encore :
c'est le meilleur moyen de faire apprécier cette feuille aussi rouge que
son titre; voici son début : « Braves sans-culottes, je suis un d'entre
» vous, et je viens m'essayer à la défense de nos droits. Ce n'est pas
» une molle plume d'oie que je voue au service de notre cause, j'ai
» pris la mienne à l'aile du vieux coq de 93. Que les aristocrates ne
» s'étonnent donc pas de la sentir grincer un peu durement sur leur
» peau, mais qu'ils se rassurent aussi; quoique je porte le bonnet rouge
» qui les effraie si fort, c'est à peine si je les égratignerai quelquefois,
» et jamais je ne demanderai à tremper ma plume dans leur sang,
» d'abord parce que je tiens à ne la point souiller, ensuite parce que le
» goût des exécutions sanglantes ne vient qu'aux oppresseurs, et nous
» autres nous sommes toujours des opprimés. » Suit l'éloge des sans-
culottes dont le nom « exprime le patriotisme et le courage dans la
» misère et avec la faim, le civisme sous les haillons. — Le *sans-culot-*
» *tisme* fut une vertu qui résuma toutes les vertus révolutionnaires de
» ce temps, et la *sans-culotterie* devint une espèce de noblesse sans
» parchemins, obligeant à l'amour de la patrie et à la haine des rois.
» Mais, bientôt, toutes ces énergiques appellations furent oubliées et
» proscrites, quand, la tyrannie revenue, les vertus qu'elles exprimaient
» furent traitées comme des crimes.
» Quant au bonnet rouge, il a toujours été l'emblème de la liberté, le
» signe de la victoire du peuple contre ses tyrans. Les Grecs, les Ro-
» mains et les Gaulois, nos ancêtres, l'avaient adopté pour se distinguer
» des peuples barbares, de telle sorte qu'il est aussi l'emblème de la
» civilisation. Liberté! civilisation! c'est-à-dire triomphe du droit
» contre la force. Il n'est point de plus noble drapeau pour tous ceux
» qui ont à s'affranchir du despotisme d'un maître ou de l'esclavage de
» la faim. Laissons donc à leurs ridicules alarmes ou à leur perfidie
» ceux qui trouvent, je ne sais pourquoi, dans le bonnet rouge, un
» souvenir de la guillotine; il est l'étendard consacré de l'émancipation
» des peuples, et c'est à nous, Français, de le tenir haut; il reçut,
» autrefois, le serment que faisaient nos pères, de *vivre libres ou mourir.*
» — Sans-culottes! voilà votre généalogie et vos titres facilement re-

socialistes ; ils ne défendent pas plus M. Ledru-Rollin que M. Marrast, pas plus M. Flocon que M. Marie. M. de Lavarenne trace de chacun des onze membres un portrait qui n'est pas flatté. M. Devret père fait une exception en faveur de M. de Lamartine, pour lequel il montre une prédilection marquée. Du reste, l'un et l'autre paraissent d'accord sur les faits principaux qu'ils racontent, et dont beaucoup étaient restés inconnus et méritaient, en effet, d'être publiés. — Si l'on tient compte de la position particulière de ces deux auteurs, de leurs antécédents, de leurs opinions ; si l'on fait la part des préjugés qui ont pu diriger quelquefois leur plume, on trouvera dans leurs deux ouvrages des choses curieuses, instructives et vraiment intéressantes. A ces divers titres, et sans les recommander spécialement, pas plus que la précédente brochure, nous devons les indiquer aux personnes qui veulent étudier d'une manière complète la période qui a suivi les derniers jours de Février 1848.

235. RETRAITE POUR LA PREMIÈRE COMMUNION, par UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE VALENCE. — 1 vol. in-18 de VIII-273 pages (1846), chez J.-B. Pélagaud et C^{ie}, à Lyon, et chez Mad. veuve Poussiélgue-Rusand, à Paris ; — prix : 1 fr. 25 cent.

Qu'y a-t-il de plus important que de bien faire la première communion ? Ne semble-t-il pas qu'un enfant qui, pour la première fois, a reçu dignement le Dieu qui veut bien devenir sa nourriture, trouve dans cette action saintement accomplie comme un gage de persévérance, ou du moins comme une légitime espérance de retour s'il venait jamais à s'égarer ? Aussi les bons prêtres ont-ils toujours apporté un grand soin et une vive ardeur à préparer la jeunesse à cette action décisive de la vie chrétienne. Les livres ne manquent pas à cet égard : le zèle les a multipliés et s'est appliqué à offrir soit aux enfants de pieux sujets de lecture, soit aux directeurs des catéchismes des exemples d'exhortations convenables à la circonstance. — Un prêtre du diocèse de Valence a voulu payer aussi son tribut à la religion et montrer son désir du salut de la jeunesse, en composant, avec un style simple, une *Retraite pour la première communion*, où il s'est appliqué à multiplier les comparaisons et les exemples, afin de se mettre mieux à la portée de son jeune auditoire. C'est en douze Discours qu'il renferme toutes les vérités dont il juge à propos de l'entretenir, et il les réduit aux sujets suivants : Avantages d'une bonne première

communion, maux sans nombre que le péché cause à l'âme, sacrement de pénitence, mort, importance du salut, avantages de se donner jeune au Seigneur, sacrilège, miséricorde de Dieu, contrition, reconnaissance envers Dieu et confiance en Marie, eucharistie, et renouvellement des vœux du baptême. — Les enfants ne peuvent manquer de retirer un grand profit de cette lecture, bien adaptée à leurs dispositions et à leur âge ; nous ajouterons même que le prêtre et l'instituteur pourront y trouver des matériaux utiles pour instruire et toucher la jeunesse confiée à leurs soins.

A.-B. C.

236. SOUVENIRS D'UN VOYAGE dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, pendant les années 1844, 1845 et 1846, par M. Huc, prêtre-missionnaire de la Congrégation de Saint-Lazare. — 2 vol. in 8° de 426 et 516 pages, plus une carte de la Chine et des États tributaires (1850), chez Adr. Le Clère et C^{ie}; — prix : 10 francs.

Ces Souvenirs forment bien certainement un des livres tout à la fois les plus instructifs, les plus édifiants et les plus attachants qui aient été publiés depuis longtemps; un de ces livres qu'on ne peut quitter quand on en a commencé la lecture; dont l'auteur devient votre ami dès les premières pages, grâce à la simplicité avec laquelle il raconte les aventures les plus piquantes, les mécomptes les plus surprenants, les rencontres les plus bizarres, les privations les plus dures, et toujours avec un naturel, une vérité, une esprit de foi qui vous font presque aimer cette vie nomade, aux péripéties de laquelle on se trouve initié avec tant de plaisir. — C'est dans l'automne de 1844 que commence le voyage dont nous avons sous les yeux la curieuse relation. — Deux missionnaires de la Congrégation de Saint-Lazare, MM. Gabet et Huc, munis des instructions de leur évêque, Vicaire apostolique de la Mongolie, se mettent en route pour explorer les immenses déserts de la Tartarie, s'avancer de là jusqu'au Thibet, où est le siège des superstitions bouddhiques, et enfin chercher les moyens d'initier tant de peuples divers à la connaissance du christianisme. — Ils commencent par quitter le costume chinois, qui aurait été un obstacle à leurs desseins, et revêtent l'habit sacré des Lamas, qui devait leur concilier le respect des habitants, dans toutes les contrées qu'ils allaient parcourir. Accompagnés d'un jeune Lama de race mongole, qu'ils avaient converti, ils se mettent en marche. Leur équipage se compose de deux chameaux, d'un cheval et d'un mulet, destinés à les porter, eux et leurs bagages. Ils doivent, pour traverser le désert, se munir d'une tente, y joindre tous les ustensiles nécessaires pour la

cuisine, et se pourvoir de thé en briques, de farine d'avoine, ou d'orge, ou de sarrasin; car c'est le plus souvent l'unique ressource pour la nourriture des voyageurs qui traversent ces vastes solitudes, à moins que la Providence ne leur fasse rencontrer quelques bergers nomades qui leur vendent un mouton. — Les voilà donc lancés, seuls et sans guide, au milieu d'un monde nouveau, marchant à travers un pays où nul n'avait encore prêché l'Évangile, abandonnés à eux-mêmes sur une terre ennemie, sans espoir d'entendre sur leur route une voix de frère et d'ami. Mais, se confiant en la Providence, ils se sentaient au cœur courage et énergie. — Parmi les embarras et les périls d'une route pénible, dans des déserts où l'on ne trouve que quelques villes ou postes chinois, à une grande distance les uns des autres, ils risquaient de périr de froid, d'être dévorés par les bêtes féroces, et d'être détroussés par les voleurs. Nos missionnaires échappèrent à ces dangers; mais les pluies, les inondations, le passage des fleuves, quelquefois le manque d'eau potable, mirent souvent leur patience à de rudes épreuves. Leur consolation fut de rencontrer parfois des Tartares nomades, qui sous leurs tentes retracent la vie errante des premiers patriarches, avec lesquels ils ont une grande ressemblance de mœurs. Hospitaliers, serviables, officieux, ils accueillent avec empressement les *Lamas du ciel d'Occident*, tuent un mouton gras en signe de réjouissance, accompagnent le festin de leurs chants nationaux, et pratiquent ainsi cette antique hospitalité, dont il ne reste plus de traces dans notre monde civilisé. Ce contact avec les diverses peuplades dont ils parcourent le territoire, fournit aux missionnaires l'occasion de nous faire connaître le caractère de chaque tribu, leurs coutumes et leurs usages domestiques. — Après deux mois de route, ils rentrent dans les provinces limitrophes de la Chine, dont ils parcourent la lisière. De nouveaux périls et de pénibles fatigues les y attendent; mais la Providence, en qui ils se fient, leur vient en aide, dirige leur marche, et tourne quelquefois les obstacles en moyens de salut. On les suit avec intérêt dans ces régions, dont ils nous font connaître les villes, les habitants, le commerce, etc. Enfin, ils parviennent à la lamaserie de *Kounboun*, très-révérée des Tartares. Un séjour prolongé dans ce lieu, procura à nos voyageurs les moyens d'étudier la langue thibétaine. Ils eussent bien voulu profiter de la belle saison pour gagner la capitale du Thibet; mais ils durent abandonner ce dessein, en apprenant qu'il n'y avait pour eux aucune sûreté à traverser les déserts du Thibet antérieur,

continuellement infestés de brigands qui ne font grâce à personne. Ils résolurent donc d'attendre la grande caravane thibétaine, qui était allée porter à l'empereur de la Chine le tribut accoutumé. Huit mois devant s'écouler avant son retour de Péking, ils employèrent ce long intervalle à se perfectionner dans la langue du Thibet, et à étudier la doctrine sacrée des Bouddhistes. Remontant à la réforme introduite dans le bouddhisme au xiv^e siècle de notre ère, ils décrivent la vie du réformateur, les traditions qui en restent, le corps de doctrine qu'il a laissé; et, à cette occasion, ils nous font connaître les rapports frappants qui existent entre le culte bouddhique et le catholicisme, rapports qu'on ne peut attribuer qu'au contact fréquent des Lamas avec les missionnaires Franciscains et autres, envoyés vers cette époque en Tartarie par les souverains Pontifes. Ce chapitre est un des plus curieux du *Voyage*, parce qu'il renferme, sur la doctrine, les mœurs et les usages des religieux thibétains, des détails inconnus jusqu'ici. Leurs occupations, leurs études, leurs prières, leurs fêtes, leurs pratiques superstitieuses, y sont décrites avec des particularités qu'un *touriste* ne saisira jamais. — Vers la fin de septembre, les deux missionnaires, ayant eu avis que la caravane thibétaine approchait de Kounboun, firent aussitôt leurs préparatifs et leurs provisions pour continuer leur périlleux voyage dans des contrées où ils auraient à traverser des rivières sans ponts et sans bateaux, à gravir des montagnes à pic, par des sentiers rocailleux et bordés de précipices, à parcourir des déserts stériles, des plaines sablonneuses, où souvent l'on ne trouve point d'eau potable, où l'on ne voit d'autre figure humaine que celles des brigands qui attendent les caravanes pour les piller. Ce fut là, certainement, la partie la plus pénible de leur routé. On ne peut se faire une idée des fatigues, des privations et des misères de toute sorte qu'ils éprouvèrent, en cheminant avec lenteur sur les plateaux les plus élevés de la Haute-Asie, par un froid d'une rigueur excessive, dans les jours les plus courts, au milieu des glaces et des neiges, souvent sans trouver la moindre nourriture pour leurs animaux. Aussi la mortalité se mit-elle bientôt dans la caravane. Elle décimait les hommes et les bêtes; et telle était l'intensité du froid, qu'ils trouvèrent plus de cinquante bœufs sauvages qui avaient été pris dans la glace, et gelés au milieu d'une rivière en voulant la traverser. Il faut voir, dans le livre même, les calamités de tout genre qui les assaillirent; et on peut à peine croire que des Européens aient pu échapper à de si rudes et si

continuelles souffrances. Arrivés à Lha-Ssa vers la fin de décembre 1845, nos missionnaires s'occupèrent de trouver un logement conforme à la modicité de leurs ressources. — Ils excitèrent, comme on peut bien le penser, la curiosité générale. Afin de faire tomber tous les bruits qu'on répandait sur leur compte, ils allèrent déclarer au chef de la police qu'ils étaient Français, et qu'ils étaient venus dans le Thibet pour y prêcher la religion chrétienne; et celui-ci écrivit leur déclaration. Ils furent bientôt mandés au palais du Régent, qui les interrogea lui-même sur le but de leur voyage. L'ambassadeur chinois leur fit, à son tour, subir un long interrogatoire. Ramenés près du Régent, celui-ci voulut savoir s'ils ne venaient pas pour explorer le pays, et en dresser des cartes. Ils dissipèrent facilement ses alarmes, et lui assurèrent de nouveau que leur voyage n'avait aucun but politique. Néanmoins il les retint dans le palais, leur fit servir un repas, dont ils avaient grand besoin, et leur donna un logement qui était une honnête prison, où ils allèrent se reposer des fatigues de la journée. Le lendemain, on fit l'inventaire de leurs effets; et le résultat de l'enquête fut entièrement à l'avantage des missionnaires. Le Régent les prit dès-lors sous sa protection, et leur fit donner un logement convenable dans une de ses maisons, où ils établirent une chapelle qui leur attira bien des visites. Ils profitèrent de cette tranquillité pour annoncer Jésus-Christ, et ils concevaient déjà l'espérance de fonder dans la capitale une Mission, dont l'influence s'étendrait bientôt chez les tribus nomades de la Mongolie. Mais l'ennemi de tout bien travaillait sourdement à ruiner leurs projets, et à les éloigner d'un pays qui était le siège de son empire. Il se servit pour cela de l'ambassadeur chinois, qui leur intima l'ordre de quitter le Thibet. Quoi que pût dire et faire le Régent, ils durent obtempérer à cette injonction, pour ne pas être la cause de fâcheuses dissensions entre les deux gouvernements chinois et thibétain, dissensions qui auraient pu nuire à l'introduction du christianisme dans ces contrées. Ils voulaient prendre la route de l'Inde, et ils espéraient arriver à Calcutta en quelques semaines; mais l'ambassadeur chinois décida qu'ils devaient s'en retourner par la Chine, c'est-à-dire faire un nouveau voyage de mille lieues, par une route à peine frayée, et parsemée, comme celle du Thibet antérieur, de montagnes toujours couvertes de neige, bordées de précipices affreux, coupées par des torrents et des rivières glacées, ou mal pourvues de ponts. Le seul avantage de cette route, c'est qu'il y avait, de distance en distance, quelques relais

où les voyageurs trouvèrent des montures, et de quoi pourvoir à leur subsistance. — L'ambassadeur les fit accompagner par un Mandarin militaire, et le Régent par un Lama, qui les conduisit jusqu'aux frontières du Thibet, et eut pour eux toute sorte de soins. Ils n'eurent aussi qu'à se louer du Mandarin ; les connaissances qu'il avait de la littérature chinoise rendaient sa conversation pleine d'intérêt. Après quelques mois de marche à travers la Chine, où ils eurent à subir plus d'une épreuve, ils arrivèrent enfin à Macao au mois d'octobre 1846, et retrouvèrent, parmi leurs confrères, un peu de calme et de repos.

Tels sont les points principaux de cette relation. Les observations sur la religion, les mœurs, le gouvernement, le caractère des peuples, les révolutions politiques, la vie nomade et agricole, le commerce, etc., les scènes dramatiques que présentent quelquefois les aventures de certains personnages, les pieux élans, les réflexions philosophiques qu'arrache à l'auteur l'action paternelle de la Providence, ou les événements qui surviennent, tout cela doit être cherché dans l'ouvrage même ; tout y est retracé avec une vérité, un charme et un intérêt dont peu de livres, nous le disions en commençant, offrent le modèle. Aussi ce Voyage n'a-t-il pas besoin d'être recommandé : il plaira, il attachera dès qu'on l'aura ouvert, et les Bibliothèques paroissiales nous sauront gré de le leur indiquer comme un de ceux qui auront bientôt le plus de lecteurs.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

La sacrée Congrégation de l'Index, par un décret en date du 23 mars dernier, approuvé par le souverain Pontife, à Portici, le 1^{er} avril, a mis à l'index les ouvrages suivants :

Bilder aus Italien, von I. H. Willimann M. C. (*les Images des Italiens*).

Conforti alla' Italia, ovvero preparamenti all' insurrezione.

Lettere filosofiche della Marchesa Marianna Florenzi Waddington.

Le Christianisme expérimental, par Athanase Coquerel, un des pasteurs de l'Eglise de Paris.

La Scommunica del Popolo Italiano al Papa e al suoi Ministri, scritta de Carlo Arduini.

Sulla Costituente romana, discorso preparatorio alla elezione, ossia programma di desideri dell' Avv. Francesco Carancini, Presidente del Tribunale di prima istanza in Ferrara, diretta al circolo popolare di Recanati sua patria.

La Ricuperazione delle due Sovranità, Orazione scritturale all' Assemblée romana.

Le même décret porte ensuite que les auteurs des ouvrages suivants se sont soumis de la manière la plus louable aux condamnations qui les ont frappés, et ont réprouvé chacun leur livre :

Kirchlichen Zustande der Gegenwart (De l'état présent de l'Église), par L.-B. Hirscher (condanné par décret du 25 octobre 1849).

Das Kirchliche Synodal Institut (Institut synodal ecclésiastique), par D.-F. Haiz (condanné par le même décret du 25 octobre 1849).

Natura ed effetti del dominio temporale de' Papi, discorso di Domenico Morgana (De la nature et des effets du pouvoir temporel des papes, discours par Dominique Morgana), condanné par décret du 12 janvier 1850.

Concordia della ragione con alcune importantissime verità cattoliche, ossia Propagazione del peccato originale, e prova directa dell' immacolato Concepimento della Vergine santissima, schiarimenti sull' umana libertà, sulla presenza reale di Cristo nell' Eucaristia ec. Discorso del Canonico Pietro Cavalieri (Concorde de la raison avec quelques-unes des plus importantes questions catholiques; la propagation du péché originel, et preuve directe de l'immaculée Conception de la très-sainte Vierge, etc.), condanné par décret du 12 janvier 1850.



MOSAÏQUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE DU SONDERBUND

Par J. CRÉTINEAU-JOLY.

2 vol. in-8^o de 536 et 540 pages (1850), chez Plon frères ; — prix : 15 fr.(SUITE ET FIN ¹.)

Dans l'imminence des graves éventualités que nous avons rappelées, Schwitz, Uri, Unterwald, Zug et Lucerne avaient songé à former entre eux une association particulière qui reçut le nom de Sonderbund. Fribourg et le Vallais y accédèrent plus tard. A quelle époque précise remonte ce pacte restreint ? il est difficile de le dire. Mais tout ce que nous savons, c'est que cette confédération privée, si elle était en opposition avec la lettre du pacte fédéral, n'avait rien de contraire à son esprit. Oui, les cantons catholiques avaient le droit de se liguier entre eux pour résister à l'ennemi qui menaçait leur existence. Ce droit, ils le puisaient dans le sentiment et le besoin de leur conservation. Isolés, chaque Etat pouvait être surpris et écrasé ; réunis, ils étaient à même de déjouer tous les complots. Mais, que parlons-nous de complots ? La Révolution fermait leurs couvents, assassinait leurs magistrats, confisquait les propriétés religieuses, ravissait aux fidèles la liberté de conscience, expulsait de sa résidence le nonce apostolique ! Comme si ce n'était point encore assez de ces barbaries, elle déchaînait sur des populations inoffensives les janissaires qu'elle tenait à sa solde. D'autre part, les cantons opprimés sommaient la Diète de dissoudre les corps francs, de veiller à la sécurité publique et de faire respecter des droits qu'on ne peut violer sans tomber dans la barbarie.

(1) Voir notre précédent numéro, p. 433.

A ces justes demandes, que répondait le Conseil suprême de la nation? Il se déclarait impuissant ou se prononçait pour les oppresseurs. Que faire donc? fallait-il se croiser stupidement les bras en attendant le pillage et la mort? Non, sans doute. Enfin, s'il était besoin de justifier les cantons catholiques autrement que par la nécessité cruelle où on les réduisait, nous dirions que plus d'une fois en Suisse, et tout récemment encore, des confédérations de même nature s'étaient formées sans exciter aucune récrimination. Mais il s'agissait d'une alliance catholique contre le génie du mal; tous les moyens devaient être jugés bons pour l'anéantir. Il fallait que la Révolution triomphât à tout prix dans la Suisse, pour bouleverser de là tous les pays voisins. Au reste, le droit des Etats ligués n'était douteux pour aucun esprit impartial. Voici en quels termes s'exprime à cet égard une feuille qui n'est pas suspecte de partialité: « Le Sonderbund, disait le *Journal des Débats* » (octobre 1847), le Sonderbund, nous ne le cachons pas, se compose » en partie d'ultramontains et de Jésuites, et on sait le peu de sym- » thie que nous professons pour la Compagnie de Jésus. Mais on y » compte un grand nombre d'hommes appartenant à l'opinion conser- » vatrice, et il est soutenu par tout ce que la Suisse renferme d'es- » prits modérés, tolérants, en un mot, conservateurs. Ce parti, quelles » que soient d'ailleurs les différentes nuances qu'on y trouve, défend » en ce moment la cause de la légalité, de l'ordre, de la souveraineté » cantonale, qui est la pierre angulaire du pacté fédéral; il défend ce » pacté fédéral lui-même que l'on prétend réformer révolutionnaire- » ment et par la voie des armes; il est la digue qui contient les flots » de la démagogie qui couvrira la Suisse le jour où il aura disparu. » Que l'on dise à présent s'il est en Europe un gouvernement qui » puisse hésiter entre ces deux partis. » — Le *Journal des Débats* fut rarement mieux inspiré. Malgré sa déclaration, il est plus d'un gouver- nement qui hésita. Mais poursuivons.

Les corps francs avaient été ignominieusement battus; les Etats primitifs demeuraient l'arme au bras en face de l'ennemi. Le radicalisme changea de tactique; il manœuvra de manière à entrer de haute lutte dans la Diète, qui ne lui était pas encore complètement acquise. Il fallait douze voix de majorité pour que les délibérations de ce Conseil fussent valides. Le génie du désordre va y pourvoir. Dans tous les cantons où le pouvoir légalement institué lutte encore contre de criminelles tendances, les instructions parties du Club de l'Ours, d'accord

avec celles des Sociétés secrètes, suscitent des révolutions heureuses qui font surgir les hommes violents et voués à l'œuvre de destruction. C'est ainsi que Vaud, Zurich, Saint-Gall, le Tessin, Genève et Coire tombent successivement, après quelques heures de résistance. Une minorité turbulente y donne la loi ; une Constitution nouvelle y est proclamée ; on procède à des élections dans le sens du mouvement qui a triomphé. Les députés nommés à la Diète y portent des votes subversifs. Pour comble de scandale, c'est Ochsenbein, l'avocat qui commandait les corps francs dans leur agression contre Lucerne ; c'est le lâche fugitif de Giliskon qui, en sa qualité d'avoyer de Berne, préside le Conseil suprême de la nation. Il y avait toute une révolution dans ce fait. Elle ne se fit pas attendre.

En peu de temps une armée de quatre-vingt mille hommes , dans les rangs de laquelle on comptait des catholiques, enrôlés moitié par peur, moitié par supercherie, attaqua les uns après les autres les sept cantons primitifs qui avaient été les glorieux initiateurs de la liberté helvétique. Une réserve considérable appuyait ces forces imposantes. Le Sonderbund , fort de son bon droit , retranché derrière ses montagnes, et réveillant le courage dont ses pères avaient donné tant de preuves éclatantes, aurait pu résister à ses oppresseurs, s'il avait eu à sa tête des hommes résolus, énergiques, décidés comme leurs soldats à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Il manqua de chefs magnanimes ; l'indécision entra dans ses conseils ; au lieu de faire une trouée victorieuse sur le sol des cantons qui l'attaquaient, et là, de rallier à sa cause tous les catholiques et tous les protestants de bonne foi qui maudissaient cette guerre exécrable, il attendit patiemment l'ennemi sur son propre territoire. On violait à son égard toutes les lois de la justice, toutes les relations qui unissaient les uns aux autres des États confédérés : lui, il se laissait garrotter par tous ces scrupules de légalité qui sont toujours la mort de l'honnête homme et le triomphe du vice hardi. Il n'avait d'ailleurs ni armes, ni approvisionnements, ni matériel en quantité suffisante. Il n'avait jamais pu croire à une guerre sérieuse. Que dire enfin ? Il fit assez pour une protestation armée, trop peu pour des catholiques qui combattaient sous l'étendard de la croix, et qui avaient à défendre la plus chère comme la plus vitale de toutes les libertés.

Quelles étaient, pendant ce temps, les occupations de la politique étrangère ? Elle envoyait des courriers, elle échangeait timidement des notes, elle menaçait de retirer ses ambassadeurs, elle essayait de s'en

tendre elle-même dans une question qui aurait dû réunir tous les esprits, et qui intéressait l'Europe tout entière. Quand, à force de tergiversations et de détours, elle fut parvenue à se mettre d'accord sur les principaux points de la médiation, le droit et la liberté n'avaient plus d'autre asile en Suisse que dans le sanctuaire inviolable de la conscience : il n'y avait plus de Sonderbund. Chaque puissance étrangère a sa part de honte dans ce guet-apens politique d'une majorité factieuse, mettant la force publique au service de toutes les idées de désorganisation sociale. Mais l'ignominie principale revient à l'Angleterre, représentée, alors comme aujourd'hui, par lord Palmerston. « C'est lui, pour emprunter ici des pa-
» roles qui ont eu un grand retentissement, c'est lui qui est le plus
» grand coupable, c'est lui qui est le véritable exécuteur des cantons
» catholiques, de l'indépendance et de la liberté helvétique ; c'est lui
» qui, par des délais calculés, a rendu dérisoire, à force d'être tardive,
» l'œuvre de la médiation ; c'est lui qui a exigé une entente préalable sur
» les conditions et les détails avant d'exiger la cessation des hostilités ;
» c'est lui qui, tout en faisant mine d'accepter la note commune, faisait
» presser l'accélération de cette guerre parricide par son ministre à
» Berne ; c'est lui enfin qui, seul en Europe, après le mal consommé,
» et lorsqu'un sentiment d'horreur et d'indignation unanime s'est em-
» paré de tous les hommes sages et honnêtes de l'Europe, c'est lui qui
» s'est constitué l'avocat de la spoliation, qui a déclaré en plein par-
» lement qu'il n'y avait rien à blâmer, rien à réclamer ; c'est lui enfin
» qui maintenant entoure de son patronage et de son approbation les
» bourreaux de la liberté et de la justice en Suisse (1). »

Rien à blâmer, rien à réclamer, suivant le ministre de la Grande-Bretagne. Le dernier livre de cette douloureuse Histoire retrace, au milieu des sanglots et des larmes, toutes les abominations qui ont précédé, accompagné ou suivi cette victoire néfaste. Le vol, le pillage, l'incendie, le massacre des prêtres, les profanations impies, les sacrilèges de l'athéisme en goguette, ont souillé, comme cela devait être, ce triomphe à jamais déplorable. Et cependant l'historien n'a pas tout dit. Il aurait pu étendre beaucoup cette longue série d'iniquités sans frein et sans répression. Nous regrettons même qu'il ne l'ait pas fait. Les générations contemporaines qui se nourrissent d'illusions, et dont on sur-

(1) M. de Montalembert, discours du 14 janvier 1848 à la Chambre des pairs, sur les affaires de la Suisse.

prend la crédulité avec une facilité prodigieuse , ont besoin de savoir comment la Révolution entend la clémence, et quel sort elle réserve à ses vaincus.

Jusqu'ici nous nous sommes associés à tous les sentiments généreux qui font explosion dans l'âme indignée de M. Crétineau-Joly. Nous blâmons avec lui cette diplomatie incertaine, tortueuse, qui n'a que des protocoles à opposer aux manœuvres du génie révolutionnaire, et se montre aussi incapable de diriger les destinées de l'Europe, qu'inintelligente de ses intérêts véritables. Mais il nous est impossible de suivre l'historien dans ses jugements sur une détermination à laquelle le malheur des temps condamna le Saint-Siège. Tout le monde se rappelle que la cause du Sonderbund avait été défigurée à Rome. La Révolution, qui se couvre de tous les masques et n'est jamais à court d'expédients ou de calomnies, avait représenté, dans la cité papale, l'alliance des cantons catholiques comme un pacte avec l'Autriche, contre laquelle la plus grande partie de l'Italie se déchainait alors avec violence. On avait entendu des catholiques crier : *Vivent les protestants !* tandis que la Suisse, protestante ou rationaliste, criait : *A bas le bon Dieu !* Que devait faire le Pape dans ces tristes circonstances ? Se prononcer pour le Sonderbund ? il irritait la colère de ses sujets sans servir la cause qui lui était chère, puisqu'il n'avait malheureusement que des vœux stériles à lui offrir. Prendre parti contre le Sonderbund ? c'était trahir la justice. Il adopta un moyen terme : une note communiquée aux parties intéressées déclara que « le Saint-Siège, dans toute cette question, avait décidé qu'il resterait » passif. » — « Cette implacable froideur, ajoute M. Crétineau-Joly, » avait quelque chose d'une sentence de mort ; on l'eût dit gravée avec » la pointe d'un stylet de Carbonaro. (t. II, p. 280). » Il nous serait facile de relever la haute inconvenance de ce rapprochement. Les malheurs de Pie IX méritaient plus de respect ; la bonté de son cœur exigeait plus de justice. Si l'historien, gardant l'indépendance de ses jugements, croit devoir, au fond de sa conscience, refuser son assentiment aux mesures qu'adopta l'illustre Pontife, il doit le plaindre de s'être trouvé dans des circonstances plus fortes que sa volonté ; surtout, il doit toujours garder envers le père commun des fidèles cette mesure de langage qui s'accommode si bien avec la vénération filiale, et qui est toujours bien plus prête à excuser qu'à maudire. M. Crétineau-Joly n'a pas plus ménagé le clergé catholique que son chef : « L'Épiscopat, dit-il, » ne se sentit pas la force d'avertir le Pontife des calamités qui allaient

» fondre sur lui : l'Épiscopat comptait beaucoup de saints Bernards
» pour la vertu, il n'en rencontra que très-peu pour le courage. Dans tous
» les évêques de la chrétienté, il ne se trouva pas un Père de l'Église
» assez contempteur d'une éphémère popularité, pour rappeler à Pie IX
» ce que le grand abbé de Clairvaux écrivait au pape Eugène III (t. II,
» p. 254). » M. Crétineau-Joly en parle fort à son aise, et après les évé-
nements qui ont donné raison à ses censures. Le vicaire de Jésus-Christ
a essayé une conciliation sincère entre le pouvoir et la liberté. Il n'était
point interdit, loin de là, au sacerdoce catholique de le suivre dans
cette voie laborieuse, mais où le succès n'était pas impossible, avec une
main ferme et le concours des honnêtes gens. Une partie des forces sur
lesquelles comptait Pie IX lui a fait défaut. Ce sera sa gloire, un jour,
de n'avoir pas désespéré de l'humanité, et d'avoir mis la main à l'œu-
vre au milieu des passions et des contradictions de toute nature. Voilà
toute notre pensée. Quant à M. Crétineau-Joly, s'il est d'avis que l'Épisco-
pat s'est trompé dans son enthousiasme pour le glorieux promoteur de la
liberté romaine, il est libre de le dire, c'est son droit ; mais il ne peut, sans
insulter le sacerdoce catholique, l'accuser d'avoir manqué de courage en
face de son devoir. Que l'historien se rassure : la conspiration du silence
n'entrera jamais dans l'Église. En tout cas, la mission de S. S. Pie IX n'a
pas été stérile. Si, aux yeux de quelques politiques, il a précipité par
l'imprudance de ses concessions les catastrophes dont nous avons été
les témoins, pour d'autres hommes non moins éclairés il a épargné à la
chrétienté un schisme qui était imminent. Il a fait plus : il a réduit au
néant toutes les accusations que les ennemis de l'Église répétaient contre
elle, en la représentant comme la complice de la tyrannie, l'ennemie de
la liberté et de la civilisation. Nous avons recueilli, pour notre part, nous
ne devons pas l'oublier, le bénéfice de ces réformes. Si la Révolution
trionphante parmi nous a respecté la religion, il faut en reporter nos
actions de grâces, sans doute à l'inépuisable dévouement du clergé
français, mais aussi à la généreuse initiative de Pie IX.

On sait que le nom des jésuites fut mêlé aux redoutables complications
de la Suisse. Leurs ennemis n'ont pas manqué de saisir ce prétexte pour
créer de nouveaux crimes aux disciples de saint Ignace. Ils ont été jusqu'à
leur demander compte du sang qui avait été versé dans ces luttes fratri-
cides, et ils affectaient de maudire des ministres de l'autel, qui compre-
naient assez mal l'Évangile de leur maître pour allumer, au profit de leur
ambition personnelle, les torches de la guerre civile. Zèle et pleurs hy-

pocrates ! M. Créteineau-Joly n'a pas de peine à mettre les jésuites hors de cause. Il prouve, les pièces à la main, que la première idée de s'établir à Lucerne ne vint pas d'eux, mais d'une partie du grand Conseil de cette ville, et du Saint-Siège, qui ne consentit à la destruction d'un couvent qu'on lui demandait qu'à la condition que des religieux viendraient prendre la direction du grand séminaire pour former à la vertu, au zèle et au dévouement pastoral les lévites du Seigneur. Grégoire XVI ajoutait qu'il verrait avec plaisir les enfants de saint Ignace remplir ces utiles et laborieuses fonctions. Tout se passa au grand jour dans cette affaire. Le Conseil suprême du canton se décida pour l'établissement des jésuites à une immense majorité. Ce n'est pas tout. L'affaire fut soumise à une assemblée générale du peuple ; dix-sept mille suffrages se prononcèrent pour eux, quatre ou cinq mille les repoussèrent. Les haines, les passions, les préjugés, les rumeurs et les menaces de toute nature ne purent jamais parvenir à recruter un plus grand nombre de voix pour fermer aux enfants de saint Ignace les portes de Lucerne. Il ne faut pas s'en étonner. Le bon sens populaire, abandonné à lui-même, est un guide plus sûr que toutes les déclamations ou rancunes philosophiques. D'ailleurs ces religieux n'étaient pas des hôtes inconnus pour la Suisse. Ils lui avaient rendu anciennement d'éminents services à l'apparition de la Réforme. On se souvenait encore du nom des Canisius, des Maillardos et des Joseph Diesbach. Pendant tout le temps qu'avait subsisté cette pieuse Congrégation, on n'avait eu qu'à se féliciter de son zèle et de son dévouement apostolique. Depuis que Pie VII, par sa bulle réparatrice, avait rassemblé les nobles débris de l'Institut pour en relever les ruines, les jésuites avaient des collèges florissants en Suisse, à Brig, dans le Valais, à Fribourg et à Schwitz. Les habitants de Lucerne savaient donc parfaitement ce qu'ils faisaient. Enfin, les jésuites allèrent plus loin. Ils écrivirent au grand Conseil de Lucerne pour lui mander qu'ils ne reculaient pas devant le péril : ils en avaient donné des preuves éclatantes sur les bûchers de la Chine, du Japon et de toutes les missions qu'ils ont fécondées de leur sang ; mais ils voulaient enlever à la calomnie jusqu'à l'ombre d'un prétexte. Ils demandaient donc la permission, non pas de se retirer, ils n'avaient pas encore mis le pied sur le sol de Lucerne, mais de résilier le contrat qui les engageait au canton. Il leur fut répondu qu'il se débattait à leur occasion une question de souveraineté cantonale ; qu'il s'agissait de savoir si la liberté de conscience inscrite dans le pacte de 1815 était une réalité ou non ; qu'à leur défaut, les en-

nemis de la liberté ne manqueraient pas d'inventer un autre sujet de troubles. L'autorité légitime de Lucerne les suppliait donc de ne pas reprendre leur parole. Ils cédèrent à ces conseils ; ils firent bien, à notre avis. S'ils ne devaient pas se jeter témérairement au milieu de ces sanglants débats, ils ne devaient pas non plus se retirer timidement de la lutte. Ils avaient pour eux le droit, les désirs du Saint-Siège, la volonté d'un pays librement consulté. Ils pouvaient d'ailleurs se rendre la justice que depuis trente ans qu'ils résidaient dans les autres cantons de la Suisse, ils n'avaient fait que du bien, travaillant nuit et jour à la gloire du Seigneur et au salut des âmes. Ils n'avaient pas une faute à se reprocher. Leurs ennemis les plus acharnés étaient obligés d'en convenir. Ils étaient donc innocents de tout le bruit qui se faisait autour de leur nom ; et, pour les expulser, on était réduit à invoquer contre eux les forfaits dont ils étaient le but et les victimes.

Nous avons analysé plus longuement que ne le comporte la nature de notre Recueil, cette *Histoire du Sonderbund*, sans parvenir néanmoins à en esquisser les principaux traits. Il aurait fallu traîner au grand jour les Neuhaus, les Druey, les Gioberti, les Mazzini, les Steiger, les Ochsenbein, et tous ces héros de mélodrame auxquels la puissance publique a été livrée un moment pour le malheur des populations qu'ils ont égarées. A tous ces hommes de violence et de désordre, il aurait fallu opposer les âmes intrépides qui longtemps firent tête à l'orage, et qui finirent par être emportées par la tourmente. Il aurait fallu entrer dans le conseil des rois, assister à leurs délibérations, et toucher du doigt la faiblesse de leurs mesures pour se défendre contre l'incendie où la Révolution se promettait de les engloutir eux et leurs trônes ; c'est-à-dire qu'il aurait fallu recomposer l'Histoire telle que M. Crétineau-Joly vient de l'écrire. Deux motifs principaux nous ont déterminés à sortir ici de nos habitudes. D'abord le mérite intrinsèque de cet ouvrage. Sauf les réserves que nous faisons tout-à-l'heure, ces deux volumes, si dramatiques par le but, la morale et le dénouement de cette conspiration qui marcha quinze ans vers ses fins, font honneur au talent de l'historien. Homme de convictions énergiques, il ne dissimule ni ses haines, ni ses affections. On aime à retrouver un caractère de cette trempe au milieu des funestes déviations du talent, qui trop souvent, aujourd'hui, se prostitue au mensonge et s'incline devant le succès, partout où il le rencontre. Le style de l'écrivain, rapide et coloré, frondeur ou incisif, répond à l'énergie de ses croyances. Il

flagelle de son dédain et de son ironie toutes ces turpitudes qui ont rêvé plus de mal encore qu'elles n'en ont pu accomplir. Quant aux faits en eux-mêmes, ils ne sauraient être révoqués en doute. Ils se sont passés au grand jour : chacun de nous a pu les voir ou les juger par ses propres yeux. Mais de plus, la diplomatie a ouvert à M. Crétineau-Joly tous ses cartons, où il a pu puiser librement. Il a donc eu entre les mains tous les fils de cette intrigue heureuse. Il suit les Sociétés secrètes à la trace de leurs œuvres, il évoque leurs manifestes, il surprend leurs mots d'ordre et leurs correspondances, il assiste à leurs conventicules et il les accuse par leurs propres témoignages.—En second lieu, nous avons voulu, pour notre part, donner la plus grande publicité à des révélations qui ont pour but d'éclairer l'Europe. La Révolution a choisi la Suisse pour foyer principal, afin de se répandre de là sur tous les royaumes environnants. Ce qu'elle a voulu il y a deux ans, elle le veut encore, elle le veut avec plus d'activité que jamais ; forte d'un premier triomphe, elle en espère d'autres encore, et elle conspire maintenant sur une plus vaste échelle. La laisserons-nous, comme il y a deux ans, miner sourdement tous les trônes, jusqu'à ce qu'elle puisse profiter de la moindre commotion publique pour exécuter ses plans? C'est aux souverains à le décider. *L'Histoire du Sonderbund* n'est pas seulement une vive lumière jetée sur le passé, elle est aussi le flambeau qui doit éclairer l'avenir.

H. D.

JOURNAUX PUBLIÉS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

(SUITE ¹.)

239. Le Pavillon, Revue de la flotte. — In-8° de 16 pages; sans indication de périodicité; 50 centimes. — 1^{er} numéro (*unique*) le 15 juin; — signé A. de Vaugrigneuse, rédacteur. — Cette Revue fait suite, ou plutôt avait l'intention de faire suite aux *Annales de la marine*; elle se trace un cadre fort vaste, qui s'étend du sommet de l'administration centrale à son dernier degré, du ministre au garde-chiourme et aux bagnes; elle attaque avec force les abus, ne ménage pas les reproches, et montre, avec une vivacité bien pardonnable, les vices des mesures irréflechies prises par le Gouvernement provisoire, relativement

¹ Voir pages 97, 145, 193, 289, 351, 385, 447 et 529 de notre tome VIII, et pages 5, 97, 289, 385 et 442 du présent volume.

éloges pour Pierre-Michel Vintras et pour l'Œuvre condamnée dite *de la Miséricorde* : son livre est daté de Tilly-la-Seules, berceau de cette secte. Tout s'explique peut-être par ce simple rapprochement.

246. HISTOIRE DE LA VIE, des écrits et des doctrines de Calvin, par M. AUDIN. — 5^e édition complète. — 2 vol. in-12 de xvi-451 et 468 pages (1850), chez Maisson ; — prix : 7 francs.

Nous n'avons plus à faire connaître le mérite de cette Histoire ; déjà nous avons examiné l'édition complète telle qu'elle est reproduite ici (V. p. 173 de notre tome I), et plus tard (p. 549 de notre tome IV) l'édition abrégée qui fut publiée postérieurement ; d'ailleurs la réputation de ce livre, comme des autres œuvres de M. Audin, est aujourd'hui trop bien établie pour qu'il soit nécessaire de parler longuement de cette *cinquième édition complète*, qui n'est pas destinée à la jeunesse, mais qui s'adresse exclusivement aux hommes instruits, dont le jugement est formé. Notre but, en revenant sur l'*Histoire de Calvin*, est uniquement de faire remarquer que le format adopté a permis de diminuer de moitié le prix de cet ouvrage, et de le rendre ainsi accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Sous le titre général d'*Études sur la Réforme*, l'éditeur fera successivement paraître, dans le même format in-12 et au même prix, l'*Histoire de la vie et des écrits de Luther*, l'*Histoire de Léon X* et l'*Histoire de Henri VIII*. — Nous aurons soin, quand ces trois nouvelles éditions paraîtront, d'en prévenir le public religieux, auquel nous nous bornons à indiquer aujourd'hui l'*Histoire de la vie, des écrits et de la doctrine de Calvin*, que nous avons sous les yeux, et qui nous promet une collection de volumes bien imprimés, portatifs, et d'un prix aussi modéré que possible.

247. LETTRES DU R. P. VENTURA à M. L... T..., ministre protestant. — In-12 de 120 pages (1849), chez Seguin, à Montpellier ; et chez Pagnerre, à Paris ; — prix : 1 fr. 50 c.

Les opinions politiques du P. Ventura ont trouvé dans notre Recueil un blâme sévère et mérité, surtout parce qu'elles touchent aux intérêts de l'Église et à des questions religieuses des plus graves. Il est rare que la liberté de penser et la hardiesse des opinions sur un de ces points n'entraîne pas, à l'égard de l'autre, les mêmes écarts. Cependant nous sommes heureux de constater que le célèbre religieux italien demeure fortement attaché à la foi catholique. Nous en avons donné une preuve

en faisant connaître sa soumission à la censure portée contre un de ses Discours (p. 143 du présent volume) ; nous en avons une seconde dans les Lettres dont nous parlons. — Un ministre protestant, croyant trouver dans le panégyriste des insurgés de Vienne un adhérent et un auxiliaire pour protestantiser l'Italie, lui avait adressé un opuscule intitulé : *Saint Pierre a-t-il jamais été à Rome?..*, et lui en offrait autant d'exemplaires qu'il voudrait pour les répandre. Le P. Ventura repousse, dans une première Lettre, cette ouverture comme un outrage à son orthodoxie. On aperçoit bien çà et là, dans cette première Lettre, quelques traces des idées politiques de l'auteur ; mais on y retrouve l'homme éloquent, sincèrement attaché à la foi de l'Église. Dans trois autres Lettres il établit théologiquement et historiquement, contre le ministre protestant, le fait de l'apostolat de saint Pierre et sa mort comme évêque de Rome. C'est une bonne controverse, qui peut être utile à ceux qui auraient à traiter la même question.

248; MANUEL D'UNE FEMME CHRÉTIENNE, par M. l'abbé Frédéric-Édouard CHASSAY, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.—1 vol. in-12 de xii-300 pages (1849), chez J.-B. Pélagaud et C^{ie}, à Lyon ; et chez M^{me} veuve Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix : 2 fr.

Le rôle de la femme dans la famille et dans la société, bien que modeste en apparence, est cependant, si l'on y réfléchit, aussi important que sublime. Former le cœur des générations naissantes ; soutenir l'homme dans le sentier du devoir, l'y ramener s'il s'en écarte ; contribuer au soulagement des douleurs physiques et morales du pauvre, est-il une mission plus grande, plus belle aux yeux de la foi ? et n'est-ce pas celle que le monde lui-même semble attendre aujourd'hui de la femme chrétienne ? Plus que jamais elle doit être un apôtre, un ange de charité et de paix. Une sorte de sacerdoce lui est confié au milieu du siècle. Là, tandis que le souffle de l'incrédulité et de l'égoïsme a presque tout desséché et flétri, elle seule, en général, a gardé intact le feu sacré, la vive source de la piété et du dévouement. Au sein du foyer domestique, c'est à elle, comme à un centre unique, que se rattachent les idées morales et religieuses. Avec le prêtre, elle porte, pour ainsi dire, en ses mains l'espoir de l'Église et le salut de la patrie : elle peut souvent ce que le prêtre ne peut pas lui-même ; mais pour cela il faut qu'elle soit vraiment *la femme chrétienne* ; il faut qu'elle pratique sérieusement les vertus célestes inhérentes à ce nom divin. Alors, et seulement

cune impression fâcheuse ; mais pourra-t-il y produire quelques heureux résultats ? La réponse à cette question nous paraît bien incertaine.

A.-B. C.

268. LES ÉCONOMISTES, LES SOCIALISTES ET LE CHRISTIANISME, par M. Charles PERRIN, professeur de Droit public et d'Économie politique à l'Université catholique de Louvain. — 1 vol. in-8° de 180 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C^{ie} ; — prix : 2 fr. 50 c.

Montesquieu a dit avec une haute raison : « Chose incroyable ! la religion catholique, qui ne semble destinée qu'à assurer le salut de l'homme dans une autre vie, est encore le moyen le plus sûr pour opérer le bonheur de l'homme ici-bas. » Toutes les sciences sont venues rendre hommage l'une après l'autre à cet aveu du philosophe du xviii^e siècle. La thèse que soutient aujourd'hui M. Perrin est une glorification nouvelle du christianisme. Préoccupé, comme toutes les généreuses intelligences, du mal qui travaille en ce moment le corps social, il a cherché à y porter remède pour sa part, autant du moins que l'individu peut agir dans une société si misérablement jetée hors de ses voies. Il s'attaque à une des sciences qui ont le plus contribué à la rapide propagation du mal. Il s'agit de l'économie politique. Le savant professeur prouve qu'en prenant pour point de départ le sensualisme, c'est-à-dire le principe du développement indéfini des besoins, elle devait arriver, par une pente insensible, à toutes les folies menaçantes du socialisme. Entre ce principe et la morale telle que l'entendent les sociétés chrétiennes, telle qu'elles l'ont pratiquée depuis qu'a brillé la divine lumière de la croix, il n'y a pas de conciliation possible. Dans la doctrine de la révélation, l'idée du bon et de la vertu est inséparable de l'idée de sacrifice, de dévouement et de lutte : elle implique la victoire de l'homme sur ses penchants désordonnés et la nécessité d'un effort constant contre lui-même. Suivant les apôtres des théories modernes, au contraire, c'est outrager la nature humaine que de contester la légitimité de son penchant aux satisfactions matérielles. La loi du renoncement est pour eux une loi contre nature. Aussi ont-ils prétendu constituer la science de la richesse en dehors de toute pensée religieuse et morale.

Les Anglais, les premiers, ont assis l'économie politique sur la base du sensualisme. M. Perrin examine la théorie de leurs écrivains les plus célèbres, Malthus, Adam Smith, Milles et Thornston. Il montre

que les intentions étaient pures, tout en posant un principe faux. Chez eux les doctrines dévastatrices étaient bien loin de se présenter sous les formes redoutables qu'elles affectent aujourd'hui. Éclectiques dans leur expression, et entourées de toutes les précautions de l'intérêt bien entendu, elles semblaient concilier les bénéfices des passions satisfaites avec la sécurité d'un ordre social en apparence inébranlable. Mais le mal ne tarda point à se dégager des principes où il était renfermé depuis longtemps, quoique contenu par tous les éléments moraux, religieux et politiques qui en arrêtaient l'essor. Alors parurent les Saint-Simon, les Fourier, les Louis Blanc, et le plus cynique de tous, M. Proudhon. Ils déchirèrent tous les voiles, tirèrent toutes les conséquences, et jetèrent à la foule leurs impitoyables axiomes. La logique du peuple va droit à l'application. Une fois tombées dans son domaine, les idées qui ne semblaient, dans la bouche de leurs propagateurs, que des folies aussi méprisables qu'impossibles à réaliser, devinrent d'effrayantes réalités. Le savant professeur n'a pas de peine à prouver que le socialisme moderne est sorti tout armé du sensualisme ancien. Tous deux, du reste, ont laissé de tristes vestiges de leur passage. En Angleterre, où le sensualisme ne pouvait heureusement engendrer toutes ses conséquences, on a eu les crises commerciales, une surabondance de population, une détresse inouïe dans les classes ouvrières, et le spectacle hideux d'un paupérisme qui, s'accroissant de jour en jour, menace d'engloutir toutes les ressources du budget. En France, où le socialisme a eu pendant plusieurs mois une libre carrière, avec une tribune publique et cent cinquante mille ouvriers pour pratiquer les maximes qui en descendaient, il a amené la ruine du commerce sous le nom d'organisation du travail, une détresse telle que l'on n'en avait pas vu depuis longtemps dans notre patrie, la dépréciation rapide de toutes les valeurs, des émeutes tous les quinze jours, et enfin toutes les horreurs de la guerre civile. Il n'y a rien d'inventé dans le tableau que M. Perrin a tracé de ces désastres. Pour la Grande-Bretagne, il a laissé parler les voix les plus éloquents : le cœur saigne au récit de ces misères. Quant à ce qui s'est passé parmi nous, la grandeur du fléau est encore présente à tous les souvenirs.

Au principe qui place ici-bas le but de la créature intelligente, réhabilite la chair, et apprend à l'homme que tous ses appétits doivent être satisfaits, l'auteur oppose le principe catholique, c'est-à-dire le renoncement à soi-même, le dévouement et l'esprit de sacrifice. Il fait

intervenir le christianisme dans la science économique. Il le montre bienfaisant dans le riche, économe, sobre, tempérant et résigné dans le pauvre, présidant avec discernement à toutes les transactions de la famille et de la société, s'opposant au développement exagéré de la population, tantôt par le célibat religieux, tantôt par le frein qu'il impose aux passions; laborieux, appliqué dans toutes les classes, veillant au chevet du malade, distribuant des aumônes, créant des institutions de toute nature pour le soulagement de l'humanité souffrante, et pratiquant les vrais principes de l'égalité et de la fraternité, puisqu'il voit un frère, que disons-nous? Dieu lui-même dans l'indigent qu'il nourrit ou qu'il habille. Cette démonstration est complète. Il faut reconnaître nécessairement, avec l'habile professeur de Louvain, que le feu qui couve dans les profondeurs de la société, et dont les soudaines éruptions nous causent tant d'épouvante, ce sont les doctrines sensualistes qui l'ont allumé. Qui pourra l'éteindre? le christianisme seul, par la vertu du sacrifice. La question est donc ainsi posée aujourd'hui: ou l'Europe périra par le principe même dont elle attendait l'éternité de ses progrès, la réhabilitation de la matière, qui est le fond de toutes les attaques dirigées contre le christianisme, ne pouvant la conduire qu'à une ruine prochaine; ou bien elle se reconstituera sur le principe qui a fait si longtemps sa prospérité, sa vie, pour marcher de là vers des destinées nouvelles, ranimée encore une fois et comme ressuscitée par la doctrine du sacrifice et de l'abnégation qui est descendue du Calvaire.

Cet ouvrage renferme les notions les plus justes sur l'économie politique. Écrit avec clarté, précision, élégance, et sans aucun appareil de formes scientifiques, il s'adresse naturellement à tous les esprits qui se seraient laissé séduire par les idées nouvelles. Réduit à de plus simples proportions, il pourrait figurer utilement parmi les brochures destinées à combattre le socialisme. Ce serait une bonne action que de le répandre, puisque les intelligences malades de notre époque y trouveraient tout à la fois et la révélation du mal et le seul remède qui peut le guérir.

Y.

269. L'EMMANUEL, ou le remède à tous nos maux, par M. l'abbé MARTINET, docteur en théologie. — 1 vol. in-12 de xix-290 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C^{ie}; — prix : 2 fr.

Le caractère de cet ouvrage, dont le fond appartient à celui intitulé

Solution de grands problèmes, publié par le même auteur il y a quelques années (Voir notre tome iv, p. 382), est essentiellement religieux. C'est une pressante exhortation aux fidèles de participer plus fréquemment au banquet eucharistique. L'*Emmanuel* vers lequel M. l'abbé Martinet veut nous conduire pour réparer les maux que nous faits le péché, n'est autre que l'auteur même de la vie, le divin médecin qui donne à ses malades sa chair pour nourriture et son sang pour breuvage. — Quelle est la cause de tous nos maux ? Il n'y en a pas d'autre que l'oubli de nos devoirs envers Dieu, envers nos frères, envers nous-mêmes. Notre premier, notre unique devoir envers Dieu, c'est de nous tenir près de lui : celui-là rempli suppose l'accomplissement de tous les autres. Comment nous approcherons-nous de Dieu si nous ne sommes purs, et comment resterons-nous près de Dieu sans aimer sa loi, sans nous façonner à son joug, qui nous veut humbles, chastes, obéissants, pleins d'amour pour nos frères ? Que l'on imagine un accord général de tous ceux qui sont nés dans le sein de l'Eglise catholique, pour remplir sérieusement le devoir pascal : il ne faudrait pas d'autre miracle, toute révolution serait finie. Or, y a-t-il un système, y a-t-il une force, y a-t-il une guerre et des victoires dont on puisse attendre un semblable résultat ? — Le miracle ne se fera pas, dit-on : Dieu seul le sait ; mais un plus grand miracle peut se faire, et se fera si nous le voulons bien. Sans que la multitude de ceux qui ignorent Dieu sorte de son aveuglement et se précipite au pied des autels, il suffit que ceux qui le connaissent ne le dédaignent plus ; qu'ils aillent à lui, ceux qui savent où on le trouve. Plein de cette hardiesse filiale qu'il exige de ses enfants, que chacun lui dise : Seigneur, pour sauver le monde qui s'écroule, que faut-il que je fasse ? Et déjà nous saurons ce qu'il faut faire, et déjà nous l'aurons fait ; car les œuvres se multiplieront dans nos mains, nous parlerons le langage qui va au cœur de la foule, nous opposerons au monde la foi qui a sauvé le monde. Ce n'est pas là un rêve, ce n'est pas seulement l'enseignement de la foi, c'est aussi l'enseignement de la raison, de la philosophie et de l'histoire. Dix-huit siècles proclament aujourd'hui les conséquences sociales du dogme de la présence réelle, et nous révèlent les mystères profonds de ce nom d'*Emmanuel*, *Dieu est avec nous*, donné au Rédempteur par Isaïe. — Ce sont ces conséquences que M. l'abbé Martinet développe dans seize considérations simples et pratiques, également propres à rassurer les cœurs chrétiens en dissipant leurs craintes, et à les enflam-

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

Académie française : — séance publique annuelle, 92.

— séance du 6 décembre 1849 (réception de M. le duc de
Noailles), 280.

— séance du 17 janvier 1850 (réception de M. de Saint-
Priest), 375.

Avis important relatif aux Bibliothèques communales, 529.

Cange (Du), 145.

Carte de France (la), 569.

Colportage des livres (du), 139.

Comment on doit entendre et accepter la critique littéraire, 335.

Concours pour la composition d'un *Manuel de morale religieuse*, 384.

Journaux publiés depuis la Révolution de février, 5, 97, 289, 385, 442, 489, 529.

Livres et journaux offerts avec primes de la Loterie nationale, 285.

Mosaïque littéraire, 5, 49, 97, 145, 193, 241, 289, 337, 385, 433, 481, 529.

Nécrologie : M. Varin, 47..

Ouvrages condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index, 143, 346, 479.

Presse périodique en Espagne (la), 432.

Société protestante de Londres pour la publication des *Traité*s religieux, 528.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons nous voulons surtout caractériser les ouvrages; et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N^o 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.

2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.

3. indique les ouvrages qui conviennent AUX JEUNES GENS et AUX JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — aux personnes d'un AGE MUR, AUX PÈRES et AUX MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — AUX PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides.
6. Ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
- *. — d'INSTRUCTION religieuse, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
- †. — qui conviennent particulièrement AUX ECCLÉSIASTIQUES.
- A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
- Y. Livres absolument MAUVAIS.
- M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
- R. Placée toujours après un chiffre, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec réserve.
- Y. Placé après un chiffre, indique un livre dangereux pour le plus grand nombre de lecteurs de la classe spécifiée, et qui ne peut être lu que par quelques-uns pour des raisons exceptionnelles.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 4—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 4 à 6, soit 4, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

- *. Abrégé de la vie de la servante de Dieu sœur Thérèse-Marguerite Redj, traduit de l'italien, par M. l'abbé, Th. B., 156.
- †. Acta et decreta Concilii provinciæ Remensis, in Suessionensi civitate celebrati, 496.
- A. Almanachs pour 1850 (les), 252.
- Y. Almanachs rouges (les), 294.
3. Ami (l') des jeunes filles, Journal des loisirs utiles, 253.
- Y. — du peuple (Almanach de l'), 298.
- *. Ame contemplant Jésus, trad. du R. P. Luc Pinelli, par M. l'abbé Vincent, 106.
- 4—6. A mon pays. — Défense de ma proposition sur l'appel à la nation, par M. H. de la Rochejaquelein, 449.
- *. Amour (de l'incendie du divin), par saint Laurent Justinien, 31.
5. 6. †. Anarchie contemporaine (Etudes sur l') : Le Communisme et la Jeune Allemagne en Suisse, par M. Amédée Hennequin, 453.
4. 6. †. Antiquités chrétiennes (Dictionnaire d'), par MM. l'abbé Jacquin et Duesberg, 547.
- Y. Apostasie dans le lieu saint (la grande), génératrice de tous les maux de l'Eglise et du monde, 510.
- A. Appel aux catholiques ou Lettres sur la charité, par M. A. Baudon, 62.

4. 6. †. — Appel à la raison sur la vérité religieuse, par M. l'abbé *Édouard Barthe*, 538.
6. †. Archéologie (Mélanges d'), d'histoire et de littérature, par MM. Ch. *Cahier* et Art. *Martin*, 414.
- *. Archiconfrérie du très-saint et immaculé cœur de Marie (Nouveau Manuel de l'), par M. Hubert *Lebon*, 401.
5. 6. †. Assistance (Devoirs, droits) par le christianisme, la liberté, l'éducation, par M. de *Bausset-Roquefort*, 202.
- 3—6. †. Athanase (Saint), Histoire de sa vie, de ses écrits, etc., 306.
2. Aujourd'hui (Jadis et), ou les deux méthodes, 159.
6. †. Aumôniers d'établissements publics (les), par M. l'abbé *Brouillet*, 450.
5. 6. †. Aurelii Cassiodori (Magni) opera omnia, accurante J.-P. *Migne*, 33.
- A. Avis aux habitants des campagnes, pour le temps présent, par M. A. *Devoille*, 403.

B.

- †. 4. 6. R. Baccalauréat et Socialisme, par M. F. *Bastiat*, 541.
- A. Bagne (les Jésuites au), par M. Léon *Aubineau*, 363, 463.
5. 6. †. Balmès (Jacques), sa vie et ses ouvrages, par M. A. de *Blanche-Raffin*, 309.
- *. †. Beautés des fêtes de l'Eglise, par M. l'abbé P. *Pascal*, 347.
2. M. Belles paroles des saints, recueil publié par M. l'abbé *Blanpignon*, 521.
2. Bibliothèque catholique, 157, 254, 311.
1. 2. — de l'enfance, 64.
2. 3. — de la jeunesse chrétienne, 63, 348.
1. 2. — populaire, 404.
2. Biens de l'Eglise (les), comment on met la main dessus, et ce qui s'ensuit, par M. le baron de *Nilinze*, 521.
- Y. Biographie des 750 Représentants du peuple, 314.
2. 3. Blanche de Savenay, par Mlle L. B., 1348.
- A. Blasphème (du) et des moyens de l'extirper, par le P. *Gautrelet*, 451.
2. — (Légende du), par M. Jacques *Loyseau*, 522.
- *. Bonne journée (Nouvelle), par un *prêtre du diocèse d'Angers*, 516.
2. 3. — réputation (Devoirs d'une), ou influence des souvenirs de famille, 158.
- A. Bon pasteur (le), ou Mgr Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris, 254.
2. — voisin (le), 254.
- *. †. Bouquet des fleurs à Marie, pour le mois de Mai, par M. l'abbé *Maitrias*, 397.
- M. Branches d'olivier, recueil de poésies chrétiennes, 14.

C.

- 4—6. Campagne de Russie en 1812 (Journal de la), par M. de *Fesenzac*, 409.

5. 6. †. Cassiodori (Magni Aurelii) opera omnia, accurate J.-P. Migne, 33
A. Caléchisme de la foi et des mœurs chrétiennes, par M. de Lantages, 315.
5. 6. †. — du Concile de Trente, trad. nouvelle, par M. l'abbé Dassance, 257.
†. Cérémonial du Concile provincial, 107.
2. Chanson (Trésor de la), par Johannes Videbimus, 374.
*. Chants sacrés pour les principales fêtes de l'année, par Mlle S.-B., 255.
A. Charité (Appel aux catholiques, ou Lettres sur la), par M. A. Baudon, 62.
A. — chrétienne en présence du choléra (la), 503.
2. Chasse aux prêtres (la), profils de ceux qui la font et ce qu'ils en retirent, par M. le baron de Nilinze, 521.
*. †. Chasteté (la), par M. l'abbé Pierre-Marie Colom, 351.
A. Chemin de fer du Nord (Itinéraire historique du), 312.
5. 6. †. Christianisme avant Jésus-Christ (le), ou Histoire de la religion chrétienne écrite par les prophètes, etc., par M. le docteur P. Bland, 65.
5. 6. Christianisme (les Économistes, les Socialistes et le), par M. Charles Perrin, 552.
2. 3. Claire Gambacorti, ou le pouvoir de la religion dans le pardon des offenses, 157.
†. Clergé paroissial (Formulaire du) et des Conseils de Fabrique, par M. Lucien Roy, 407.
†. — (de la politique du), par M. l'abbé Couchoud, 517.
4. 6. †. Colléges (la religion dans les), par M. l'abbé Collard, 567.
3. M. Communion (Importance de la 1^{re}), 461.
3. — (Retraite pour la 1^{re}), par un prêtre du diocèse de Valence, 475.
5. 6. †. Communisme (le) et la Jeune-Allemagne en Suisse (Études sur l'anarchie contemporaine), par M. Amédée Hennequin, 453.
†. Concile provincial (Cérémonial du), 107.
*. †. — provincial de Paris (Lettre synodale adressée par les Pères du), 326.
†. — provincial de Reims : Acta et decreta, 496.
5. 6. Conditions de l'ordre social en France et en Europe (des), et de l'impossibilité de la République, par M. A. Maurice, 67.
5. 6. †. Conférences données à N.-D. de Paris par M. l'abbé Plantier, 108.
*. Confession (Miroir de la), 327.
Y. Confessions d'un révolutionnaire (les), par M. P.-J. Proudhon, 259.
5. 6. Conspirateurs (les), par M. A. Chenu, 352.
3. R. Contes historiques pour la jeunesse, par M^{me} Eugénie Foa, 111.
A. Conversion d'une famille protestante, 261.
5. 6. †. Cosmogonie (Théorie biblique de la) et de la géologie, doctrine nouvelle fondée sur un principe universel puisé dans la Bible, par le R. P. J.-C. Debreyne, 44.
*. †. Couronne de la bienheureuse Mère de Dieu (la Triple), par le P. Poiré, 86.

- †. Cours d'homélie sur les Evangiles des dimanches de l'année, par M. l'abbé *Ricaud*; publié par M. l'abbé *Julien*, 503.
6. †. — Élémentaire de Patrologie, à l'usage des séminaires, par M. l'abbé *Marcel* et M. *Schmit*, 16.
3. 4. — de physique (Programme d'un), à l'usage des établissements d'instruction publique, par M. Aug. *Pinaud*, 43.
5. 6. *Cousin* (M.) et la *Profession de foi du vicaire savoqard*, 83.
4. 6. R. Crédit (Gratuité du), discussion entre MM. F. *Bastiat* et P.-J. *Proudhon*, 559.
- *. †. Culte de Marie (le), par M. J.-B. G., 112.
- *. — de la sainte Vierge (le), par M. *Lassalle*, 399.
- 3—6. *. Cyprien (Saint), Histoire de sa vie et extraits de ses écrits, 308.
2. 3. Cyprien, ou les deux influences, 255.

D.

2. Daniel Rigollot, ou le presbytère, la ferme et le château, 255.
- 4—6. Défense de ma proposition sur l'appel à la nation, par M. H. de la *Rochejaquelein*, 449.
3. Délassements poétiques, par M^{lle} Virginie *Letaillandier*, 161.
5. 6. Démocratie (de la) et des périls de la société, par M. *Laurentie*, 317.
5. 6. †. Démonstration de l'Immaculée Conception de la B. Vierge Marie, Mère de Dieu, par Mgr *Parisis*, 162.
5. 6. Départ de Louis-Philippe au 24 février. Relation authentique de ce qui est arrivé au roi et à sa famille depuis leur départ des Tuileries jusqu'à leur débarquement en Angleterre, 505.
- *. Deux foyers d'amour (les), ou l'union de nos cœurs dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie, 506.
- 3 R. 4. 5. — idées en face, ou la Providence et le Communisme, par M. A. *Devoille*, 542.
2. 3. Devoirs d'une bonne réputation, ou influence des souvenirs de famille, 158.
- 2—4. — d'une femme (les), histoire contemporaine, par M. Adolphe *Archier*, 204, 318.
5. 6. †. — Droits, assistance, par le christianisme, la liberté, l'éducation, par M. de *Bausset-Roquefort*, 202.
- *. Dévotion aux sept douleurs de la Vierge Marie (là), par l'auteur des *Sanctuaires de la Mère de Dieu dans le diocèse de Cambrai*, 263.
2. 3. Dialogues (Petits) pour les enfants de 5 à 8 ans, par *André le Conteur*, 563.
4. 6. †. Dictionnaire d'antiquités chrétiennes, par MM. l'abbé *Jacquin* et *Duesberg*, 547.
4. — de médecine usuelle, à l'usage des gens du monde, des chefs de famille, etc., 18.
- 4—6. †. — universel d'histoire et de géographie, par M. N. *Bouillet*, 405.
- A. Dimanche (le), par M. l'abbé F.-J. *le Courtier*, 163.

2. 3. Dimanche (le), par J. *Bouttier*, 256.
 2. — (Légende du), par M. Jacques *Loyseau*, 522.
 *. †. Disciple de S. Jean-François Régis (le), ou vie du P. Paul-Antoine Dauphin, missionnaire, 548.
 6. †. Discours de Mgr *Paris* sur le projet de loi sur l'instruction publique, 319.
 5. 6. †. — de M. *Berryer* sur l'indépendance de l'Église, 452.
 5. 6. †. — de M. l'abbé *de Cazalès* dans la discussion de la loi sur l'enseignement, 354.
 5. 6. †. — et lettres de M. *Donoso Cortès*, 468.
 5. 6. †. Discussion sur les affaires de Rome à l'Assemblée législative, 204.
 5. 6. †. — de la loi sur l'enseignement; discours de M. l'abbé *de Cazalès*, 354.
 3. †. Doctrine catholique (Précis de la), à l'usage des maisons d'éducation, par M. l'abbé *Brulé*, 182.
 M. Douleur (de la), par M. *Blanc Saint-Bonnet*, précédé des Temps présents, 549.
 *. Douleurs de la Vierge Marie (la dévotion aux sept), par l'auteur des *Sanctuaires de la Mère de Dieu dans le diocèse de Cambrai*, 263.
 *. †. — (les), les joies et les gloires de Jésus et de sa sainte Mère, par M. l'abbé *Herbet*, 465.
 Y. Drapeau du peuple (le), journal de la démocratie et du socialisme chrétien, par M. l'abbé *Chantôme*, 193, 264.
 5. 6. Droit de la force (de la force du droit et du), par M. *L. de Valmy*, 507.
 5. 6. †. Droits, assistance, devoirs, par le christianisme, la liberté, l'éducation, par M. de *Bausset-Roquefort*, 202.
 A. Drouot (le général), 158.

E.

5. 6. Économistes (les), les socialistes et le christianisme, par M. Charles *Perrin*, 552.
 2. 3. Edma et Marguerite, ou les ruines de Châtillon-d'Azergues, par M^{me} *Voillez*, 63.
 5. 6. †. Église catholique image de Dieu (l'), par M. l'abbé *Arnault*, 506.
 5. 6. †. — de France (l') depuis la convocation des États-Généraux, par M. l'abbé A.-J. *Delbos*, 69
 Y. Égypte (l'), les Turcs et les Arabes, par M. *Gisquet*, 166.
 3. Éléments de littérature, par M. *L.-I. Buron*, 319.
 4—6. Eloquence chrétienne au iv^e siècle (Tableau de l'), par M. *Villemain*, 233.
 4. 6. †. Emmanuel (l'), ou le remède à tous nos maux, par M. l'abbé *Martinet*, 554.
 M. Enseignement catholique (de l'), par M. l'abbé de *Vielbanc*, 170.
 5. 6. †. — (la Vérité sur la loi), par Mgr *Paris*, évêque de Langres, 430.
 5. 6. †. — philosophique (Nouvel), par M. Auguste *Siguiet*, 268.

3. Entretiens sur les sacrements de baptême et d'eucharistie, par M^{lle} Guyot, 205.
- 3—6. †. Ephrem (Saint), Histoire de sa vie et extraits de ses écrits, 354.
- °. †. Epidémie (Litanies et prières pour les temps d'), 522.
- *. †. Epouse de Jésus-Christ (la véritable), par S. Alphonse de Ligori (sic), 279.
5. 6. †. Essai de poésies bibliques, précédé d'une notice sur la littérature biblique en France depuis le milieu du xvi^e siècle jusqu'à nos jours, par M. V. Ragon, 206.
5. 6. †. — sur le mythe des Ribhavas, par M. J. Nève, 72.
1. 2. Etrennes du grand papa (les), imité de l'Allemand du chanoine Schmid, 64.
5. 6. †. Etudes sur l'anarchie contemporaine, le Communisme et la Jeune-Allemagne en Suisse, par M. Amédée Hennequin, 453.
5. 6. *. †. — sur saint François de Sales, par M. l'abbé T. Boulangé, 207.
3. Evangiles des dimanches et des principales fêtes (Instructions sur les), par M^{lle} E. Ferment, 323.
5. 6. †. Examen de conscience (un), par M. Franz de Champagny, 355.
- Y. Exposé d'un nouveau système philosophique, par M. André Pezzani, 174.
- *. R. Extatique de Niederbronn (Lettres sur l'), par M. l'abbé C. -J. Busson, 487, 468.

F.

2. Famille (la), ouvrage imité de l'Italien, 256.
- 4—6. †. Femme chrétienne (Manuel d'une), par M. l'abbé Chassay, 513.
4. 6. †. — dans ses rapports avec le monde, par le même, 557.
5. 6. †. Fénelon (Lettres et Opuscules inédits de), 412.
- °. †. Fêtes de l'Eglise (Beautés des), par M. l'abbé P. Pascal, 374.
5. 6. Force du droit (de la), et du droit de la force, par M. L. de Valmy, 507.
- †. Formulaire du clergé paroissial et des Conseils de Fabrique, par M. Lucien Roy, 407.
- *. Foyers d'amour (les deux), ou l'union de nos cœurs dans les saints Cœur de Jésus et de Marie, 506.
2. 3. France (la) au xiii^e siècle, par J.-J.-E. Roy, 349.
5. 6. †. — (la) et le Pape, ou dévouement de la France au Siège apostolique, discussion sur l'Assemblée de 1682, etc., par un ancien vicaire général, 413.
5. 6. *. †. François de Sales (Études sur S.), par M. l'abbé T. Boulangé, 207.
2. Fraternité (la), par Mad. Marie Emery, 256.
4. 2. Fravi le chasseur, par M. l'abbé H., 64.

G.

2. 3. Gambacorti (Claire), ou le pouvoir de la religion dans le pardon de offenses, 157.
2. 3. Georges, ou le bon usage des richesses, 159.
- *. †. Cloires (les), les joies et les douleurs de Jésus et de sa sainte Mère, par M. l'abbé *Herbet*, 465.
5. 6. Gouvernement provisoire (le) et l'Hôtel-de-Ville dévoilés, par M. Ch. de *Lavarenc*, 472.
- Y. Grande apostasie dans le lieu saint (la) génératrice de tous les maux de l'Église et du monde, 510.
5. 6. †. Grandes vérités du christianisme (les), par le P. Henri *Balde*, 267.
1. 2. Grand-papa (les Etrennes du), imité de l'Allemand du chanoine *Schmid*, 64.
- 4—6. R. Gratuité du crédit, discussion entre M. F. *Bastiat* et M. *Proudhon*, 559.
3. 4. Guerriers les plus célèbres de la France (les), 560.
2. 3. Gustave, ou l'orphelin du presbytère, 159.

H.

2. 3. Histoire de Charles V, par M. J.-J.-E. *Roy*, 349.
- 3—6. †. — de Fénelon, par le cardinal de *Bausset*. édition augmentée par l'Éditeur des *Œuvres de Fénelon*, 457.
- Y. — de fra Hieronimo Savonarola, par M. l'abbé P.-J. *Carle*, 29.
3. — de France (Précis de l'), par M. l'abbé *Drioux*, 183.
- Y. — de France pendant les guerres de religion, par M. Ch. *Lacretelle*, 21, 49.
- Y. — de France pendant le XVIII^e siècle, par M. Charles *Lacretelle* 21, 337.
5. 6. R. — de Frédéric le Grand, par M. Camille *Paganet*, 115.
5. 6. R. — de la jeune Allemagne. — Etudes littéraires, par M. Saint-Réné *Taillandier*, 22.
- Y. — de la Révolution française, par M. *Laponneraie*, 24.
- A. — de la vénérable Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, 159.
- de la vie, des écrits et des doctrines de Calvin, par M. *Audin*, 512.
5. 6. †. — de l'Église de France, par M. l'abbé *Guettée*, 359.
3. R. 5. 6. — de l'Italie, par M. *Roux de Rochelle*, 174.
- Y. — de l'Océanie, par M. Casimir *Henriey*, 321.
3. — de Philippe-Auguste, roi de France, 211.
5. 6. †. — de Thomas More, par Thomas *Stapleton*, trad. par M. *Alexandre Martin*, avec une introduction, des commentaires et des notes par M. *Audin*, 117.
- 3—6. †. — de sainte Cécile, par le P. dom Prosper *Guéranger*, 77.

5. 6. *. †. — de saint François de Sales, par M. l'abbé T. *Boulangé*, 207.
4—6. — des Sociétés secrètes, par M. Lucien de la *Hodde*, 460.
2. 3. — des templiers, par M. J.-J.-E. *Roy*, 64.
4—6. †. — du Sonderbund, par M. J. *Crétineau-Joly*, 453, 481.
5. 6. R. †. — universelle de l'Eglise catholique, par M. l'abbé *Rohrbacher*,
212.
3. 4. Histoires morales pour les enfants de 8 à 10 ans, et de 10 à 12 ans,
par *André le Conteur*, 563.
†. Homélies sur les évangiles des dimanches de l'année (Cours d'), par
M. l'abbé *Ricaud*, publié par M. l'abbé *Julien*, 503.
*. †. Homme de Dieu (l'), ou le prêtre considéré dans la sublimité de ses
pouvoirs, etc., par M. Hubert *Lebon*, 118.
2. Homme propose (l') et Dieu dispose, 256.
2. 3. Hommes d'État les plus célèbres de la France(les), 560.
2. 3. Hortense de Lussan, ou l'amour filial, 311.

I.

3. R. 4. 5. Idées (deux) en face, ou la Providence et le Communisme, par
M. A. *Devoille*, 542.
5. 6. †. Illuminés (les Nouveaux), ou les adeptes de l'Œuvre de la Miséri-
corde convaincus d'extravagance et d'hérésie, par M. l'abbé A.-B.
Caillaud, 419.
4. *. Imitation de Jésus-Christ trad. en vers (l'), par M. V. *Edan*, 177.
*. — du sacré Cœur de Jésus-Christ, 322.
5. 6. †. Immaculée Conception de la B. Vierge Marie, Mère de Dieu (Dé-
monstration de l'), par Mgr *Parisis*, 162.
*. †. — (Manuel de la pieuse croyance à l'), 122.
3. M. Importance de la première communion, 464.
*. Incendie du divin amour (de l'), par saint *Laurent Justinien*, 31.
5. 6. †. Indemnité des pauvres en France (de l'), par M. P.-V. *Glade*, 408.
*. †. Indulgences (Traité dogmatique et pratique des), des confréries et
du Jubilé, par Mgr J.-B. *Bouvier*, 331.
†. Institutiones philosophicæ ad usum seminariorum, auctore J. *Blat-
tairou*, 79.
†. — philosophicæ ad usum seminarii Suessionensis, auctoribus J.-F.-
M. *Lequeux* et S. *Gabelle*, 120.
5. 6. †. Instruction secondaire (Un mot sur l'), à l'occasion du projet de
loi de M. de Falloux, par M. l'abbé *Robitaille*, 190.
3. Instructions sur les Évangiles des dimanches et des principales fêtes,
par Mlle E. *Ferment*, 323.
A. Itinéraire historique du chemin de fer du Nord, 312.

J.

2. Jadis et aujourd'hui, ou les deux méthodes, 159.

2. 3. Jeanne, ou la jeune mère de famille, 312.
3. 4. Jeanne d'Arc, par M. Alexandre *Dumas*, 32.
3—G. †. Jérôme (Saint), Histoire de sa vie et extraits de ses écrits, 462.
A. Jésuites au baign (les), par M. Léon *Aubineau*, 363, 463.
*. Jésus-Christ parlant au cœur de la religieuse, par M. l'abbé F. de *Palomica*, 464.
*. †. Joies (les), les douleurs et les gloires de Jésus et de sa sainte Mère, par M. l'abbé *Herbet*, 465.
4—6. Journal de la campagne de Russie en 1812, par M. de *Fesenzac*, 409.
3. 4. — d'un voyage en Savoie et dans le midi de la France, par M. L.-C.-Henri de la *Bédoyère*, 210.

L.

- A. Laboureurs, prenez garde à vous ! Ouvriers, lisez aussi ! par un *campagnard du Mont-Jura*, 218.
2. 4. Lapin domestique (Traité pratique de l'éducation du), d'après la méthode de la Trappe, par M. J.-M. *Espanet*, 84.
2. Légende du blasphème, par M. Jacques *Loyseau*, 522.
2. — du dimanche, par M. Jacques *Loyseau*, 522.
5. 6. R. Lendemain de la victoire (le), Vision, par M. Louis *Veillot*, 324.
Y. Lettre écrite par la bienheureuse Vierge Marie à la cité de Messine, 364.
*. †. — synodale adressée par les Pères du Concile provincial de Paris, 326.
5. 6. †. Lettres du P. Ventura à M. L. T., ministre protestant, 512.
5. 6. †. — et Discours de M. *Donoso Cortès*, 468.
5. 6. †. — et Opuscules inédits de *Fénelon*, 412.
*. R. — sur l'extatique de Niederbronn, par M. l'abbé C.-J. *Busson*, 187, 468.
A. Libérateur de l'Irlande (le), ou Vie de Daniel O'Connell, 160.
*. †. Litanies et prières pour les temps d'épidémie, 522.
3. Littérature (Éléments de), par M. L.-L. *Buron*, 319.
5. 6. R. — ancienne et moderne (Mélanges de), par M. *Patin* 128.
1—3. Livre de morale pratique, par M. Th.-H. *Barreau*, 365.
*. †. — des âmes fidèles dans les temps présents, 121.
Y. — d'or (le), révélations de l'archange saint Michel, publiées par M. Alexandre *Ch.*, 419.
2. 3. Lussan (Hortense de), ou l'Amour filial, 311.
*. †. Livre de Marie (la), ou Vie glorieuse de la sainte Vierge, par M. l'abbé C.-M. *Le Guillou*, 469.

M.

- 3—G. Maduré (la Mission du), par le P. G. *Bertrand*, 131.
3. 4. Magistrats les plus célèbres de la France (les), 560.
5. 6. †. Magni Aurelii Cassiodori opera omnia, accurante J.-P. *Migne*, 33.

1. 2. Maison du peintre (la), par M. l'abbé H., 64.
4. 5. — rustique du XIX^e siècle, sous la direction de MM. *Bailly, Bixio* et *Malpeyre*, 80.
- *. Manuel (Nouveau) de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, par M. Hubert *Lebon*, 404.
- *. †. — de la pieuse croyance à l'Immaculée Conception, 122.
2. — de l'ouvrier chrétien, 218.
- 4—6. †. — d'une femme chrétienne, par M. l'abbé *Chassay*, 513.
- †. — du missionnaire, par le P. *Nampon*, 178.
- *. †. — du saint Rosaire, par M. l'abbé *Bérault des Billiers*, 400.
- †. Mariages mixtes (Observations sur le choix des conditions religieuses dans les), 221.
2. 3. Marie (la petite), ou les jeunes communiantes, par l'auteur de *Géraldine*, 160.
3. M. Martyre de sainte Catherine (le), par M. Camille de *Lormond*, 220.
4. Médecine usuelle (Dictionnaire de), à l'usage des gens du monde, des chefs de famille, etc., 18.
- *. †. Méditations de saint Anselme, trad. par M. H. *Denain*, 125.
- *. †. — sur la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, par le P. *Alvarez de Paz*, 123.
- *. — sur les devoirs religieux, pour tous les jours de l'année, par l'auteur de la *Digne fille de Marie*, 220.
6. †. Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature, par MM. Ch. *Cahier* et Art. *Martin*, 414.
5. 6. R. — de littérature ancienne et moderne, par M. *Patin*, 128.
- †. — théologiques, par une *Société d'ecclésiastiques belges*, 36.
- A. Mémoires d'outre-tombe, d'un peuplier mort au service de la République, 416.
4. 5. R. — d'un prisonnier d'État, par M. Alexandre *Andryane*, 515.
5. 6. †. Métaphysique de l'art (la), par M. Antoine *Mollière*, 367.
- *. Miroir de la Confession, 327.
5. 6. †. Miséricorde (l'Œuvre de la), ou la nouvelle secte dévoilée, par M. l'abbé *Bouix*, 419.
- 3—6. Mission du Maduré (la), par le P. J. *Bertrand*, 131.
- †. Missionnaire (Manuel du), par le P. *Nampon*, 178.
- *. †. Mois de Marie de saint Alphonse de Liguori, par M. l'abbé René *Gillet*, 397.
- *. †. — — à l'usage des ouvriers et des habitants de la campagne, par un de leurs frères, 397.
- *. †. — — des temps présents, 465.
5. 6. †. Moïse révélateur, ou Exposition apologétique de la théologie du Pentateuque, par M. l'abbé Charles-Marin *André*, 132.
- 4—6. R. Montagnards de 1848 (les), par M. A. *Chenu*, 472.
- M. Morale en histoires (la), par M. Léon *Guérin*, 42.
1. 2. M. — en quatrains (la), par M. l'abbé Paul *Jouhanneaud*, 372.

- †. Mort chrétienne (la), ou moyen de s'assurer la grâce d'une bonne mort, par le P. *Bellécius*, trad. par M. L. *Berton*, 181.
5. 6. †. Moyens de rétablir l'union (des), Lettres politiques à M. le comte Molé, par M. Alfred *Nettement*, 417.
5. 6. Mystères de l'Hôtel-de-Ville, Révélations de *Drevet père*, 472.
5. 6. Mythe des sibhavas (Essai sur le), par M. F. *Nève*, 72.

N.

- 4—6. Naissance de la République en février 1848 (la), par M. Lucien de *La Hodde*, 418.
- *. Neuvaine complète en l'honneur de la sainte Vierge, par *un religieux solitaire*, 401.
- A. Notice sur la vie de Mgr Mathéo Nakar, archevêque du mont Liban, trad. revue par M. Alph. *Baume*, avec une préface par M. *Poujoulat*, 327.
- *. Nouveau Manuel de l'archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, par M. Hubert *Lebon*, 401.
- Y. — monde (Almanach du), 294.
3. 4. — théâtre des maisons d'éducation, 562.
3. 4. — à l'usage des collèges, petits séminaires, etc., par M. l'abbé *Robert*, 562.
5. 6. †. Nouveaux illuminés (les), ou les adeptes de l'Oeuvre de la Miséricorde convaincus d'extravagance et d'hérésie, par M. l'abbé A.-B. *Caillau*, 419.
5. 6. †. Nouvel enseignement philosophique, par M. Auguste *Siguiet*, 268.
- *. Nouvelle Bonne Journée, par *un prêtre du diocèse d'Angers*, 516.
2. Nuit (la) porte conseil, drame en cinq actes, 312.

O.

- †. Observations sur le choix des conditions religieuses dans les mariages mixtes, 221.
- A. O'Connell (le libérateur de l'Irlande, ou vie de Daniel), 160.
- Y. Opprimés (Almanach des), 300.
- Y. Ordre des Prières du sacrifice chrétien célébré pour la première fois au cénacle de Tilly, 419.
5. 6. — social en France et en Europe (Des conditions de l'), et de l'impossibilité de la République, par M. A. *Maurice*, 67.
5. 6. †. — surnaturel et divin (de l'), par M. l'abbé *Xavier*, 222.
2. 3. Orpheline et la Veuve (l'), 313.
2. Ouvrier chrétien (Manuel de l'), 218.
2. Ouvroir (l'), 160.

P.

5. 6. †. Papauté (la) peut-elle et doit-elle demeurer pouvoir politique? par M. J.-P. *Schmit*, 133.

2. Paroles des saints (Belles), Recueil publié par M. A. *Blanpignon*, 521.
- A. Pasteur (le bon), ou Mgr Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris, 254.
6. †. Patrologie (Cours élémentaire de), à l'usage des séminaires, par M. l'abbé *Marcel* et M. *Schmit*, 16.
5. 6. †. Pauvres (De l'indemnité des), par M. P.-V. *Glade*, 408.
- *. †. Perfection religieuse (la) recueillie des œuvres de saint François de Sales, par M. l'abbé T. *Boulangé*, 207.
2. Petite Marie (la), ou les jeunes Communiantes, par l'auteur de *Géraldine*, 460.
3. 4. Petits dialogues pour les enfants de 5 à 8 ans, par *André le Conteur*, 563.
5. 6. †. — sermons, 271.
- Y. Pétition adressée au Pape, aux conciles, aux évêques, sur les réformes à opérer dans l'Église catholique, par M. l'abbé *Chantôme*, 493.
- Y. Peuple (Almanach du), 299.
- Y. Phalanstérien (Almanach), 296.
- Y. Philosophes salariés (les), par M. Joseph *Ferrari*, 223.
- R. Philosophie populaire, suivie de la première partie de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, par M. Victor *Cousin*, 83.
3. 4. Physique (Programme d'un Cours élémentaire de), à l'usage des établissements d'instruction publique, par M. Aug. *Pinaud*, 43.
2. 3. Pierre Vallée, 461.
- 4—6. Place au Droit, suite à Dieu le veut, par M. le vicomte d'*Arlincourt*, 224.
5. 6. †. Poésies bibliques (Essai de), précédé d'une notice sur la littérature biblique en France, depuis le milieu du xvr^e siècle jusqu'à nos jours, par M. V. *Ragon*, 206.
- ‡. Politique du clergé (de la), par M. l'abbé *Couchoud*, 517.
5. 6. — révolutionnaire (de la) et de son avenir, par M. l'abbé *Bonnetat*, 274.
3. †. Précis de la doctrine catholique, à l'usage des maisons d'éducation, par M. l'abbé *Brulé*, 182.
3. — de l'histoire de France, par M. l'abbé *Drioux*, 183.
- Y. Précurseur de l'avènement intermédiaire de J.-C. (le), par M. l'abbé *Héry*, 449.
3. M. Première communion (Importance de la), 461.
3. — (Retraite pour la), par un *prêtre du diocèse de Valence*, 475.
- *. †. Prêtre (l'homme de Dieu ou le), considéré dans la sublimité de ses pouvoirs, etc., par M. Hubert *Lebon*, 118.
- ‡. — à l'école de saint François-de-Sales (le), par M. l'abbé T. *Boulangé*, 207.
- ‡. — en retraite (le), par M. l'abbé Pierre-Marie *Colom*, 328.
- *. †. Prières (Litanies et) pour les temps d'épidémie, 522.

4. 5. R. Prisonnier d'État (*Mémoires d'un*), par M. Alexandre *Andryane*, 515.
Y. Prisons d'un prophète actuel, poursuivi par tous les pouvoirs (les), 419.
5. 6. Profession de foi du vicaire savoyard (*M. Cousin et la*), 83.
3. 4. Programme d'un Cours élémentaire de physique, à l'usage des établissements d'instruction publique, par M. Aug. *Pinaud*, 43.
Y. Proscrits (*Almanach des*), 300.
†. Prospetto della Gerarchia episcopale, in ogni ritto, 427.
* †. Psautier du Pèlerin (le), par dom *Tosti*, trad. par M. l'abbé F. *Liabeuf*, 135.
2. Publications de la Société biblique catholique, 520.

Q.

- Y. Quatre Restaurations (les) : Henri de Navarre, par M. Alexandre *Dumas fils*, 565.

R.

4. 6. †. Raison (Appel à la) sur la vérité religieuse, par M. l'abbé Édouard *Barthe*, 538.
A. Ravageurs (les), par M. Théodore *Muret*, 330.
5. 6. †. Réflexions morales et politiques, par M. B. des *Olivres*, 225.
Y. Réformateurs (*Almanach des*), 300.
5. 6. †. Réforme (la), son développement intérieur et les résultats qu'elle a produits dans le sein de la société luthérienne, par J. *Doellinger*, traduit par E. *Perrot*, 187.
Y. Réformes à opérer dans l'Eglise catholique (Pétition adressée au pape, aux conciles, aux évêques, sur les), par M. l'abbé *Chantôme*, 193.
* . Reine des Anges (à la), lectures de piété, 157.
4. 6. †. Religion dans les collèges (la), par M. l'abbé *Collard*, 567.
4—6. †. Remède à nos maux (le); foi et charité, par un *catholique franc-comtois*, 523.
-2. 3. Réputation (Devoirs d'une bonne), ou influence des souvenirs de famille, 158.
4—6. République (la naissance de la), en février 1848, par M. Lucien de la *Hodde*, 418.
5. 6. †. Restauration de la société morale par le christianisme, par M. J.-C. de *Maiche*, 227.
Y. Restaurations (les quatre) : Henri de Navarre, par M. Alexandre *Dumas fils*, 565.
†. Retraite ecclésiastique, ou Choix d'instructions sur les principaux devoirs des prêtres, par M. l'abbé *Maurel*, 524.
3. — pour la première communion, par un *prêtre du diocèse de Valence*, 475.
* †. Révélations (Vie et) de la sœur de la Nativité, 136.
3. 6. Ribhavas (*Essai sur le mythe des*), par M. F. *Néve*, 72.

2. Rigollot (Daniel), ou le presbytère, la ferme et le château, 255.
2. 3. Robert, ou le souvenir d'une mère, par Mad. C. *Guermante*, 350.
- *. †. Rosaire (Manuel du saint), par M. l'abbé *Bérault des Billiers*, 400.
- *. †. — de mai (le), par M. l'abbé J. *Sagette*, 465.
- *. Rosée de mai, ou Marie consolatrice des affligés, 164.
- 4—6. Russie (Journal de la campagne de) en 1812, par M. de *Fesenzac*, 409.

S.

3. Sacrements de baptême et d'eucharistie (Entretiens sur les), par Mlle *Guyot*, 205.
- *. Sept douleurs de la Vierge Marie (la dévotion aux), par l'auteur des *Sanctuaires de la Mère de Dieu dans le diocèse de Cambrai*, 263.
5. 6. †. Sermons (Petits), 274.
2. 3. Simon le Poletais, esquisses de mœurs maritimes, par H. de *Chavannes de la Giraudière*, 350.
5. 6. Socialisme (du) et des associations entre ouvriers, par M. Auguste *Nougarède de Fayet*, 230.
4. 6. R. — (Baccalauréat et), par M. F. *Bastiat*, 544.
5. 6. Socialistes (les), les économistes et le christianisme, par M. Charles *Perrin*, 552.
3. Soirées de la Floride, par M. Auguste *Rivet*, 232.
1. 2. Songe (le), imité de l'allemand par M. l'abbé H., 64.
3. Souvenirs (Nos), Recueil de morceaux de vers choisis, 349.
- A. — d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, par M. *Huc*, 475
- A. Suisse et Italie, ou voyage de Paris à Naples, 161.
- Y. Système philosophique (Exposé d'un nouveau), par M. André *Pezzani*, 171.

T.

- 4—6. Tableau de l'éloquence chrétienne au iv. siècle, par M. *Villemain*, 233.
1. 2. Taurino, imité de l'allemand par M. l'abbé H., 64.
3. 4. Théâtre (Nouveau) des maisons d'éducation, 562.
3. 4. — — à l'usage des collèges, petits séminaires, et autres maisons d'éducation, par M. l'abbé *Robert*, 562.
5. 6. †. Théorie biblique de la cosmogonie et de la géologie, doctrine nouvelle fondée sur un principe universel puisé dans la Bible, par le P. P. J.-C. *Debreyne*, 44.
1. 2. Tire-lire (la), imité de l'allemand par M. l'abbé H., 64.
- †. Ton (du) et des manières d'un ecclésiastique dans le monde, par un *homme du monde*, 428.
- *. †. Traité dogmatique et pratique des indulgences, des confréries et du jubilé, par Mgr J.-B. *Bouvier*, 331.

2. 4. *Traité pratique de l'éducation du lapin domestique, d'après la méthode de la Trappe*, par M. J.-M. *Espanet*, 84.
2. *Trésor de la chanson*, par Johannes *Videbinus*, 374.
- *. †. *Triple couronne de la bienheureuse Mère de Dieu (la)*, par le P. *Poiré*, 86.

U.

5. 6. †. *Union (Des moyens de rétablir l')*, *Lettres politiques à M. le comte Molé*, par M. Alfred *Nettement*, 447.
5. 6. †. *Un mot sur l'instruction secondaire, à l'occasion du projet de loi de M. de Falloux*, par M. l'abbé *Robitaille*, 490.

V.

1. 2. *Vacances (les)*, imité de l'allemand par M. l'abbé H., 64.
2. 3. *Vallée (Pierre)*, 461.
4. 5. R. *Vendée (la) : le pays, les mœurs, la guerre*, par M. Eugène *Loudun*, 90.
- *. †. *Véritable épouse de Jésus-Christ (la)*, par S. Alphonse de *Ligori* (sic), 279.
4. 6. †. *Vérité religieuse (Appel à la raison sur la)*, par M. l'abbé Édouard *Barthe*, 538.
5. 6. †. — sur la loi de l'enseignement (la), par Mgr *Parisis*, 430.
5. 6. †. *Vérités du christianisme (les grandes)*, par le P. Henri *Balde*, 267.
- M. *Vertus et hauts faits de la Montagne*, par M. L. *Jamet*, 434.
5. 6. †. *Vie de Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris*, par M. l'abbé M.-P. *Cruice*, 244.
- *. — (abrégé de la) de la servante de Dieu sœur *Thérèse-Marguerite Redi*, trad. de l'italien par M. l'abbé Th. B., 456.
- *. †. — de la très-sainte Vierge méditée, par le P. *Alvarez de Paz*, 123.
2. 3. R. — de M. de *Châteaubriand*, 313.
- *. †. — de Mgr de *Simony*, évêque de *Soissons* et *Laon*, par M. l'abbé J.-M. *Péronne*, 331.
- *. †. — du P. *Paul-Antoine Dauphin* (le Disciple de saint Jean-François Régis, ou), 548.
- *. †. — et révélations de la sœur de la *Nativité*, 436.
- *. — des saints pour tous les jours de l'année, 334.
- A. *Voie du pardon (la)*, 374.
2. 5. *Voisin (le bon)*, 254.
- *. *Voix de Jésus (la)*, ou *Nouveau Mois du sacré Cœur*, par M. l'abbé Édouard *Barthe*, 527.
- A. *Voyage de Paris à Naples (Suisse et Italie, ou)*, 461.
3. 4. — en *Savoie* et dans le midi de la France (*Journal d'un*), par M. L.-G. *Henri de la Bédoyère*, 240.
- A. — dans la *Tartarie*, le *Thibet* et la *Chine* (*Souvenirs d'un*), par M. *Huc*, 475.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A

- André (l'abbé Charles-Marin) : *Moïse révélateur*, 132.
 Andryane (Alexandre) : *Mémoires d'un prisonnier d'Etat*, 515.
 Archier (Adolphe) : *Les devoirs d'une femme*, 204, 318.
 Arincourt (le vicomte d') : *Place au droit*, 224.
 Arnault (l'abbé) : *L'Eglise catholique image de Dieu*, 506.
 Aubineau (Léon) : *Les Jésuites au Bagne*, 363, 463.
 Audin : *Histoire de Thomas More (Introduction, commentaires et notes)*, 417; — *de la vie, des écrits et des doctrines de Calvin*, 512.

B

- Bailly : *Maison rustique du XIX^e siècle*, 80.
 Balde (le P. Henri) : *Les grandes vérités du christianisme*, 267.
 Barreau (Th.-H.) : *Livre de morale pratique*, 365.
 Barthe (l'abbé Edouard) : *La voix de Jésus, ou Nouveau Mois du sacré Cœur*, 527; — *Appel à la raison*, 538.
 Bastiat (F.) : *Baccalauréat et socialisme*, 544; — *Gratuité du crédit*, 559.
 Baudon (Adolphe) : *Appel aux catholiques, ou Lettres sur la charité*, 62.
 Baume (Alphonse) : *Notice sur la vie de Mgr Mathéo Nakar*, 327.
 Bausset (le cardinal de) : *Histoire de Fénelon*, 457.
 Bausset-Roquefort (de) : *Devoirs, droits, assistance*, 202.
 Beaudc (le docteur) : *Introduction au Dictionnaire de médecine usuelle*, 18.
 Bellécius (le P.) : *La mort chrétienne*, 484.
 Bérault des Billiers (l'abbé) : *Manuel du saint Rosaire*, 400.
 Berryer : *Discours sur l'indépendance de l'Eglise*, 452.
 Berton (L.) : *La mort chrétienne* (trad.), 181.
 Bertrand (le P. J.) : *La mission du Ma-duré*, 131.

- Bixio : *Maison rustique du XIX^e siècle*, 80.
 Blanc-Saint-Bonnet : *De la douleur*, 549.
 Blanc-Raffin (A. de) : *Jacques Balmès, sa vie et ses ouvrages*, 309.
 Blanpignon (l'abbé) : *Belles paroles des saints*, 521.
 Blatairou (l'abbé J.) : *Institutiones philosophicæ*, 79.
 Bland (P.) : *Le Christianisme avant Jésus-Christ*, 65.
 Bonnetat (l'abbé) : *De la politique révolutionnaire et de son avenir*, 271.
 Bouillet (N.) : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 405.
 Bouix (l'abbé) : *L'OEuvre de la Miséricorde*, 419.
 Boulangé (l'abbé T.) : *Etudes sur saint François de Sales; — Histoire de saint François de Sales; — La perfection religieuse, recueillie des œuvres de saint François de Sales; — Le prêtre à l'école de saint François de Sales*, 207.
 Bouttier (J.) : *Le Dimanche*, 256.
 Bouvier (Mgr J.-B.), évêque du Mans : *Traité dogmatique et pratique des indulgences*, 330.
 Brouillet (l'abbé) : *Les aumôniers d'établissements publics*, 450.
 Brulé (l'abbé) : *Précis de la doctrine catholique*, 182.
 Buchon (J.-A.) : *Appendice à Jeanne d'Arc*, 32.
 Buron (L.-L.) : *Éléments de littérature*, 349.
 Busson (l'abbé C.-J.) : *Premières lettres sur l'extatique de Niederbronn*, 187; — *Secondes lettres*, 468.

C

- Cahier (l'abbé Ch.) : *Mélanges d'archéologie*, 414.
 Caillau (l'abbé A.-B.) : *Les nouveaux illuminés*, 449.
 Carle (l'abbé P.-J.) : *Histoire de fra Hieronimo Savonarola*, 29.
 Cassiodori (Magni Aurelii) *opera omnia*, 33.
 Cazalès (l'abbé de) : *Discours sur la loi de l'enseignement*, 354.

- Champagny (Franz de) : *Un examen de conscience*, 355.
- Chanôtre (l'abbé) : *Le Drapeau du peuple* : — *Pétition adressée au pape, aux conciles, aux évêques, etc.*, 193, 264.
- Chassay (l'abbé Frédéric-Edouard) : *Manuel d'une femme chrétienne*, 513; — *la femme chrétienne dans ses rapports avec le monde*, 557.
- Chavannes de la Giraudière (H. de) : *Simon le Polétais*, 350.
- Chenu (A.) : *Les Conspirateurs*, 352; — *les Montagnards de 1848*, 472.
- Collard (l'abbé) : *La religion dans les collèges*, 567.
- Colom (l'abbé Pierre-Marie) : *Le prétre en retraite*, 328; — *la Chasteté*, 351.
- Couchoud (l'abbé) : *La politique du clergé*, 517.
- Cousin (Victor) : *Philosophie populaire*, 83.
- Crélineau-Joly (J.) : *Histoire du Sonderbund*, 433, 481.
- Cruice (l'abbé M.-P.) : *Vie de Denis-Auguste Affre*, 241.

D.

- Dassance (l'abbé) : *Catéchisme du Concile de Trente* (trad.), 257.
- Debreyne (le P. P.-J.-C.) : *Théorie biblique de la cosmogonie et de la géologie*, 44.
- Delbos (l'abbé A.-J.) : *L'Eglise de France depuis la convocation des Etats généraux*, 69.
- Denain (H.) : *Méditations de saint Anselme* (trad.), 125.
- Devoille (l'abbé A.) : *Avis aux habitants des campagnes*, 403; — *Deux idées en face*, 542.
- Doëlinger (J.) : *La Réforme*, 187.
- Donoso Cortès : *Lettres et Discours*, 468.
- Drevel père : *Mystères de l'Hôtel-de-Ville*, 472.
- Drioux (l'abbé) : *Précis de l'histoire de France*, 183.
- Duesberg : *Dictionnaire d'antiquités chrétiennes*, 547.
- Dumas (Alexandre) : *Jeanne d'Arc*, 32.
- Dumas fils (Alexandre) : *Les quatre restaurations*, 565.

E.

- Edan (V.) : *L'Imitation de Jésus-Christ trad. en vers*, 177.
- Emery (Marie) : *La Fraternité*, 256.
- Espanet (J.-M.) : *Traité pratique de l'éducation du lapin domestique*, 84.

F.

- Fayet (Auguste Nougarede de) : *Du socialisme et des associations entre ouvriers*, 230.
- Fénelon : *Lettres et Opuscules*, 412.
- Ferment (Mlle. E.) : *Instructions sur les Evangiles*, 323.
- Ferrari (J.) : *Les philosophes salariés*, 223.
- Fesenzac (de) : *Journal de la campagne de Russie*, 409.
- Foa (Mme Eugénie) : *Contes historiques*, 111.

G.

- Gabelle (S.) : *Institutions philosophiques*, 120.
- Gautrelet (le P.) : *Du blasphème et des moyens de l'extirper*, 451.
- Gildas (le Sage) : *Œuvres complètes*, 34.
- Gillet (l'abbé René) : *Mois de Marie de saint Alphonse de Liguori*, 397.
- Gisquet : *L'Egypte, les Turcs et les Arabes*, 166.
- Glade (P.-V.) : *De l'indemnité des pauvres*, 408.
- Guéranger (le R. P. dom Prosper) : *Histoire de sainte Cécile*, 77.
- Guériu (Léon) : *La morale en histoires*, 42.
- Guermante (Mme. C.) : *Robert, ou le souvenir d'une mère*, 350.
- Guettée (l'abbé) : *Histoire de l'Eglise de France*, 359.
- Guyot (Mlle.) : *Entretiens sur les sacrements de baptême et d'eucharistie*, 205.

H.

- Hennequin (Amédée) : *Etudes sur l'anarchie contemporaine*, 453.
- Henricy (Casimir) : *Histoire de l'Océanie*, 321.
- Herbet (l'abbé) : *Les joies, les douleurs et les gloires de Jésus-Christ et de sa sainte Mère*, 465.

Hercelin (le R. P. J.-M.) : *Traité pratique de l'éducation du lapin domestique*, 84.

Héry (l'abbé) : *Le précurseur de l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ*, 419.

Huc (l'abbé) : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, 475.

Jacquín (l'abbé) : *Dictionnaire d'antiquités chrétiennes*, 547.

J.

Jamet (L.) : *Vertus et hauts faits de la Montagne*, 431.

Jouhanneaud (l'abbé Paul) : *La morale en quatrains*, 372.

Julien (l'abbé) : *Cours d'homélies sur les Evangiles*, par M. l'abbé Ricaud, 503.

L.

La Bédoyère (L.-C. Henri de) : *Journal d'un voyage en Savoie et dans le midi de la France*, 210.

Lacretelle (Charles) : *Histoire de France pendant les guerres de religion*, 21, 49; — *pendant le XVIII^e siècle*, 21, 337.

La Hodde (Lucien de) : *La naissance de la République*, 418; — *Histoire des Sociétés secrètes*, 460.

Lantages (l'abbé de) : *Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes*, 315.

Laponneraie : *Histoire de la Révolution française*, 24.

La Rochejaquelein (H. de) : *A mon pays*, 449.

Lassalle (l'abbé) : *Le culte de la sainte Vierge*, 399.

Laurent Justinien (saint) : *De l'incendic du divin amour*, 31.

Laurentie : *De la démocratie et des pévrits de la société*, 317.

Lavarenne (Ch. de) : *Le Gouvernement provisoire et l'Hôtel-de-Ville dévoilés*, 472.

Lehon (Hubert) : *L'homme de Dieu*, 418; — *Nouveau Manuel de l'Archiconfrérie*, 401.

Le Courtier (l'abbé F.-J.) : *Le Dimanche*, 163.

Le Guillou (l'abbé G.-M.) : *La lyre de Marie*, 469.

Le Mulier (Henri) : *Méditations sur la*

vie de N.-S. Jésus-Christ; — *Vie de la très-sainte Vierge méditée* (trad.), 423.

Lequeux (l'abbé J.-F.-M.) : *Institutions philosophicæ*, 120.

Letaillandier (Mlle Virginie) : *Délassements poétiques*, 461.

Liabeuf (l'abbé F.) : *Le Psautier du Pèlerin* (trad.), 135.

Liguori (saint Alphonse de) : *La véritable épouse de Jésus-Christ*, 279.

Lormond (Camille de) : *Le martyr de sainte Catherine*, 220.

Loudun (Eugène) : *La Vendée*, 90.

Loyseau (Jacques) : *Légende du blaspème*; — *Légende du dimanche*, 522.

M.

Maiche (M.-J.-C. de) : *Restauration de la société morale*, 227.

Maitrias (l'abbé) : *Bouquet de fleurs à Marie*, 397.

Malpeyre : *Maison rustique du XIX^e siècle*, 80.

Marcel (l'abbé) : *Cours élémentaire de Patrologie*, 16.

Martin (l'abbé Arthur) *Mélanges d'archéologie*, 414.

Martin (Alex.) : *Histoire de Thomas More* (trad.), 117.

Martinet (l'abbé) : *l'Emmanuel*, 554.

Maurel (l'abbé) : *Retraite ecclésiastique*, 524.

Maurize (A.) : *Des conditions de l'ordre social en France et en Europe*, 67.

Mollière (Antoine) : *la Métaphysique de l'art*, 367.

Montalembert : *Discours sur la loi organique de l'enseignement*, 319.

Muret (Théodore) : *les Ravageurs*, 330.

N.

Nakar (Mgr Mathéo) : *Notice sur sa vie*, 327.

Nampon (le P.) *Manuel du missionnaire*, 478.

Nettement (Alfred) : *Des moyens de rétablir l'union*, 417.

Nève (F.) : *Essai sur le mythe des Rihavas*, 72.

Nilinze (le baron de) : *Les biens de l'Eglise, comment on met la main dessus et ce qui s'ensuit*; — *La chasse aux*

pretres, profils de ceux qui la font et ce qu'ils en retirent, 521.

O.

Olivres (B. des) : *Réflexions morales et politiques*, 225.

P.

Paganel (Camille) : *Histoire de Frédéric-le-Grand*, 145.

Palomica (l'abbé F. de) : *Jésus-Christ parlant au cœur de la religieuse*, 464.

Paris (Mgr) : *Démonstration de l'Immaculée Conception*, 162. — *Discours dans la discussion de la loi sur l'Instruction publique*, 319. — *La Vérité sur la loi de l'enseignement*, 430.

Pascal (l'abbé P.) : *Beautés des Fêtes de l'Église*, 347.

Païn : *Mélanges de littérature ancienne et moderne*, 128.

Paz (Alvarez de) : *Méditations sur la Vie de notre Seigneur Jésus-Christ* ; — *Vie de la très-sainte Vierge méditée*, 123.

Pélagie I^{er} : *Œuvres complètes*, 35.

Péronne (l'abbé J.-M.) : *Vie de Mgr de Simony, évêque de Soissons et Laon*, 334.

Perrin (Charles) : *Les économistes, les socialistes et le christianisme*, 552.

Pezzani (André) : *Exposé d'un nouveau système philosophique*, 171.

Pinaud (Aug.) : *Programme d'un Cours élémentaire de physique*, 43.

Pinelli (le P. Luc) : *l'Âme contemplant Jésus*, 106.

Plantier (l'abbé) : *Conférences données à Notre-Dame de Paris*, 108.

Poiré (le P.) : *La triple couronne de la Mère de Dieu*, 86.

Poujoulat : *Notice sur la Vie de Mgr Athéo Nakar* (préface), 327.

Proudhon (P.-J.) : *Les Confessions d'un révolutionnaire*, 259 ; — *Gratuité du crédit*, 559.

R.

Ragon (V.) : *Essai de poésies bibliques*, 206.

Ricaud (l'abbé J.-Innocent) : *Cours d'homélies sur les Évangiles de l'année*, 503.

Rivel (Auguste) : *Soirées de la Floride*, 232.

Robert (l'abbé) : *Nouveau théâtre à l'usage des maisons d'éducation*, 562.

Robitaille (l'abbé) : *Un mot sur l'Instruction secondaire*, 190.

Rohrbacher (l'abbé) : *Histoire universelle de l'Église catholique*, 212.

Roux de Rochelle : *Histoire de l'Italie*, 173.

Roy (J.-J.-E.) : *La France au XII^e siècle* ; — *Histoire de Charles V*, 349. — *Histoire des Templiers*, 64.

Roy (Lucien) : *Formulaire du clergé paroissial*, 407.

S.

Sagette (l'abbé J.) : *Le Rosaire de Mai*, 465.

Schmit : *Cours élémentaire de Patrologie*, 16.

Schmit (J.-P.) : *La Papauté peut-elle et doit-elle demeurer pouvoir politique ?* 133.

Signier (Auguste) : *Nouvel enseignement philosophique*, 268.

Stapleton (Thomas) : *Histoire de Thomas More*, 117.

T.

Taillandier (Saint-Réné) : *Histoire de la jeune Allemagne*, 22.

Thiers : *Discours sur la loi organique de l'enseignement*, 319.

Tosti (Dom) : *Le Psautier du Pèlerin*, 135.

V.

Valmy (le duc de) : *De la force du droit et du droit de la force*, 507.

Ventura (le P.) : *Lettres à M. L. T., ministre protestant*, 512.

Veillot (Louis) : *Le lendemain de la victoire*, 324.

Videbimus (Johannes) : *Trésor de la chanson*, 374.

Vielbanc (l'abbé de) : *De l'enseignement catholique sur l'abolition de l'esclavage, sur la dignité de la femme, sur la souveraineté du peuple*, 170.

Vigile (pape) : *Œuvres complètes*, 35.

Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*, 233.

Vincent (l'abbé) : *L'âme contemplant Jésus* (trad.), 106.

W.

Wollez (Mme) : *Edma et Marguerite*, 63.

X.

Xavier (l'abbé) : *De l'ordre surnaturel et divin*, 222.

IV.

TABLE DES JOURNAUX

PUBLIÉS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

A.

Accusateur public (l'), 395.
Aigle républicaine (l'), 391.
Album de l'ouvrier (l'), 8.
Alliance des peuples (l'), 8.
Apôtre du peuple (l'), 105.
Archives du peuple (les), *Registre politique*, 9.
Avenir des travailleurs (l'), 494.

B.

Bibliothèque républicaine, 9.
Bonapartiste (le), 447.
Bonhomme Richard (le), 290.
Bonnet rouge (le), *Drapeau des Sans-culottes*, 442.
Boussole républicaine (la), 386.
Bulletin de l'association des médecins du département de la Seine, 8.
But social (le), *Journal de philosophie positive et des moyens transitoires*, 495.

C.

Caporal (le petit), 490.
Carmagnole (la), 98.
Christ républicain (le), 386.
Colère d'un vieux républicain contre tout le monde (la), 9.
Conspiration des poudres (la), *Journal fulminant*, 29.
Constitution (la), *Journal des vrais intérêts du pays*, 391.
Courrier de l'Assemblée nationale (le), 385.
Courrier de la Chambre (le), 388.

D.

Diabie rose (le), 449.
Diogène sans-culotte, 529.
Distractions géographiques, physiologiques, anecdotiques, historiques, etc., 10.
Drapeau du peuple (le), 193, 264.

E.

Epoque (l'), *Journal des honnêtes gens*, 291.
Europe républicaine (l'), 390.

F.

Faubourien (l'aimable), *Journal de la canaille*, 97.
Figaro (le), 11.
Figaro (Nouveau), 390.
France (la), 104.

G.

Gamin de Paris (le), *Drapeau du peuple*, 292.
Gamin de Paris (le Vrai), 293.
Garde national (le Vrai), 6.
Guillotine (la), 11.

I.

Impartial (l'), 530.

J.

Jacques Bonhomme, 444.

Jeune République démocratique et so-
ciale (la), 389.

Journal des travailleurs, 293.

Journal du diable (le), 12.

L.

Lettres du diable à la République fran-
çaise, 390.

Lorgnon du diable (le), 12.

Lunettes du père Duchêne (les), 106.

M.

Manifeste des provinces (le), 13.

Mayeux, 492.

Moniteur de la marine (le), 531.

— des théâtres (le), 531.

N.

Napoléon-républicain, 445.

Napoléonien (le), 447.

Nouveau Figaro, 390.

Nouvelliste (le), 99.

O.

Organisation du travail (l'), 289.

P.

Pavillon (le), Journal de la flotte, 489.

Penseur républicain (le), 13.

Père Duchêne (le Vrai), 6.

Père Duchêne (le Petit-Fils du), 448.

Petit caporal (le), 490.

Pilori (le), 531.

Politique des femmes (la), 533.

Pologne (la), 100.

Propagateur républicain (le), 13.

R.

Redingote grise (la), 534.

République des femmes (la), Journal
des cotillons, 100.

République rouge (la), 392.

Révéléateur (le), journal prophétique,
535.

Revue municipale (la), 101.

Robespierre (le), Journal de la réforme
sociale, 101.

S.

Saltimbanques (les), 446.

Salut social (le), Moniteur du com-
merce véridique, 536.

Sanguinaire (le), 492.

Scorpion politique (le), 493.

Scrutin (le), Journal du vote univer-
sel, 102.

Spartacus (le), libérateur du peuple,
537.

T.

Tocsin des travailleurs (le), 103.

Travail (le), véritable organe des in-
térêts populaires, 5.

Tribun du peuple (le), 14.

V.

Voix de la République (la), Némésis de
1848, 385.

Volcan (le), par la citoyenne Sans-
Peur, 491.

Vrai Gamin de Paris (le), 293.

Vrai Garde national (le), 6.

Vrai Père Duchêne de 1848 (le), 6.

ERRATA.

Page 123, ligne 5, prêtres, lisez Pères.

Page 125, ligne 19, poètes, lisez Pères.

Page 204, ligne 21, les deux premiers mots, qui sont tombés dans quelques exem-
plaires, sont : la paix.

Page 454, ligne 25, Delke, lisez Delœke.

Page 475, ligne 27, ne doivent être, lisez ne doivent pas être.

